

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère des Finances

Direction de la Tutelle Financière

# RAPPORT SUR LES ENTREPRISES PUBLIQUES DE MAURITANIE

## 2022



## Table des matières

LISTE DES TABLEAUX .....	IV
LISTE DES FIGURES .....	VI
PRINCIPALES ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....	IX
INTRODUCTION .....	I
<b>I. PANORAMA DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN MAURITANIE .....</b>	<b>3</b>
<b>I.1. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>I.2. ASPECT JURIDIQUE .....</b>	<b>4</b>
I.2.1. Une diversité des statuts.....	4
I.2.2. Des dérogations à l'ordonnance n° 90-09 .....	6
<b>I.3. ASPECT INSTITUTIONNEL.....</b>	<b>7</b>
I.3.1. Des rattachements de tutelle .....	7
I.3.2. Une diversité des statuts par tutelle.....	8
<b>I.4. ASPECT CLASSIFICATEUR .....</b>	<b>9</b>
I.4.1. Un éventail de secteurs d'activités et missions des EP.....	9
I.4.2. Une diversité des secteurs d'activité .....	11
I.4.3. Une pluralité des vocations d'entreprises .....	12
a. Organismes de Régulation .....	13
b. Agences et Société d'Exécution et de Suivi.....	14
c. Services Publics Administratifs.....	15
d. Institutions Financières et Organismes de Couverture Sociale .....	16
e. Organismes d'Assistance Sociale .....	17
f. Service Public de Santé .....	18
g. Service Public d'Éducation, de Formation et de Recherche .....	19
h. Organismes à Caractère Professionnel .....	22
i. Activités Commerciales .....	22
<b>I.5. ASPECT REGIONAL : .....</b>	<b>24</b>
I.5.1. Une centralisation administrative.....	25
I.5.2. Une intervention étendue.....	25
<b>I.6. ASPECT ECONOMIQUE.....</b>	<b>27</b>
I.6.1. Une participation de l'État différenciée .....	27
I.6.2. Un poids important dans l'économie nationale et le développement du pays .....	30
<b>II. PERFORMANCES ECONOMIQUES &amp; FINANCIERES.....</b>	<b>32</b>
<b>2.1. ACTIVITES ET RESULTATS.....</b>	<b>32</b>
<b>2.1.1. EPA et assimilés.....</b>	<b>32</b>
a. Ressources .....	32
b. Charges.....	35
c. Taux d'exécution des dépenses budgétaires.....	37
<b>2.1.2. EPIC, SCP et assimilés .....</b>	<b>38</b>
a. Investissement .....	38
b. Chiffre d'affaires .....	41
c. Valeur ajoutée.....	43
d. Charges.....	45
e. Résultat net.....	48
<b>2.2. STRUCTURE FINANCIERE DES EPIC, SCP ET ASSIMILES .....</b>	<b>51</b>
a. Actif.....	51
b. Situation nette .....	53
c. Fonds propres.....	55
d. Endettement net .....	56
<b>2.3. RELATIONS DES EP AVEC L'ÉTAT .....</b>	<b>59</b>
a. Transferts budgétaires.....	59
b. Dividendes .....	60

<b>III. AUTRES INDICATIONS SECTORIELLES.....</b>	<b>62</b>
<b>3.1. PRELUDE .....</b>	<b>62</b>
<b>3.2. SECTEURS .....</b>	<b>63</b>
A. Affaires Sociales .....	63
B. Agriculture.....	64
C. Assainissement.....	65
D. Banques et Assurances.....	65
E. BTP.....	66
F. Commerce.....	67
G. Culture .....	68
H. Eau.....	68
I. Enseignement et formation .....	69
J. Environnement et développement durable .....	72
K. Information et TIC .....	73
L. Mines et Energie.....	74
M. Pêche.....	75
N. Recherche .....	77
O. Régulation .....	78
P. Santé .....	78
Q. Services .....	81
R. Souveraineté.....	82
S. Télécommunications .....	82
T. Tourisme.....	83
U. Transport et Infrastructure .....	84
<b>ANNEXES .....</b>	<b>86</b>
i. Références juridiques .....	86
ii. Glossaire des soldes intermédiaires de gestion utilisés .....	87
iii. Liste des EP, réparties par statut juridique.....	89

## Liste des tableaux

†ab.1: Liste des entreprises créées en 2022 (Nbre = 8) .....	4
†ab.2: Établissements publics disposant d'un statut particulier (Nbre = 15) .....	7
†ab.3: Répartition des EP en nombre d'EP   par département ministériel de tutelle.....	8
†ab.4: Croisement du portefeuille   par secteur et par vocation .....	10
†ab.5: Répartition du portefeuille des EP   par vocation .....	12
†ab.6: EP ayant une vocation de régulation (Nbre = 9) .....	13
†ab.7: EP ayant une vocation d'exécution et suivi (Nbre = 9) .....	14
†ab.8: EP ayant une vocation de service public administratif (Nbre = 17).....	15
†ab.9: EP ayant une vocation sociale (Nbre = 6) .....	16
†ab.10: EP ayant une vocation d'assistance sociale (Nbre = 6).....	18
†ab.11: EP ayant une vocation de santé (Nbre = 25) .....	18
†ab.12: EP ayant une vocation d'éducation, formation et recherche (Nbre = 63) .....	20
†ab.13: EP ayant une vocation professionnelle (Nbre = 3) .....	22
†ab.14: EP ayant une vocation commerciale (Nbre = 36) .....	23
†ab.15: EP desquelles l'État n'a pas une détention intégrale directe (Nbre = 14).....	28
†ab.16: Volumes des réalisations des EPA et Assimilés.....	37
†ab.17: EP opérant dans le secteur : Affaires Sociales (Nbre = 8) .....	63
†ab.18: EP opérant dans le secteur : Agriculture (Nbre = 2) .....	64
†ab.19: EP opérant dans le secteur : Assainissement (Nbre = 1) .....	65
†ab.20: EP opérant dans le secteur : Banques & Assurances (Nbre = 3) .....	65
†ab.21: EP opérant dans le secteur : BTP (Nbre = 7) .....	67
†ab.22: EP opérant dans le secteur : Commerce (Nbre = 5) .....	67
†ab.23: EP opérant dans le secteur : Culture (Nbre = 5).....	68
†ab.24: EP opérant dans le secteur : Eaux (Nbre = 2) .....	69
†ab.25: EP opérant dans le secteur : Enseignement & formation (Nbre = 52).....	71
†ab.26: EP opérant dans le secteur : Environnement & développement durable (Nbre = 5).....	73
†ab.27: EP opérant dans le secteur : Information & TIC (Nbre = 5).....	73
†ab.28: EP opérant dans le secteur : Mines & énergie (Nbre = 7) .....	75

†ab.29: EP opérant dans le secteur : Pêche (Nbre = 5).....	76
†ab.30: EP opérant dans le secteur : Recherche (Nbre = 10).....	77
†ab.31: EP opérant dans le secteur : Régulation (Nbre = 7).....	78
†ab.32: EP opérant dans le secteur : Santé (Nbre = 26).....	80
†ab.33: EP opérant dans le secteur : Services (Nbre = 11).....	81
†ab.34: EP opérant dans le secteur : Souveraineté (Nbre = 3).....	82
†ab.35: EP opérant dans le secteur : Télécommunications (Nbre = 3).....	83
†ab.36: EP opérant dans le secteur : Tourisme (Nbre = 1).....	83
†ab.37: EP opérant dans le secteur : Transport & Infrastructures (Nbre = 6).....	84

## Liste des figures

<i>fig.1: Comparaison de la Répartition des EP : 2021 v. 2022   par situation.....</i>	<i>3</i>
<i>fig.2: Évolution de la répartition des EP   par situation .....</i>	<i>3</i>
<i>fig.3: Aperçu des formes juridiques des EP .....</i>	<i>4</i>
<i>fig.4: Distribution des EP   par statut .....</i>	<i>6</i>
<i>fig.5: Distribution des EP   par catégorie d'EP : EPA &amp; Assimilés v. EPIC, SCP &amp; Assimilés .....</i>	<i>6</i>
<i>fig.6: Distribution des statuts   par tutelle.....</i>	<i>9</i>
<i>fig.7: Croisement des secteurs et des vocations du portefeuille des EP .....</i>	<i>10</i>
<i>fig.8: Distribution des statuts   par secteur.....</i>	<i>11</i>
<i>fig.9: Répartition des statuts   par vocation .....</i>	<i>12</i>
<i>fig.10: Répartition des EP   en raison de l'emplacement du siège .....</i>	<i>25</i>
<i>fig.11: Répartition des EP   selon la zone d'intervention .....</i>	<i>26</i>
<i>fig.12: Comparaison des régions   selon le nombre d'EP y opérant.....</i>	<i>27</i>
<i>fig.13 : Répartition du degré de contrôle des EP par l'État   par statut.....</i>	<i>28</i>
<i>fig.14: Participations dans 14 EP desquelles l'État n'a pas une détention intégrale directe .....</i>	<i>29</i>
<i>fig.15: Évolution de la contribution des EPIC et Assimilés au PIB national.....</i>	<i>30</i>
<i>fig.16: Répartition des EP selon le nombre d'effectif   par statut.....</i>	<i>30</i>
<i>fig.17: Répartition des secteurs selon le nombre d'effectif.....</i>	<i>31</i>
<i>fig.18: Répartition des EP   selon leurs 2 typologies .....</i>	<i>32</i>
<i>fig.19: Évolution des ressources des EPA et Assimilés .....</i>	<i>33</i>
<i>fig.20: Répartition des Ressources des EPA et Assimilés   par secteur .....</i>	<i>33</i>
<i>fig.21: répartition des ressources des EPA et Assimilés   par vocation .....</i>	<i>34</i>
<i>fig.22: répartition des ressources réalisées des EPA et Assimilés   par EP .....</i>	<i>34</i>
<i>fig.23: répartition des Ressources des EPA et Assimilés   par catégorie de produits .....</i>	<i>35</i>
<i>fig.24: Répartition des charges des EPA et Assimilés   par catégorie de charges.....</i>	<i>36</i>
<i>fig.25: Répartition des charges des EPA et Assimilés   par secteur.....</i>	<i>36</i>
<i>fig.26: Répartition du taux d'exécution des EPA et Assimilés   par secteur .....</i>	<i>37</i>
<i>fig.27: Répartition du taux d'exécution des EPA et Assimilés   par vocation.....</i>	<i>38</i>

<i>fig.28: Évolution du volume global d'investissement des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	38
<i>fig.29. Répartition des volumes d'investissement des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	39
<i>fig.30: Répartition des volumes d'investissement des EPIC, SCP et Assimilés   par vocation</i> .....	40
<i>fig.31: Répartition des volumes d'investissement des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	40
<i>fig.32: Évolution du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	41
<i>fig.33: Évolution du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et Assimilés sans SNIM</i> .....	41
<i>fig.34: Volumes du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	42
<i>fig.35: Répartition du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et Assimilés   par vocation</i> .....	42
<i>fig.36: Répartition du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	43
<i>fig.37: Évolution du volume de la Valeur ajoutée des EPIC, SCP et assimilés</i> .....	44
<i>fig.38: Répartition de la valeur ajoutée des EPIC, SCP et Assimilés   par vocation</i> .....	44
<i>fig.39: Répartition de la valeur ajoutée des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	45
<i>fig.40: Évolution du volume global des charges des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	45
<i>fig.41: Évolution des charges des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	46
<i>fig.42: Répartition des charges des EPIC, SCP et Assimilés   par vocation</i> .....	46
<i>fig.43: Répartition des charges   par secteur</i> .....	47
<i>fig.44: Évolution des différentes catégories de charges</i> .....	47
<i>fig.45: Répartition des charges par catégorie des cptes de charges des EPIC, SCP et assimilés</i> .....	48
<i>fig.46: Évolution du résultat net des EPIC, SCP et assimilés</i> .....	48
<i>fig.47: Évolution de la répartition de la rentabilité des EPIC, SCP et assimilés</i> .....	49
<i>fig.48: Évolution de la répartition de la rentabilité des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	49
<i>fig.49: Répartition du résultat net des EPIC, SCP et Assimilés   par vocation</i> .....	50
<i>fig.50: Répartition résultat net des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	50
<i>fig.51: Évolution de l'actif des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	51
<i>fig.52: Répartition de l'actif des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	52
<i>fig.53 : Répartition de l'actif des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	52
<i>fig.54: Évolution de la situation nette des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	53
<i>fig.55: Répartition des situations nettes des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	54
<i>fig.56: Répartition des situations nettes des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur</i> .....	54
<i>fig.57: Évolution des fonds propres des EPIC, SCP et Assimilés</i> .....	55
<i>fig.58: répartition des fonds propres des EPIC, SCP et Assimilés   par EP</i> .....	55

<i>fig.59: Répartition des fonds propres des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur .....</i>	56
<i>fig.60: Évolution de l'endettement net des EPIC, SCP et Assimilés.....</i>	56
<i>fig.61: Répartition de l'endettement net des EPIC, SCP et Assimilés   par secteur .....</i>	57
<i>fig.62: Répartition l'endettement net des EPIC, SCP et Assimilés   par statut .....</i>	57
<i>fig.63: Répartition de l'Endettement net des EPIC, SCP et Assimilés   par EP.....</i>	58
<i>fig.64: Évolution des dettes à court, et moyen &amp; long terme .....</i>	59
<i>fig.65: Évolution des transferts budgétaires.....</i>	59
<i>fig66: Évolution de la répartition des subventions de fonctionnement v. BCI .....</i>	60
<i>fig.67: Évolution du versement de dividendes des entreprises publiques .....</i>	61
<i>fig.68: Pondération des dividendes   par EP .....</i>	61
<i>fig.69: Répartition des dividendes   par EP.....</i>	61
<i>fig.70: Évolution de la contribution des valeurs ajoutées positives des EPIC, SCP et Assimilés au PIB.....</i>	62

## Principales abréviations et acronymes

Abréviations & acronymes	Forme complète
<b>ARMICO</b>	Arab Mining Company
<b>BCI</b>	Budget Consolidé d'Investissement
<b>BCM</b>	Banque Centrale de Mauritanie
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>EP</b>	Entreprise publique
<b>EPA</b>	Établissement Public à caractère Administratif
<b>EPIC</b>	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
<b>FOSA</b>	Formation sanitaire
<b>FTP</b>	Formation technique et professionnelle
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IFED</b>	Iraqi Fund for External Development
<b>KIA</b>	Kuwait Investment Authority
<b>LOLF</b>	Loi Organique relative aux Lois de Finances
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail (ILO)
<b>ONHYM</b>	Office National des Hydrocarbures et des Mines (du Maroc)
<b>PGSP</b>	Projet de Gouvernance du Secteur Public
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>SCAPP</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
<b>SCP</b>	Société à Capitaux Publics
<b>SEM</b>	Société d'Économie Mixte
<b>SN</b>	Société Nationale
<b>SP</b>	Statut Particulier
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## Introduction

Ce rapport répond aux exigences de l'article 42, point 10, de la loi n°2018-039 du 9 octobre 2018 relative aux Lois de Finances (LOLF). Il se concentre sur l'analyse réglementaire, financière et économique des entreprises publiques.

Cette analyse favorise la prise de décision, renforce la responsabilité et accroît la transparence, soutenant ainsi l'amélioration de la performance, du suivi et de l'évaluation dans le secteur public. En mettant l'accent sur la stabilité, la solvabilité et la rentabilité du portefeuille, l'analyse financière intègre une gamme d'indicateurs clés, notamment le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et le résultat net.

Le terme 'entreprises publiques' utilisé dans ce rapport désigne les établissements ou sociétés entièrement ou partiellement détenus par l'État Mauritanien. Ces entreprises publiques se caractérisent par une diversité de statuts juridiques, conformément à l'ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990, régissant les établissements publics et les sociétés à capitaux publics ainsi que leurs relations avec l'État. Selon cette législation, les entreprises publiques se divisent en 2 catégories principales :

- *La 1<sup>ère</sup> catégorie englobe les établissements publics : il s'agit de personnes morales de droit public chargées de fournir des services publics, disposant d'un patrimoine propre et d'une autonomie financière. Ces établissements ne bénéficient d'aucune participation privée. On distingue parmi eux les Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC).*
- *La 2<sup>ème</sup> catégorie concerne les Sociétés à Capitaux Publics. Elles se présentent sous forme de sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leur capital peut être entièrement détenu par l'État, comme c'est le cas des sociétés nationales (SN), ou partiellement détenu par des privés, auquel cas elles sont qualifiées de sociétés d'économie mixte (SEM).*

Par ailleurs, deux institutions, la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), sont exclues du champ d'application de l'ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990 en raison de la nature spécifique de leurs activités.

Malgré cette exception, la SNIM est incluse dans ce rapport au même titre que les autres entreprises publiques, en raison de son importance économique particulière. De plus, certaines entreprises publiques, bénéficiant de dérogations par rapport à cette ordonnance, ont également été intégrées à cette analyse.

Le rapport offre une vue classificatoire de ces entreprises publiques, présente leurs données financières et met en lumière la contribution des secteurs productifs au PIB national. En outre, des fiches techniques détaillées sur chaque entreprise publique sont fournies en annexes, présentant de manière synthétique les informations essentielles telles que la date de création, la raison sociale, le statut, le secteur d'activité, l'effectif, ainsi que des indicateurs administratifs et financiers.

Ainsi, outre ces fiches techniques, le rapport est structuré autour de 3 axes majeurs :

- *Le 1<sup>er</sup> axe analyse de manière assez approfondie les entreprises publiques en fonction de divers paramètres tels que leur nombre, leur situation opérationnelle, leur forme juridique, leur tutelle, leur classification sectorielle, leur vocation, et leur répartition géographique, permettant ainsi une vue d'ensemble du portefeuille de l'État.*
- *Le 2<sup>ème</sup> axe présente les données financières des entreprises publiques, en mettant en lumière un ensemble d'indicateurs comptables et financiers, permettant ainsi d'évaluer leur situation financière dans son ensemble.*
- *Le 3<sup>ème</sup> axe propose des indications sectorielles sur le portefeuille de l'État, mettant en avant la contribution des entreprises publiques des secteurs productifs au PIB national.*

# I. PANORAMA DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN MAURITANIE

## I.1. Préambule

Le portefeuille des entreprises publiques (EP) est assez diversifié. En 2022, il comporte 174 EP, sous différentes formes juridiques, actives dans des secteurs variés et employant plus de 35 milles personnes. Celles-ci opèrent dans 21 secteurs d'activité et relèvent de 29 départements techniques. Elles se déclinent comme suit : 166 entreprises en activité et 8 créations. La figure suivante établit une comparaison par rapport à 2021.

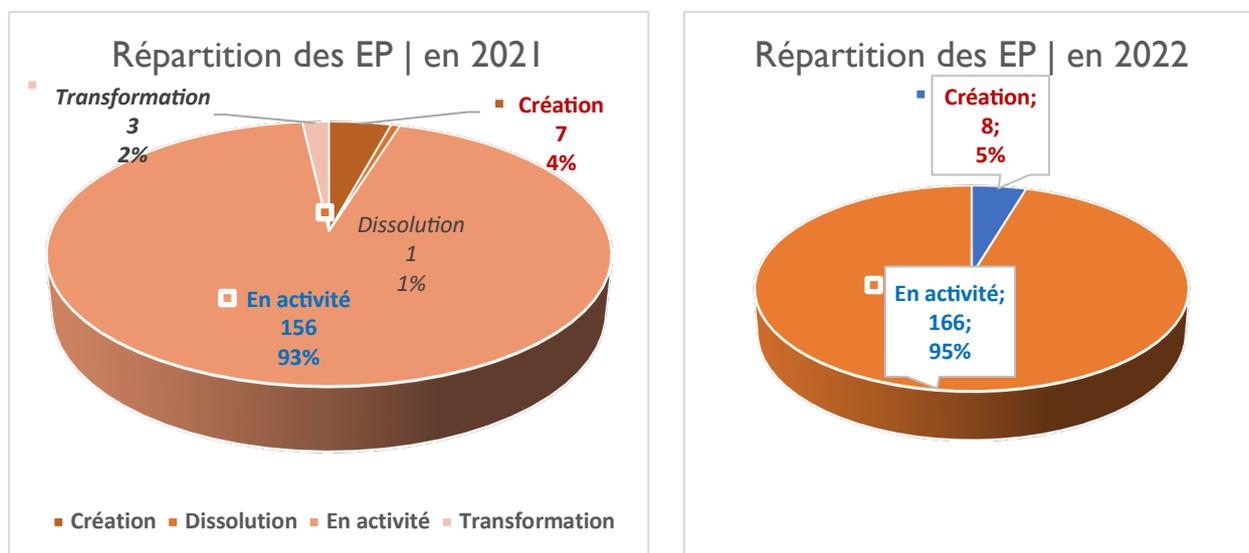


FIG.1: COMPARAISON DE LA REPARTITION DES EP : 2021 V. 2022 | PAR SITUATION

La figure suivante étale l'évolution de cette répartition des EP par situation de 2020 à 2021.

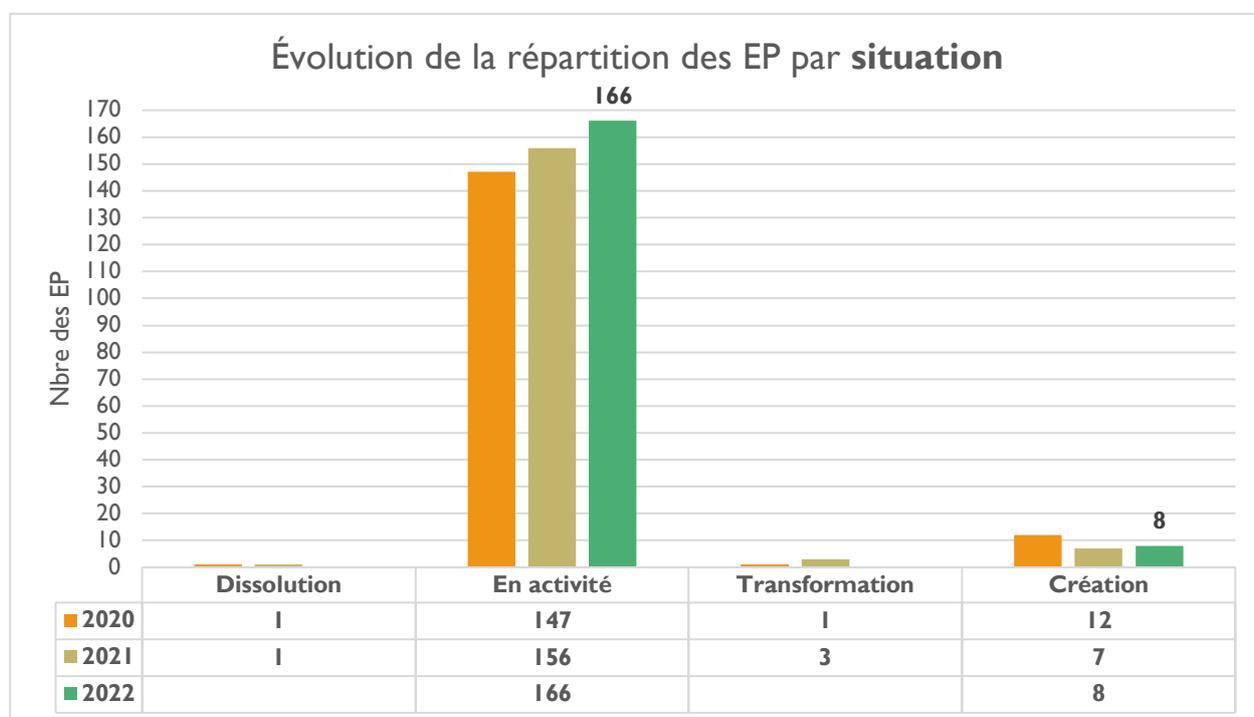


FIG.2: ÉVOLUTION DE LA REPARTITION DES EP | PAR SITUATION

Le tableau suivant détaille les 8 entreprises créées ou transformées au cours de l'année :

†AB.1: LISTE DES **ENTREPRISES CREEES EN 2022 (NBRE = 8)**

Secteur d'activité	Statut	Sigle	Dénomination
Enseignement et formation	EPA	<b>ADM</b>	Académie Diplomatique de Mauritanie
	EPA	<b>EETFP-BTP-RIYADH</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle dans le Secteur du Bâtiment et Travaux Publics de Ryad à Nouakchott
	EPA	<b>EETFP-TIC-NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et de la Communication de Nouadhibou
	EPA	<b>EFP-MPG</b>	École de Formation Professionnelle des Mines, du Pétrole et du Gaz
Information et TIC	EPA	<b>ADPPC</b>	Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentale
Régulation	EPIC	<b>AMAM</b>	Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
Santé	EPA	<b>CNOUSP</b>	Centre National des Opérations d'Urgence en Santé Publique (Meladh)
	SP	<b>CNASS</b>	Caisse Nationale de Solidarité en Santé Publique

En analysant le portefeuille de l'État d'un point de vue juridique, institutionnel, classificatoire, régional, et économique, les constats suivants prévalent.

## 1.2. Aspect juridique

### 1.2.1. Une diversité des statuts

Le premier point de distinction entre les EP réside dans leur forme juridique. Ce cadre juridique indique le fonctionnement de ces entreprises.

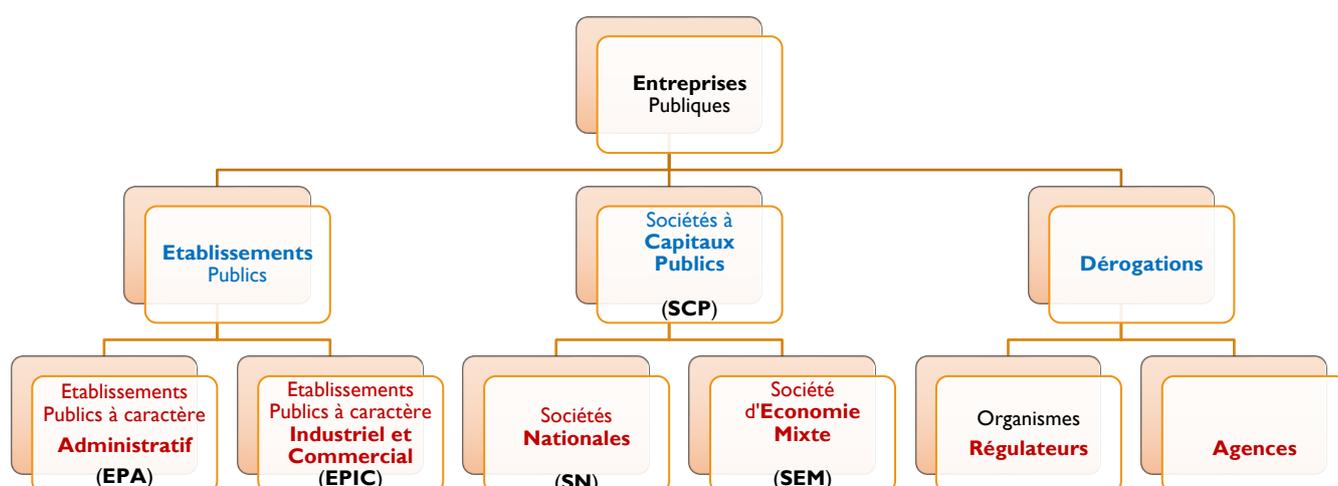


FIG.3: APERÇU DES **FORMES JURIDIQUES DES EP**

En ce sens, l'Ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 relative au statut des Établissements Publics et des Sociétés à Capitaux Publics et à la réglementation des relations de ces entités avec l'État, établit une distinction préliminaire entre 2 catégories principales d'entreprises:

- La 1<sup>ère</sup> est les Établissements Publics, définis comme étant des personnes morales régies par le droit public qui assurent la gestion d'un service public. Ils sont financièrement autonomes, dotés d'un patrimoine propre dépourvu de toute participation privée.
- La 2<sup>ème</sup> est constituée par les Sociétés à Capitaux Publics (SCP). Celles-ci sont en général des sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leurs capitaux sont soit détenus entièrement par l'État ou d'autres personnes publiques, soit partiellement détenus par l'État et des privés. En l'occurrence, on distingue les Sociétés Nationales (SN) d'un côté, et les Sociétés d'Économie Mixte (SEM), de l'autre.

#### ART. 2 DE L'ORDONNANCE N°90-09 DU 4 AVRIL 1990

Au sens de la présente ordonnance, on entend par :

- **Établissements publics** : des personnes morales de droit public, spécialisées, assurant la gestion d'un service public, dotées d'un patrimoine propre et de l'autonomie financière et ne bénéficiant d'aucune participation privée ;
- **Sociétés à capitaux publics** : des sociétés anonymes, industrielles ou commerciales, dont l'État et / ou les autres personnes publiques détiennent :
  - soit la totalité du capital (ci-après désignées « sociétés nationales »);
  - soit une partie du capital social, le reste des actions étant détenu par le capital privé (ci-après désignées "sociétés d'économie mixte")

La même ordonnance décline les établissements publics définis au niveau du 4<sup>ème</sup> article en 2 sous catégories : les Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC), d'autre part.

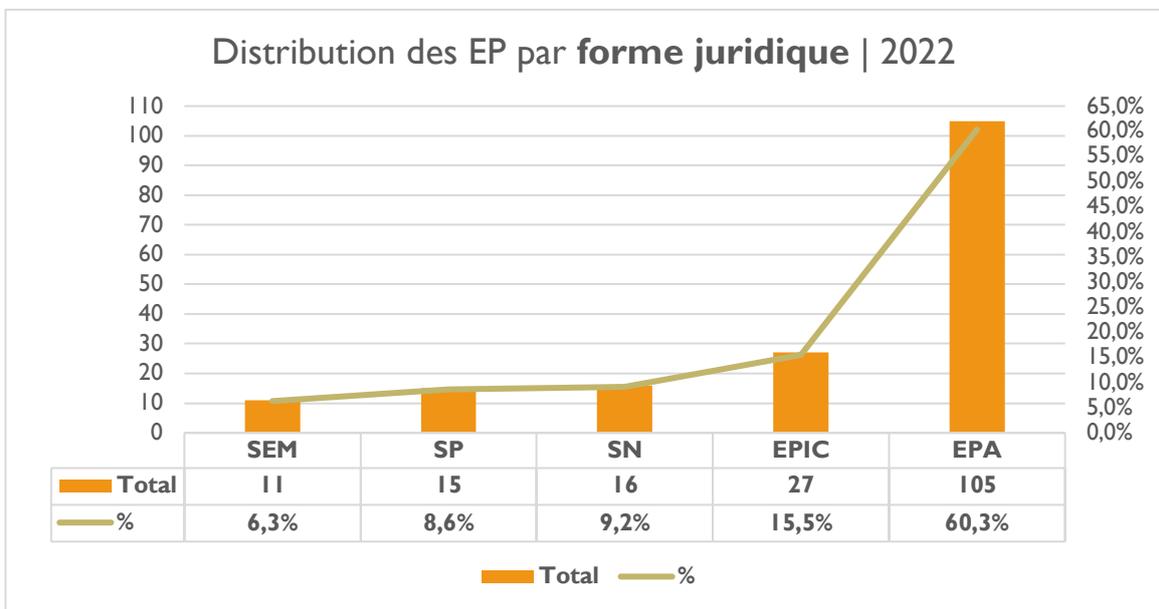
Les activités des EPA et leur mode de gestion sont similaires à ceux des services publics administratifs et soumis aux règles de la comptabilité publique. De ce fait, l'essentiel de leurs ressources provient des subventions gouvernementales. La 2<sup>ème</sup> sous-catégorie est constituée par les EPIC dont l'activité revêt un caractère industriel et/ou commercial de par la production et/ou la vente de biens ou de services. Leurs organisations et leurs fonctionnements sont similaires à ceux des entreprises privées et tiennent une comptabilité générale.

#### ART. 4 DE L'ORDONNANCE N°90-09 DU 4 AVRIL 1990

Les établissements publics définis à l'article 2 ci-dessus sont classés en deux catégories:

- Les **établissements publics à caractère administratif (EPA)** dont l'activité, le mode de gestion et les relations avec les tiers sont similaires à ceux des services publics administratifs non personnalisés ;
- Les **établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)** dont l'activité revêt un caractère industriel ou commercial de par la production ou la vente de biens ou de services et dont l'organisation et le fonctionnement sont analogues à ceux des entreprises privées.

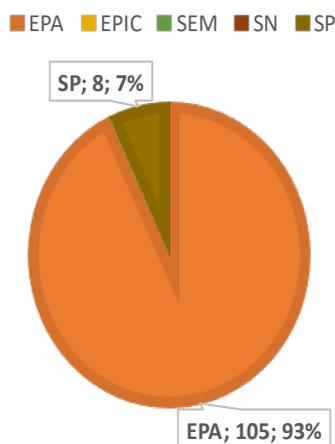
La figure suivante donne un aperçu de la distribution des EP par statut juridique.



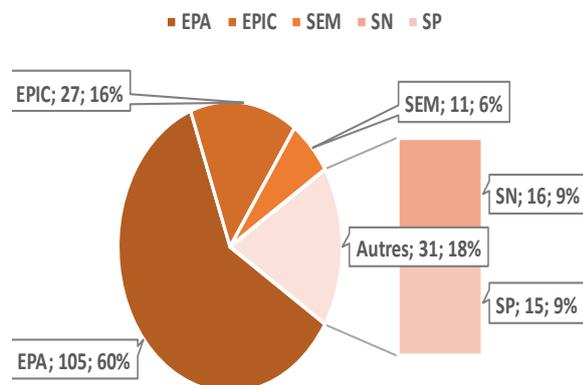
*FIG.4: DISTRIBUTION DES EP | PAR STATUT*

La figure suivante donne un aperçu de la distribution de ces EP par statut selon les 2 typologies de catégories utilisées dans ce rapport.

#### Distribution des EPA ET ASSIMILÉS par Statut | 2022



#### Distribution des EPIC, SCP et Assimilés par Statut | 2022



*FIG.5: DISTRIBUTION DES EP | PAR CATEGORIE D'EP : EPA & ASSIMILES V. EPIC, SCP & ASSIMILES*

### 1.2.2. Des dérogations à l'ordonnance n° 90-09

En vertu de l'ordonnance N° 90-09, la Banque Centrale de Mauritanie et la Société Nationale Industrielle et Minière sont exclues de son champ d'application.

La BCM est créée par la loi N° 73-118 du 30 mai 1973 modifiée par la loi N°74-118 du 8 juin 1974, ainsi que la loi N° 75-332 du 26 décembre 1975 et loi N° 2018-034 du 08 août 2018. Quant à la SNIM, elle est régie par la loi N° 2000-05 portant Code de Commerce modifiée par la loi N° 2015-032 du 10 septembre 2015.

Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, 15 établissements, de par leurs caractéristiques spécifiques, sont considérés comme disposant d'un statut particulier (SP). Il s'agit notamment d'organismes de régulation, d'agences et de certains établissements financiers.

†AB.2: ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DISPOSANT D'UN STATUT PARTICULIER (NBRE = 15)

Secteur	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
	<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l'Emploi (précédemment ANAPEJ)
Banques et assurances	<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement
Culture	<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers
Régulation	<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle
	<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures
	<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audio-visuel
	<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics
	<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers
	<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
Santé	<b>CNASS</b>	Caisse Nationale de Solidarité en Santé Publique
Services	<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie
	<b>ADU</b>	Agence pour le Développement Urbain
	<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
Souveraineté	<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire

### 1.3. Aspect institutionnel

#### 1.3.1. Des rattachements de tutelle

Chacune des EP est sous la tutelle financière du ministère de la Finance ainsi que sous une tutelle technique d'un département ministériel. Le but étant de fédérer les efforts de l'ensemble des parties prenantes et de refléter les orientations des tutelles.

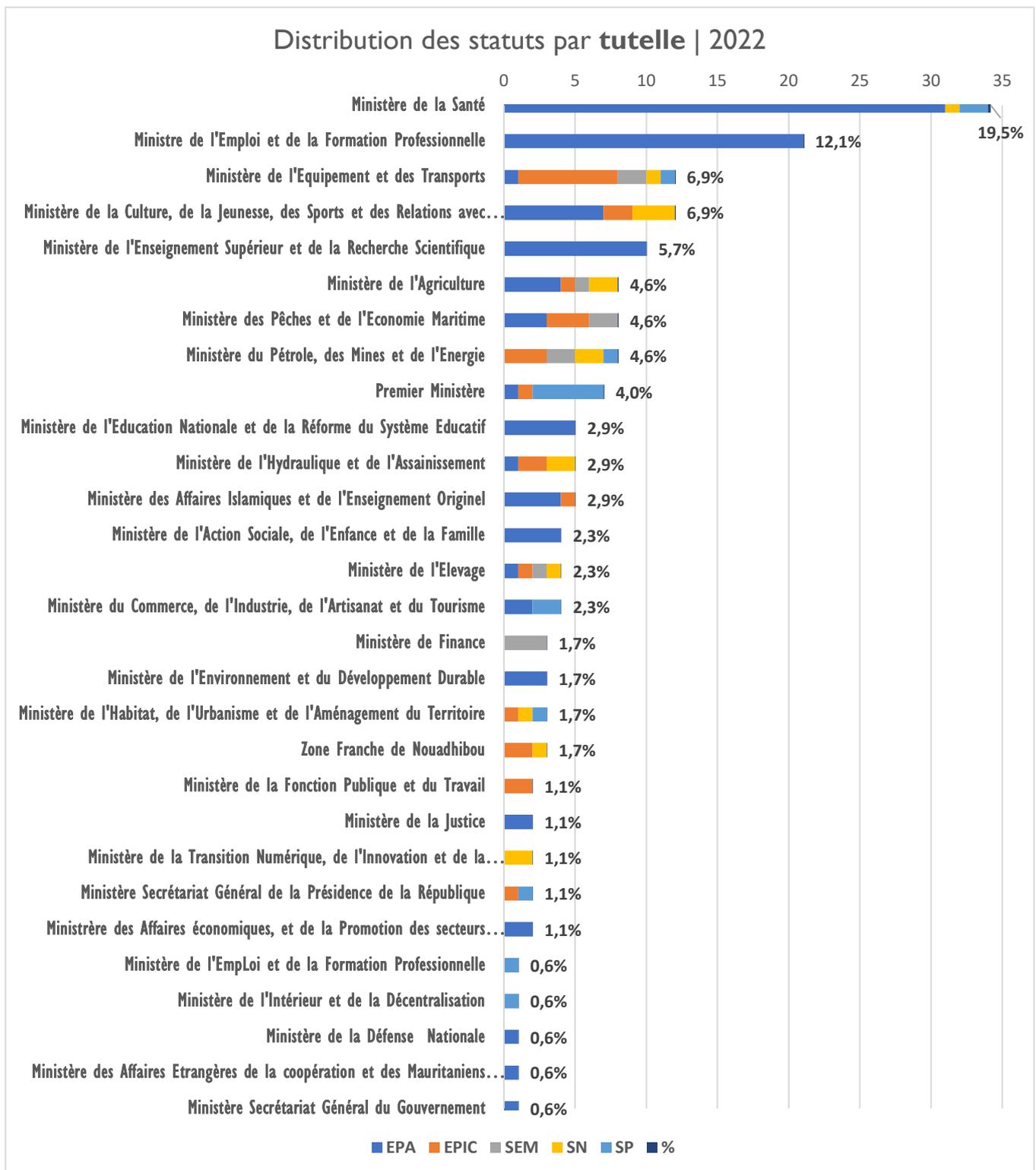
Comme est indiqué dans la figure suivante, on voit qu'environ 51% du portefeuille public relève de 5 ministères, plutôt ayant des missions de développement (Santé ; Emploi ; Équipements ; Culture ; et Enseignement Supérieur). Si on y ajoute les 3 ministères suivants en termes du nombre d'EP rattachées, plutôt d'un aspect économique (Agriculture ; Pêches ; et Pétrole), on atteint 65% du nombre des EP.

†AB.3: REPARTITION DES EP EN NOMBRE D'EP | PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DE TUTELLE

Tutelle	Nbre d'EP	%	Σ %	Ordre
<i>Ministère de la Santé</i>	34	20%	20%	1
<i>Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>	21	12%	32%	2
<i>Ministère de l'Équipement et des Transports</i>	12	7%	39%	3
<i>Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement</i>	12	7%	45%	4
<i>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique</i>	10	6%	51%	5
<i>Ministère de l'Agriculture</i>	8	5%	56%	6
<i>Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime</i>	8	5%	60%	7
<i>Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie</i>	8	5%	65%	8
<i>Premier Ministère</i>	7	4%	69%	9
<i>Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif</i>	5	3%	72%	10
<i>Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement</i>	5	3%	75%	11
<i>Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel</i>	5	3%	78%	12
<i>Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille</i>	4	2%	80%	13
<i>Ministère de l'Élevage</i>	4	2%	82%	14
<i>Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme</i>	4	2%	84%	15
<i>Ministère de Finance</i>	3	2%	86%	16
<i>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</i>	3	2%	88%	17
<i>Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire</i>	3	2%	90%	18
<i>Zone Franche de Nouadhibou</i>	3	2%	91%	19
<i>Ministère de la Fonction Publique et du Travail</i>	2	1%	93%	20
<i>Ministère de la Justice</i>	2	1%	94%	21
<i>Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration</i>	2	1%	95%	27
<i>Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République</i>	2	1%	96%	22
<i>Ministère des Affaires économiques, et de la Promotion des secteurs productifs</i>	2	1%	97%	23
<i>Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>	1	1%	98%	24
<i>Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation</i>	1	1%	98%	25
<i>Ministère de la Défense Nationale</i>	1	1%	99%	26
<i>Ministère des Affaires Étrangères de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur</i>	1	1%	99%	29
<i>Ministère Secrétariat Général du Gouvernement</i>	1	1%	100%	30
<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>100%</b>		

### 1.3.2. Une diversité des statuts par tutelle

Des constats divers ressortent de la répartition des statuts juridiques par tutelle. Ainsi, l'analyse suivante a pour objectif de croiser les statuts et les tutelles auxquels les EP sont rattachées. Il est à noter que des EP à statuts diversifiés relèvent de la plupart des ministères l'exception de quelques ministères.



*FIG.6: DISTRIBUTION DES STATUTS | PAR TUTELLE*

## **I.4. Aspect classificatoire**

### **I.4.1. Un éventail de secteurs d'activités et missions des EP**

Pour avoir un meilleur aperçu sur la portée d'activité du portefeuille public, un croisement des secteurs d'activité par les vocations a été mené. Les codes suivants ont été utilisés :

**Com.** : Activités commerciales ; **Exe.** : Agence d'exécution et de suivi ; **Fin.** : Institution financière et organisme de couverture sociale ; **Pro.** : Organisme à caractère professionnel ; **Rég.** : Organisme de régulation ; **Soc.** : Organismes d'assistance sociale ; **Édu.** : Service public d'éducation, formation et recherche ; **San.** : Service public de santé ; **Adm.** : Service public administratif

†AB.4: CROISEMENT DU PORTEFEUILLE | PAR SECTEUR ET PAR VOCATION

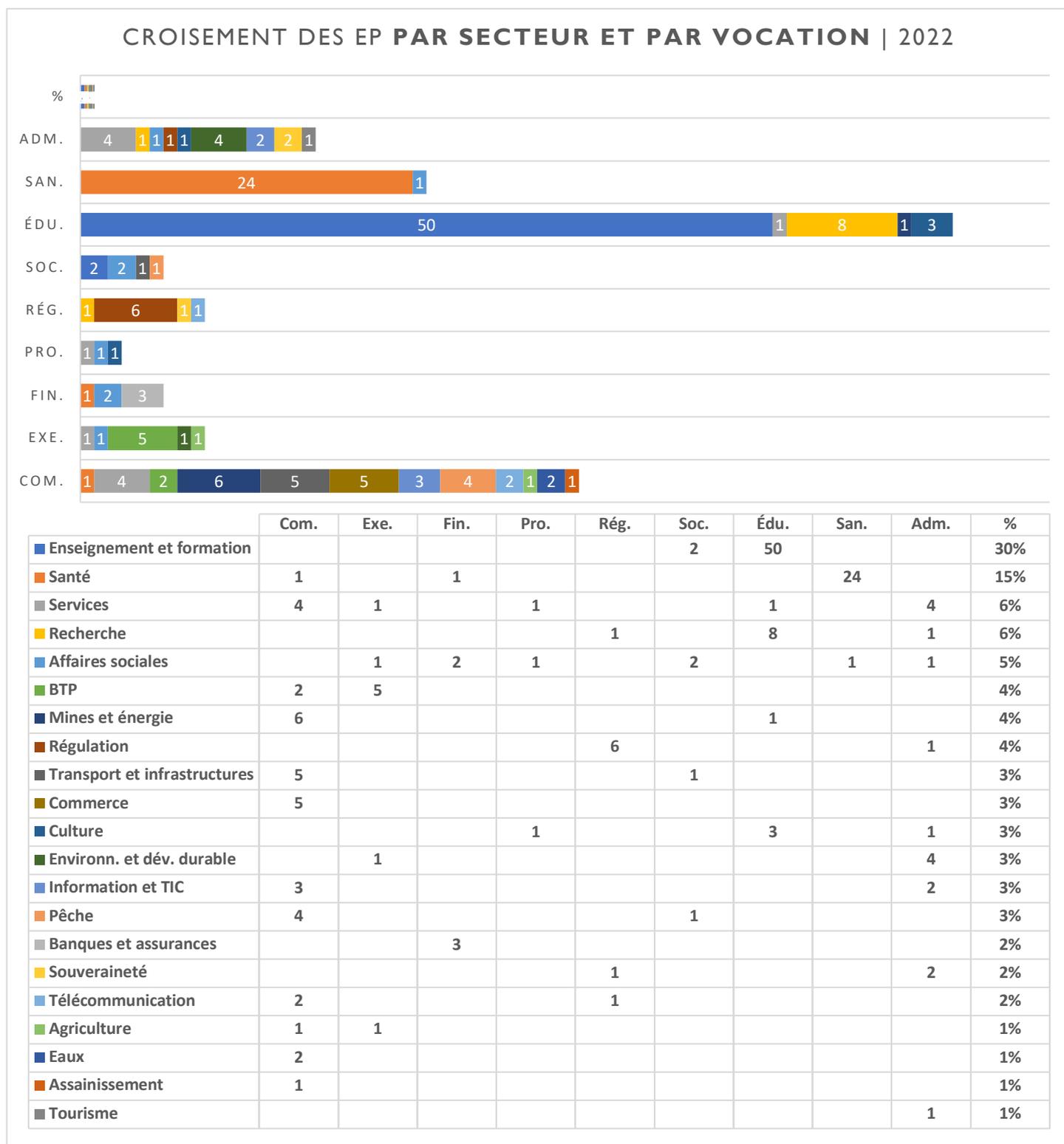


FIG.7: CROISEMENT DES SECTEURS ET DES VOCATIONS DU PORTEFEUILLE DES EP

### I.4.2. Une diversité des secteurs d'activité

Le champ d'intervention des EP constitue un autre point de différenciation permettant d'améliorer la fluidité de la lecture du portefeuille de l'État. Les EP du pays ont été ventilées sur 21 secteurs différents.

Le secteur public se caractérise par une forte concentration au niveau des secteurs sociaux (Éducation et Santé). En effet, ces deux secteurs font à eux seuls 45% du total. Ce pourcentage atteint presque la moitié si on y ajoute le secteur des services, soit 51% en total.

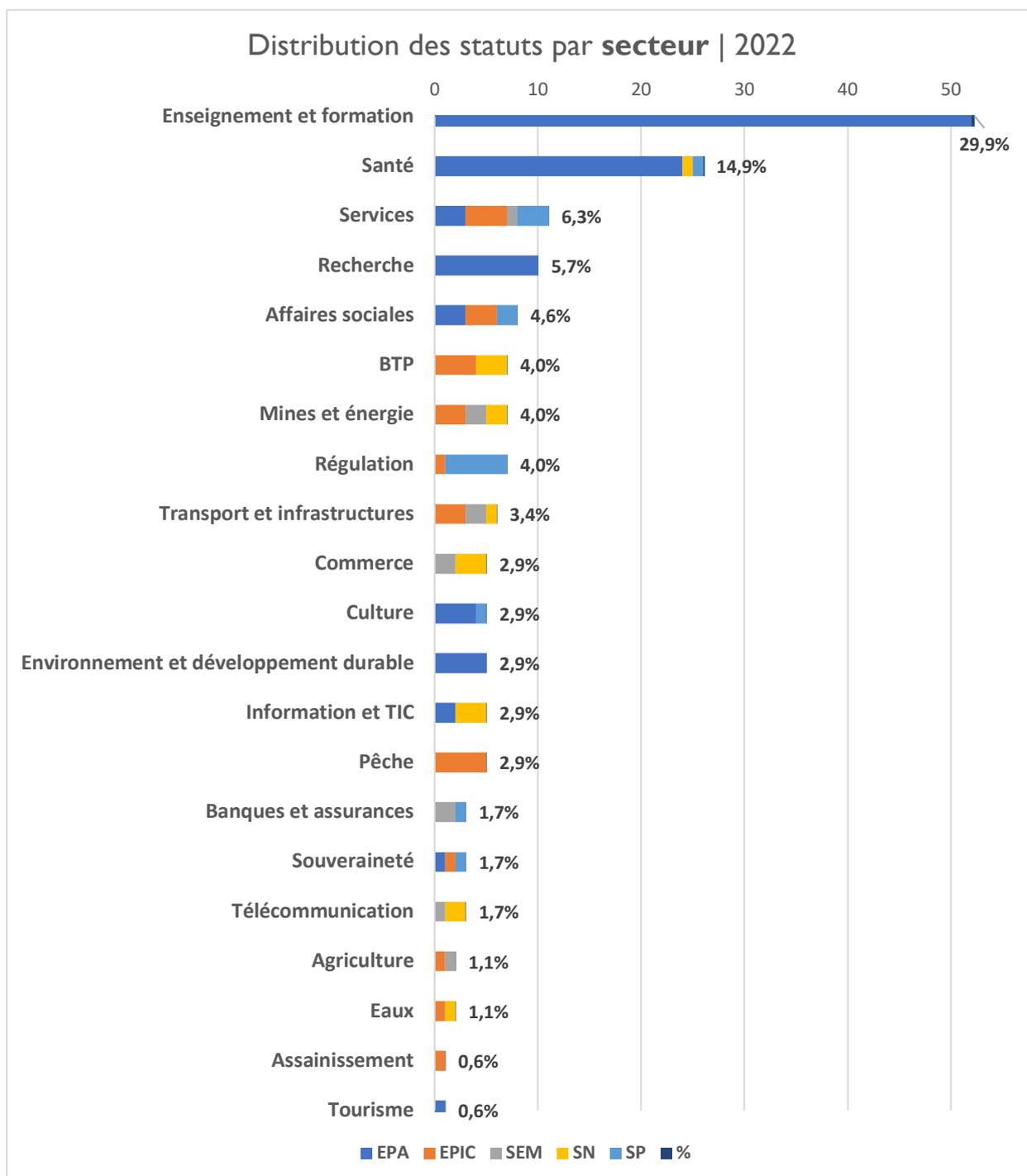


FIG.8: DISTRIBUTION DES STATUTS | PAR SECTEUR

L'effectif très important d'établissements dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé s'explique par le nombre d'institutions de formation et d'hôpitaux publics dont dispose le pays et qui se présentent sous forme d'EPA distincts.

### 1.4.3. Une pluralité des vocations d'entreprises

Indépendamment de leurs statuts juridiques et de leurs secteurs, chacune des EP dispose d'une vocation à travers laquelle elle contribue au développement du pays.

L'analyse croisée de la vocation et du statut juridique de l'entreprise donne un meilleur aperçu sur la structure du portefeuille public. Ainsi, la répartition du portefeuille des EP est caractérisée par une concentration sur quelques vocations notamment sociale et commerciale. Ainsi, les vocations d'Éducation, formation et recherche (36,2%) ; Activités commerciales (20,7%) ; et Santé (14,4%) représentent 71,3% du portefeuille.

†AB.5: REPARTITION DU PORTEFEUILLE DES EP | PAR VOCATION

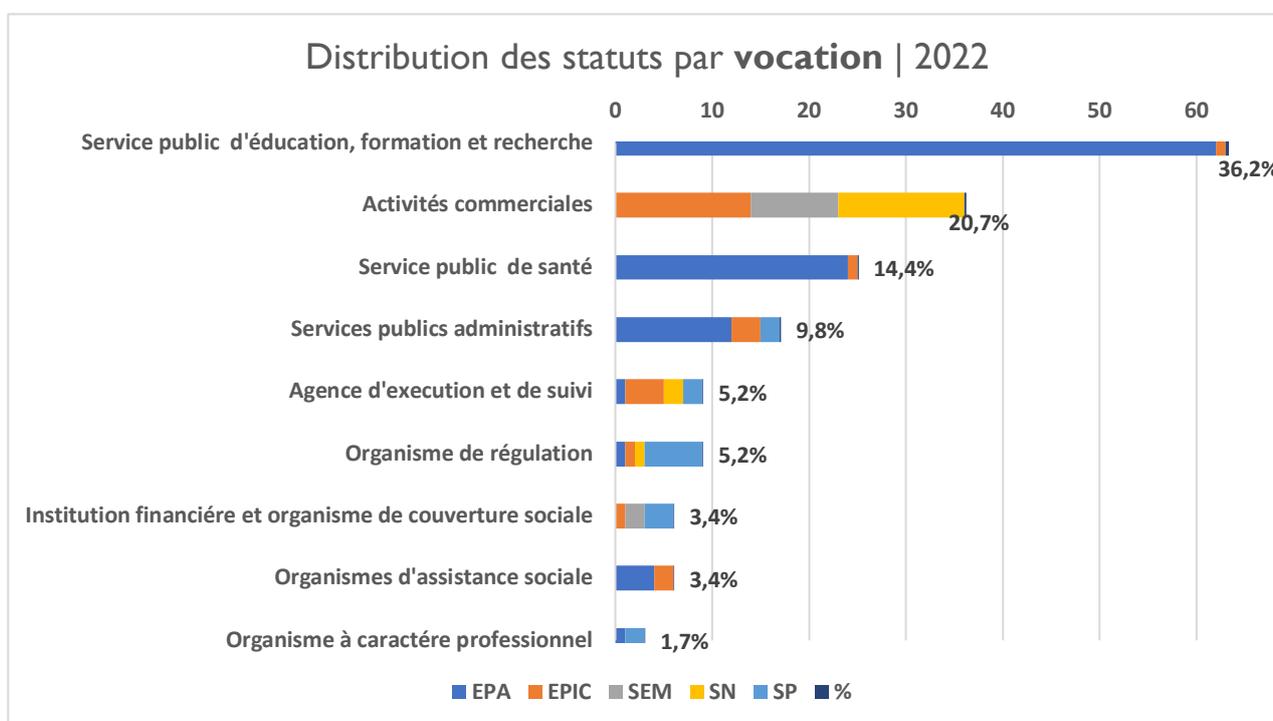


FIG.9: REPARTITION DES STATUTS | PAR VOCATION

Il est à noter que :

- La vocation du service public d'éducation, de formation et de recherche est fortement concentrée. En fait, 62 établissements publics, opèrent dans ce service de l'éducation, de la formation et de la recherche. Ces 58 établissements constituent 98% des établissements opérant dans cette vocation.
- Les entreprises à vocation commerciale sont largement plus dispersées. En effet, 39% d'entre elles ont un statut d'EPIC, ceci s'explique par la nature de leur vocation. 36% du portefeuille de cette même vocation sont dites des Sociétés Nationales (SN). Les 25% qui restent sont des Sociétés d'Économie Mixte (SEM).

Ces vocations regroupent l'ensemble des services fournis par une EP. Celles-ci se déclinent en 9 grandes catégories :

### a. Organismes de Régulation

La fonction de régulation de l'activité concernée consiste d'un côté à améliorer la performance des principaux indicateurs économiques à long terme, tels que la croissance, l'emploi, l'équilibre extérieur et la stabilité des prix. D'un autre côté, elle permet d'orienter l'activité concernée à court et moyen terme, à travers une régulation conjoncturelle.

Ainsi, une autorité de régulation est un organisme gouvernemental indépendant dont la mission est définie par son décret de création. La mission de celle-ci peut être :

- La régulation de l'activité concernée, notamment dans le cadre d'une action territoriale (à l'échelle locale, régionale, ou nationale), politique conjoncturelle, etc. ;
- La régulation sectorielle, qui s'applique à organiser ou à fluidifier le fonctionnement de la filière d'un secteur d'activité ;
- La régulation par le biais d'une intervention ou d'un encadrement du fonctionnement des marchés lorsque ceux-ci révèlent des anomalies dommageables pour une collectivité ou pour l'intérêt général.

†AB.6: EP AYANT UNE VOCATION DE REGULATION (NBRE = 9)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Recherche	EPA	<b>LNCQM</b>	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments
Régulation	SP	<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle
	SP	<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures
	SP	<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audio-visuel
	SP	<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics
	SP	<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers
	SP	<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
Souveraineté	EPIC	<b>ANAC</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile
Télécom.	SN	<b>SDIN</b>	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques

### Illustration : **CRZFN**

Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou est créé par la loi n° 2013-001 portant création de la Zone Franche. Il est rattaché à la Présidence de la République.

Ses responsabilités principales incluent la régulation de la Zone Franche, en particulier les relations entre les différents acteurs tels que l’Autorité, la commune de Nouadhibou, les développeurs, les opérateurs et les entreprises agréées<sup>2</sup>.

Parmi ses tâches, il veille au respect des lois et règlements relatifs à la Zone Franche, aux zones de développement et aux infrastructures. Il garantit également l’accès équitable des entreprises prioritaires aux services et utilités dans les zones d’activités et règle les conflits relatifs à l’application de la loi, des textes d’application, des règlements intérieurs des zones de développement, des conventions conclues ou des actes pris en application de ces textes.

## b. Agences et Société d’Exécution et de Suivi

Une agence ou une société d’exécution et de suivi est un établissement public qui assure la mobilisation des fonds du gouvernement (au niveau national ou régional), l’exécution de chantiers et/ou le suivi de projets de développement national.

†AB.7: EP AYANT UNE VOCATION D’EXECUTION ET SUIVI (NBRE = 9)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	SP	<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l’Emploi (précéd. ANAPEJ)
Agriculture	EPIC	<b>SONADER</b>	Société Nationale pour le Développement Rural
BTP	SN	<b>SNFP</b>	Société Nationale des Puits et Forages
	EPIC	<b>ANESP</b>	Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets
	SN	<b>SNAAT</b>	Société Nationale d’Aménagement Agricole et des Travaux
	EPIC	<b>ETR-ML</b>	Établissement d’Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
	EPIC	<b>ETER</b>	Établissement des Travaux d’Entretien Routier
Environnement et développ. durable	EPA	<b>ANGMV</b>	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
Services	SP	<b>ADU</b>	Agence pour le Développement Urbain

<sup>1</sup> Autorité de la Zone Franche de NDB, **Gouvernance** (<https://www.ndbfreezone.mr/fr/la-zf/gouvernance>, 2023).

*Illustration : ANESP*

Le rôle de l'Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets, créée en 2009, est d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation des études, le contrôle, le suivi et l'évaluation des grands projets de développement.

L'Agence a pour vocation de promouvoir l'exécution des projets publics en réduisant les délais de réalisation des études et des travaux y afférents dans le respect des normes de qualité et d'instaurer une gestion rationnelle et durable des ressources humaines et financières de l'État.

### c. Services Publics Administratifs

Il s'agit essentiellement d'établissements publics à caractère administratif ayant comme vocation la protection de l'environnement, de la souveraineté, etc.

†AB.8: EP AYANT UNE VOCATION DE SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF (NBRE = 17)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	EPIC	<b>AWQAF</b>	Établissement National des Awqaf
Culture	EPA	<b>FNSVA</b>	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes
Environnement et développement durable	EPA	<b>PNBA</b>	Parc National du Banc d'Arguin
	EPA	<b>PND</b>	Parc National de Diawling
	EPA	<b>ONMét</b>	Office National de la Météorologie
	EPA	<b>PNA</b>	Parc National d'Awleiguatt
Information et TIC	EPA	<b>AMI</b>	Agence Mauritanienne d'Information
	EPA	<b>ADPPC</b>	Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentale
Recherche	EPA	<b>LPBPD</b>	Labo. Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier
Régulation	EPIC	<b>AMAM</b>	Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
Services	SP	<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
	EPIC	<b>APCM</b>	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie
	EPA	<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
	EPA	<b>APIM</b>	Agence de Promotion des Investissement en Mauritanie
Souveraineté	SP	<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire
	EPA	<b>OGRAC</b>	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels
Tourisme	EPA	<b>ONT</b>	Office National du Tourisme

#### Illustration : ONMét

L'Office National de Météorologie assure, dans le cadre de ses attributions, l'observation et la prévision du temps contribuant ainsi à la sauvegarde des vies et des biens. Il contribue aussi au développement économique et social du pays en répondant aux besoins en informations météorologiques, climatologiques et environnementales des différents secteurs d'activités à travers la publication de :

- *Bulletins météorologiques,*
- *Bulletins météo marins,*
- *Avis et alertes sur données et informations climatiques tout en communiquant sur la météorologie pour les besoins de l'aéronautique*

#### d. Institutions Financières et Organismes de Couverture Sociale

Une institution financière est une institution publique ou privée, qui assure une mission économique ou financière et qui fournit des services financiers à ses clients. C'est donc une entité dont l'objet est la gestion des fonds et qui offre généralement des services financiers. Elle peut prendre la forme d'une banque, d'une caisse d'épargne et de crédit, d'une société de financement, d'une compagnie d'assurance, ou encore d'un investisseur institutionnel.

Un organisme de couverture sociale quant à lui, c'est un système qui permet de protéger un assuré, d'une part à travers des prestations de couverture des risques de la vie (vieillesse, maladie, chômage, etc.) qui entraîneraient une baisse de revenus, ou encore d'autre part contre une augmentation de charge, d'une naissance, etc.

†AB.9: EP AYANT UNE VOCATION SOCIALE (NBRE = 6)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	EPIC	<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
	SP	<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
Banques et assurances	SEM	<b>CH BANK</b>	Chinguetti Bank
	SEM	<b>DAMANE</b>	Damane Assurance
	SP	<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement
Santé	SP	<b>CNASS</b>	Caisse Nationale de Solidarité en Santé Publique

### Illustration : CNSS

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) est un EPIC, créé par la loi 67039 du 03 Février 1967 et ses textes subséquents pour gérer un régime de sécurité sociale en Mauritanie.

La CNSS est placée sous la tutelle technique du Ministère chargé du Travail et est administrée par un Conseil d'administration tripartite (État - Employeurs - Travailleurs).

Le régime de la CNSS fonctionne selon un système de répartition et repose principalement sur les cotisations des employeurs à hauteur de 15% (13% pour la CNSS et 2% pour la médecine de travail) ; et celle des travailleurs salariés à hauteur de 1%.

L'affiliation au régime de Sécurité sociale est obligatoire pour diverses catégories de personnes. Le régime de sécurité sociale joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations en Mauritanie, en apportant stabilité et cohésion au monde du travail.

Ce régime couvre 3 principales branches, à savoir :

- Les prestations familiales,
- Les risques professionnels,
- Les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès.

En plus de ces branches, la CNSS gère un Fonds d'action sanitaire et sociale (FASS) qui octroie des subventions aux organismes nationaux œuvrant dans le domaine social.

Au niveau international, la CNSS est membre de l'Association internationale de Sécurité Sociale (AISS), membre fondateur de l'Association Arabe de Sécurité Sociale, et de de l'Interafricaine de prévention des risques professionnels (IAPRP) et membre observateur de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale<sup>3</sup>.

### e. Organismes d'Assistance Sociale

L'assistance sociale est un service fourni par l'État au profit de personnes et ménages en situation précaire. Contrairement aux systèmes d'assurance et aux mutuelles, le régime d'assistance sociale est non-contributif. Des entités gouvernementales et non gouvernementales contribuent au régime en faisant des transferts réguliers. Ceux-ci se présentent en espèces ou en nature, comme ils peuvent se présenter sous forme de réduction de frais et/ou d'application de prix préférentiel.

Ces transferts, pouvant inclure, entre autres, les allocations familiales et les pensions sociales, ont pour principaux objectifs l'éradication de la pauvreté et la facilitation de l'accès aux services de base.

---

<sup>2</sup> CNSS, **Présentation du régime de sécurité sociale** ([cnss.mr/presentation-du-regime-de-securite-sociale](http://cnss.mr/presentation-du-regime-de-securite-sociale), 2023)

†AB.10: EP AYANT UNE VOCATION D'ASSISTANCE SOCIALE (NBRE = 6)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	EPA	<b>CNOU</b>	Centre National des Œuvres Universitaires
	EPA	<b>CARSECL</b>	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
Enseignement et formation	EPA	<b>CPISE</b>	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants
	EPA	<b>CFPSESH</b>	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
Pêche	EPIC	<b>SNDP</b>	Société Nationale de Distribution de Poisson
Transport et infrastructures	EPIC	<b>STP</b>	Société de Transport Public

#### Illustration : **SNDP**

La Société Nationale de Distribution de Poisson est un EPIC, créé par décret n°2013-181 en date de 13 novembre 2013 et placée sous la tutelle du ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.

L'établissement a pour rôle d'assurer la distribution du poisson, produit subventionné à 82% par l'état, sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, la SNDP a ouvert des poissonneries modernes dans toutes les wilayas de l'intérieur du pays et dans les 9 moughataas des 3 wilayas de Nouakchott

#### f. Service Public de Santé

Il s'agit essentiellement d'EPA ayant comme vocation la santé des concitoyens.

†AB.11: EP AYANT UNE VOCATION DE SANTE (NBRE = 25)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Santé	EPA	<b>CH Aioun</b>	Centre Hospitalier d'Aioun
	EPA	<b>CH Akjoujt</b>	Centre Hospitalier d'Akjoujt
	EPA	<b>CH Aleg</b>	Centre Hospitalier d'Aleg
	EPA	<b>CH Atar</b>	Centre Hospitalier d'Atar
	EPA	<b>CH Boghé</b>	Centre Hospitalier de Boghé
	EPA	<b>CH Kaédi</b>	Centre Hospitalier de Kaédi
	EPA	<b>CH Kiffa</b>	Centre Hospitalier de Kiffa
	EPA	<b>CH NDB</b>	Centre Hospitalier de Nouadhibou
	EPA	<b>CH Néma</b>	Centre Hospitalier de Néma

	EPA	<b>CH Rosso</b>	Centre Hospitalier de Rosso
	EPA	<b>CH Sélibaby</b>	Centre Hospitalier de Sélibaby
	EPA	<b>CH Tidjikja</b>	Centre Hospitalier de Tidjikja
	EPA	<b>CH Zoueratt</b>	Centre Hospitalier de Zoueratt
	EPA	<b>CHME</b>	Centre Hospitalier Mère Enfant
	EPA	<b>CHN</b>	Centre Hospitalier National
	EPA	<b>CHS</b>	Centre Hospitalier des Spécialités
	EPA	<b>CNC</b>	Centre National de Cardiologie
	EPA	<b>CNO</b>	Centre National d'Oncologie
	EPA	<b>CNORF</b>	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle
	EPA	<b>CNOUSP</b>	Centre National des Opérations d'Urgence en Santé Publique (Meladh)
	EPA	<b>CNTS</b>	Centre National de Transfusion Sanguine
	EPA	<b>HA</b>	Hôpital de l'Amitié
	EPA	<b>HCZ</b>	Hôpital de Cheikh Zayed
	EPA	<b>INHV</b>	Institut National Hepato-Viral
Affaires sociales	EPIC	<b>ONMT</b>	Office National de la Médecine du Travail

#### Illustration : **HCZ**

L'Hôpital CHEIKH ZAYED est un EPA, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n°20-2001 en date du 5 avril 2001.

Du fait de sa taille, l'hôpital HCZ se positionne en tant que 2<sup>ème</sup> établissement dans le secteur de la santé. Par ailleurs, il est le 2<sup>ème</sup> centre de référence en matière de prestations et de soins dont dispose le pays. Il fournit des services diversifiés, notamment en anesthésie, en urologie, en ORL, en traumatologie, en hémodialyse, en maternité, etc.

### g. Service Public d'Éducation, de Formation et de Recherche

Les services publics sociaux ont pour but l'intérêt social et sont essentiellement régis par le droit public. Leur principal objectif est de garantir les droits sociaux exprimés dans des textes légaux ou sous d'autres formes, qui permettent de satisfaire les besoins sociaux de personnes et de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité.

Font partie des prestations de services publics sociaux : les services publics de santé, d'éducation, de formation et de recherche. Ceux-ci sont fournis par l'État et/ou par des organismes non gouvernementaux.

†AB. I2: EP AYANT UNE VOCATION D'ÉDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE (NBRE = 63)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Culture	EPA	<b>BN</b>	Bibliothèque Nationale
	EPA	<b>INA</b>	Institut National des Arts
	EPA	<b>ONMusées</b>	Office National des musées
	EPA	<b>ADM</b>	Académie Diplomatique de Mauritanie
	EPA	<b>ANRSI</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
	EPA	<b>AMAQ-ES</b>	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur
	EPA	<b>CFED</b>	Centre de Formation et d'Échange à Distance
	EPA	<b>CFPF</b>	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine
	EPA	<b>CFPM</b>	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
	EPA	<b>CSET</b>	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
	EPA	<b>EETFP Aïoun</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aïoun
	EPA	<b>EETFP Aleg</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg
	EPA	<b>EETFP Atar</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar
	Enseignement et formation	EPA	<b>EETFP-BTP-Riyadh</b>
EPA		<b>EETFP-BTP NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiments et Travaux Publics de Nouakchott
EPA		<b>EETFP Boghé</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé
EPA		<b>EETFP Kaédi</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi
EPA		<b>EETFP Néma</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma
EPA		<b>EETFP NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de NDB
EPA		<b>EETFP Tidjikja</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja
EPA		<b>EETFP Zouerat</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate
EPA		<b>EETFP-TIC NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et de la Communication de NDB
EPA		<b>EETFPC</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott
EPA		<b>EETFPI NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott
EPA		<b>EETFP Kiffa</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Kiffa
EPA		<b>EETFP Rosso</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Rosso
EPA		<b>EETFP Sélibab.</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby
EPA		<b>EFP-MPG</b>	École de Formation Professionnelle des Mines, du Pétrole et du Gaz
EPA		<b>EETFP-TIC Nktt</b>	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakch.
EPA		<b>EHT</b>	École de l'Hôtellerie et du Tourisme
EPA		<b>ESP Kiffa</b>	École de Santé Publique de Kiffa
EPA		<b>ESP Néma</b>	École de Santé Publique de Néma
EPA		<b>ESP Rosso</b>	École de Santé Publique de Rosso
EPA	<b>ESP Sélibaby</b>	École de Santé Publique de Sélibaby	

	EPA	<b>ENAJM</b>	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
	EPA	<b>ENFVA</b>	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
	EPA	<b>ENI Aïoun</b>	École Nationale des Instituteurs d'Aïoun
	EPA	<b>ENI Akjoujt</b>	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt
	EPA	<b>ENI Kaédi</b>	École Nationale des Instituteurs de Kaédi
	EPA	<b>ENI NKTT</b>	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott
	EPA	<b>ENAS</b>	École Nationale pour l'Action Sociale
	EPA	<b>ENSSS</b>	École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé
	EPA	<b>ENS</b>	École Normale Supérieure
	EPA	<b>GMC</b>	Grande Mahadra Chinguittiya
	EPA	<b>INAPFTP</b>	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Profession.
	EPA	<b>ISJS</b>	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports
	EPA	<b>ISSET</b>	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
	EPA	<b>ISERI</b>	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
	EPA	<b>ISCAE</b>	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises
	EPA	<b>SupNum</b>	Institut Supérieur du Numérique
	EPA	<b>ISPLTI</b>	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat
	EPA	<b>UNA</b>	Université de Nouakchott Al Aasriya
	EPA	<b>USI Aïoun</b>	Université des Sciences Islamiques d'Aïoun
Mines et éner.	EPIC	<b>ANARPAM</b>	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier
Recherche	EPA	<b>CNLAA</b>	Centre National de Lutte Anti Acridien
	EPA	<b>CNRADA</b>	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
	EPA	<b>CNRE</b>	Centre National des Ressources en Eau
	EPA	<b>IMROP</b>	Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches
	EPA	<b>IMR-FMP</b>	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine
	EPA	<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique
	EPA	<b>ONISPA</b>	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture
	EPA	<b>ONARDEP</b>	Office National de Recherches et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme
Services	EPA	<b>IPN</b>	Institut Pédagogique National

#### Illustration : **ISCAE**

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises est un Établissement Public d'enseignement supérieur et de recherche, créé en 2009, par décret N° 2009-167 du 29 avril 2009, et placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. L'Institut a pour principal but de développer et d'offrir des formations initiales et continues, dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des techniques modernes de gestion et de l'informatique.

## h. Organismes à Caractère Professionnel

Un organisme à caractère professionnel est un organisme en relation directe avec les professions. Il défend les intérêts des adhérents dans leur branche professionnelle ou branche d'activité respective.

Ces organismes sont consultés par l'État à propos de leur secteur économique et social respectif. De plus, ces organismes ont des activités de négociations entre eux visant à faire évoluer les conditions de travail.

### †AB. 13: EP AYANT UNE VOCATION PROFESSIONNELLE (NBRE = 3)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Affaires sociales	EPA	<b>ONACVG</b>	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Services	SP	<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie
Culture	SP	<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers

#### Illustration : **CCIAM**

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie a été créée en 1958. Étant un EPIC, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sa mission principale est d'encadrer et de représenter les intérêts économiques des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de pêche et de prestations de services auprès des pouvoirs publics.

La CCIAM a été restructurée par loi 2000-04 du 17/01/2000 afin d'accompagner le développement du pays, d'assurer un rôle d'interface entre le public et le privé, et de donner une nouvelle impulsion au secteur privé. Ceci lui a permis de renforcer les liens économiques du pays avec le reste du monde à travers la signature de dizaines de protocoles d'accords et de coopérations avec des partenaires extérieurs.

## i. Activités Commerciales

Ces EP ont été créées pour des objectifs bien définis, pouvant être assurés par des entreprises commerciales, mais difficiles à effectuer par des entreprises privées soumises à la concurrence, compte tenu de certaines circonstances particulières et enjeux liés à ces objectifs.

Certaines parmi ces EP exercent conjointement des missions de service public à caractère administratif et des missions de service public à caractère industriel et commercial.

†AB.14: EP AYANT UNE VOCATION COMMERCIALE (NBRE = 36)

Secteur	Statut	Sigle	Dénomination
Agriculture	SEM	<b>COMASUD</b>	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés
Assainissement	EPIC	<b>ONAS</b>	Office National d'Assainissement
BTP	EPIC	<b>LNTP</b>	Laboratoire National des Travaux Publics
	SN	<b>ISKAN</b>	Société nationale d'aménagement de terrains, de développ. de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière
Commerce	SEM	<b>SMCP</b>	Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons
	SN	<b>CAMEC</b>	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Équipements et Consommables Médicaux
	SEM	<b>CNM</b>	Société des Chantiers Navals de Mauritanie
	SN	<b>SMPL</b>	Société Mauritanienne de Produits Laitiers
	SN	<b>STM</b>	Société Toumour Mauritania
Eaux	SN	<b>SNDE</b>	Société Nationale des Eaux
	EPIC	<b>ONSER</b>	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
Information et TIC	SN	<b>RM</b>	Radio Mauritanie
	SN	<b>TDM</b>	Télédiffusion de Mauritanie
	SN	<b>TVM</b>	Télévision de Mauritanie
Mines et énergie	SEM	<b>SNIM</b>	Société Nationale Industrielle et Minière
	SEM	<b>SOMAGAZ</b>	Société Mauritanienne de Gaz
	EPIC	<b>SOMIR</b>	Société Mauritanienne des Industries de Raffinage
	SN	<b>SOMELEC</b>	Société Mauritanienne d'Électricité
	SN	<b>SMH</b>	Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier
	EPIC	<b>MAADEN</b>	Société Nationale pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle
Pêche	EPIC	<b>EPBR</b>	Établissement Portuaire de la Baie du Repos
	EPIC	<b>MPN</b>	Marché au Poisson de Nouakchott
	EPIC	<b>PT</b>	Port de TANIT
	EPIC	<b>PN</b>	Port N'Diogo
Santé	SN	<b>CHS NDB</b>	Centre Hospitalier des Spécialités de NDB
Services	EPIC	<b>IN</b>	Imprimerie Nationale
	EPIC	<b>OCO</b>	Office du Complexe Olympique
	SEM	<b>SAN</b>	Société des Abattoirs de Nouakchott
	EPIC	<b>MPE</b>	Mauritanienne des Produit de l'Élevage
Télécommunication	SN	<b>MAURIPOST</b>	Société Mauritanienne des Postes
	SEM	<b>MAURITEL</b>	Société Mauritanienne des Télécommunications
Transport et infrastructures	EPIC	<b>PAN</b>	Port Autonome de Nouadhibou
	EPIC	<b>PANPA</b>	Port Autonome de Nouakchott dit (Port d'Amitié)
	SEM	<b>SAM</b>	Société des Aéroports de Mauritanie
	SN	<b>SBM</b>	Société des Bacs de Mauritanie
	SEM	<b>MAIL</b>	Mauritanie Airlines

### Illustration : **SNIM**

La Société Nationale Industrielle et Minière est une société anonyme créée en 1974 par la nationalisation des Mines de Fer de la Mauritanie. L'objet de la société est de :

- 1) *Promouvoir la recherche et l'exploitation des ressources minérales et, à cet effet, d'exécuter ou de faire exécuter tous travaux de recherches géologiques, minières et pétrolière.*
- 2) *Exploiter ... des mines, carrières et gisements d'hydrocarbures liquidés ou gazeux.*
- 3) *Construire et gérer des usines sidérurgiques, métallurgiques, chimiques ou pétrochimiques et, ... toutes installations industrielles traitant des substances minérales ...*
- 4) *Distribuer et vendre dans leur état naturel ou après traitement les substances minérales extraites ou acquises par elle.*
- 5) *Créer, d'acquérir, de prendre à bail, exploiter toutes routes et voies ferrées, moyens de transport par terre, mer ou air, utiles à l'exploitation des mines ou établissement de la société.*

L'État mauritanien possède 78,35 % du capital de la SNIM, le reste est détenu par six autres actionnaires : KIA (7,17%), ARMICO (5,66%), IFED (4,59%), ONHYM (2,29%), BID (1,79%) et des entrepreneurs privés mauritaniens (0,14%).

En 2022, la SNIM a commercialisé 13,349 m<sup>ns</sup> de tonnes de minerai de fer, générant ainsi un chiffre d'affaires consolidé d'environ 48 m<sup>ds</sup> 141 m<sup>ns</sup> MRU (environ 1,264 m<sup>ds</sup> \$), Ces chiffres indiquent une baisse d'environ 15% par rapport à 2021 où la SNIM avait réalisé un chiffre d'affaires de 59 m<sup>ds</sup> 277 m<sup>ns</sup> MRU pour la vente de 12,702 m<sup>ns</sup> de tonnes de minerai de fer.

Cette diminution s'explique principalement par la chute des prix du minerai, passant de plus de 200 \$ au printemps 2021 à moins de 100 \$ en octobre 2022. Cette baisse de 15,3% dans les revenus des exportations de minerai de fer est survenue malgré l'augmentation des quantités exportées (passant de 12,7 m<sup>ns</sup> de tonnes en 2021 à 13,3 m<sup>ns</sup> de tonnes en 2022).

La répartition géographique des exportations de minerai de fer de la SNIM montre que la Chine reste la principale destination, représentant 47,9% des exportations en 2022 ; suivie par l'Algérie avec 12,2%: un nouveau marché pour la société ; ensuite par l'Italie (8,3%), Australie (6,6%), Japon (6,2%), France (4,2%) et Allemagne (4,0%)<sup>4</sup>.

---

## **1.5. Aspect régional :**

La répartition géographique des EP est présentée sous deux approches :

- La 1<sup>ère</sup> approche dépend de l'emplacement des sièges des EP ;
- La 2<sup>ème</sup> se rapporte à leurs zones d'intervention.

---

<sup>3</sup> EITI, **Rapport IETI / Mauritanie 2022** ([eiti.org/sites/default/files/2023-10/Rapport2022\\_2.pdf](https://eiti.org/sites/default/files/2023-10/Rapport2022_2.pdf), 2023), p.26

### 1.5.1. Une centralisation administrative

Une concentration territoriale se dégage. La capitale du pays abrite le plus grand nombre de sièges sociaux (114 EP), soit 67% des sièges des entreprises publiques. Dakhlet Nouadhibou, capitale économique, arrive en 2<sup>ème</sup> position avec 13 EP, soit 7%. Les autres Wilayas abritent 42 entités avec une moyenne de 3,8 par région.

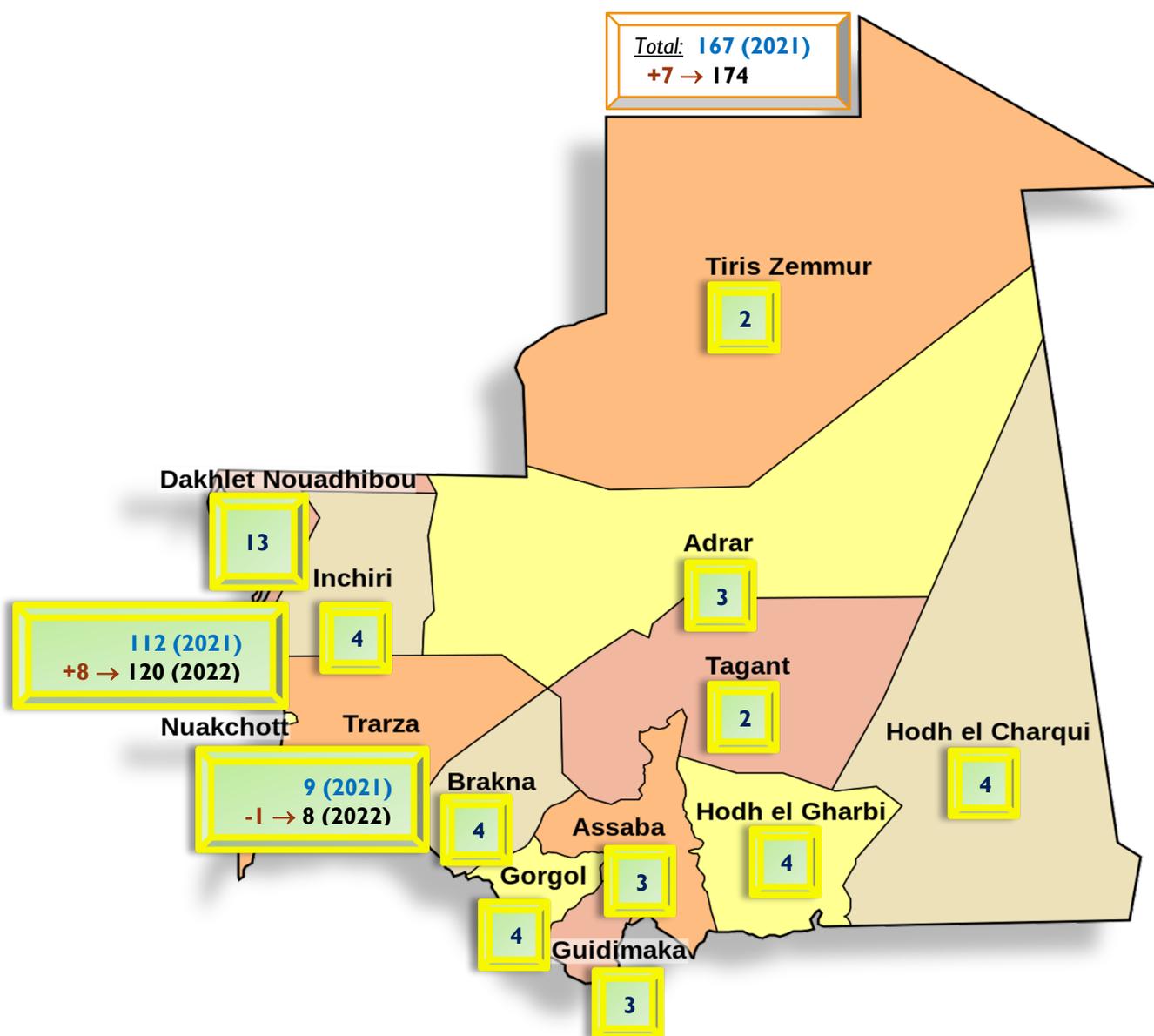


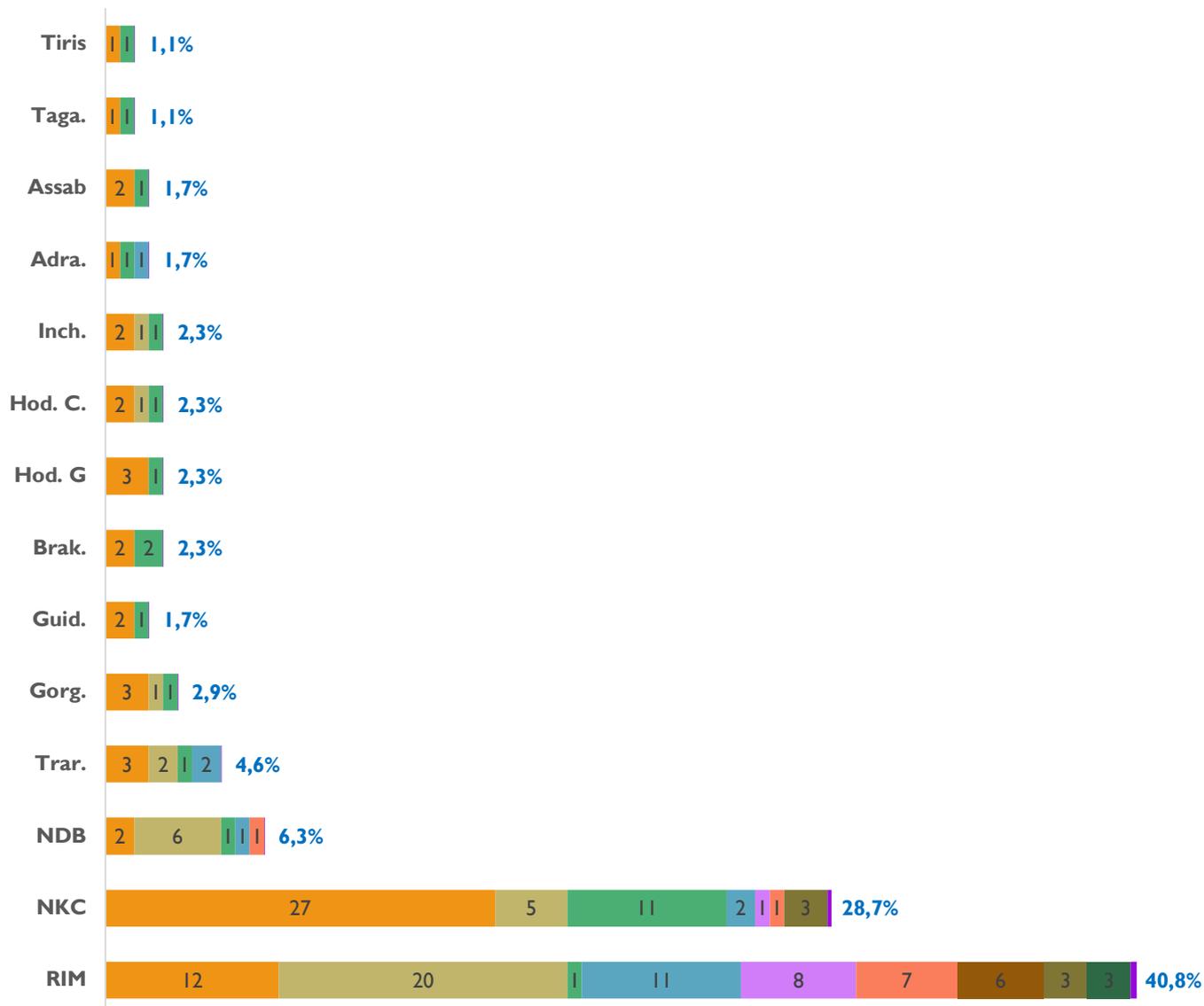
FIG. 10: REPARTITION DES EP | EN RAISON DE L'EMPLACEMENT DU SIEGE

### 1.5.2. Une intervention étendue

La 2<sup>ème</sup> lecture repose sur la répartition des EP selon leurs zones d'intervention. Cette analyse permet de mesurer le niveau de concentration des interventions.

Malgré la forte concentration des sièges des entreprises publiques à Nouakchott pour 67,07%, 67 d'entre elles offrent leurs services à travers tout le territoire et 47 opèrent uniquement à Nouakchott. Les 53 restantes se répartissent sur les autres Wilayas.

## Croisement des EP par vocation et zone d'intervention | 2022



	RIM	NKC	NDB	Trar.	Gorg.	Guid.	Brak.	Hod. G	Hod. C.	Inch.	Adra.	Assab	Taga.	Tiris
■ Sce pub. d'édu., form. et rech.	12	27	2	3	3	2	2	3	2	2	1	2	1	1
■ Activités com.	20	5	6	2	1				1	1				
■ Sce pub. de santé	1	11	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
■ Sces pub. Admin.	11	2	1	2							1			
■ Agence d'exé. et de suivi	8	1												
■ Org. de régulation	7	1	1											
■ Inst. fin. & Org. de couv. sociale	6													
■ Org. d'assist. sociale	3	3												
■ Org. à caractère pro.	3													
■ %	40,8%	28,7%	6,3%	4,6%	2,9%	1,7%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	1,7%	1,7%	1,1%	1,1%

FIG. 11 : REPARTITION DES EP | SELON LA ZONE D'INTERVENTION

Ci-après est une comparaison des régions, en termes de Wilayas bénéficiaires d'interventions, hors la capitale et 'tout le territoire national' comme zones d'interventions).

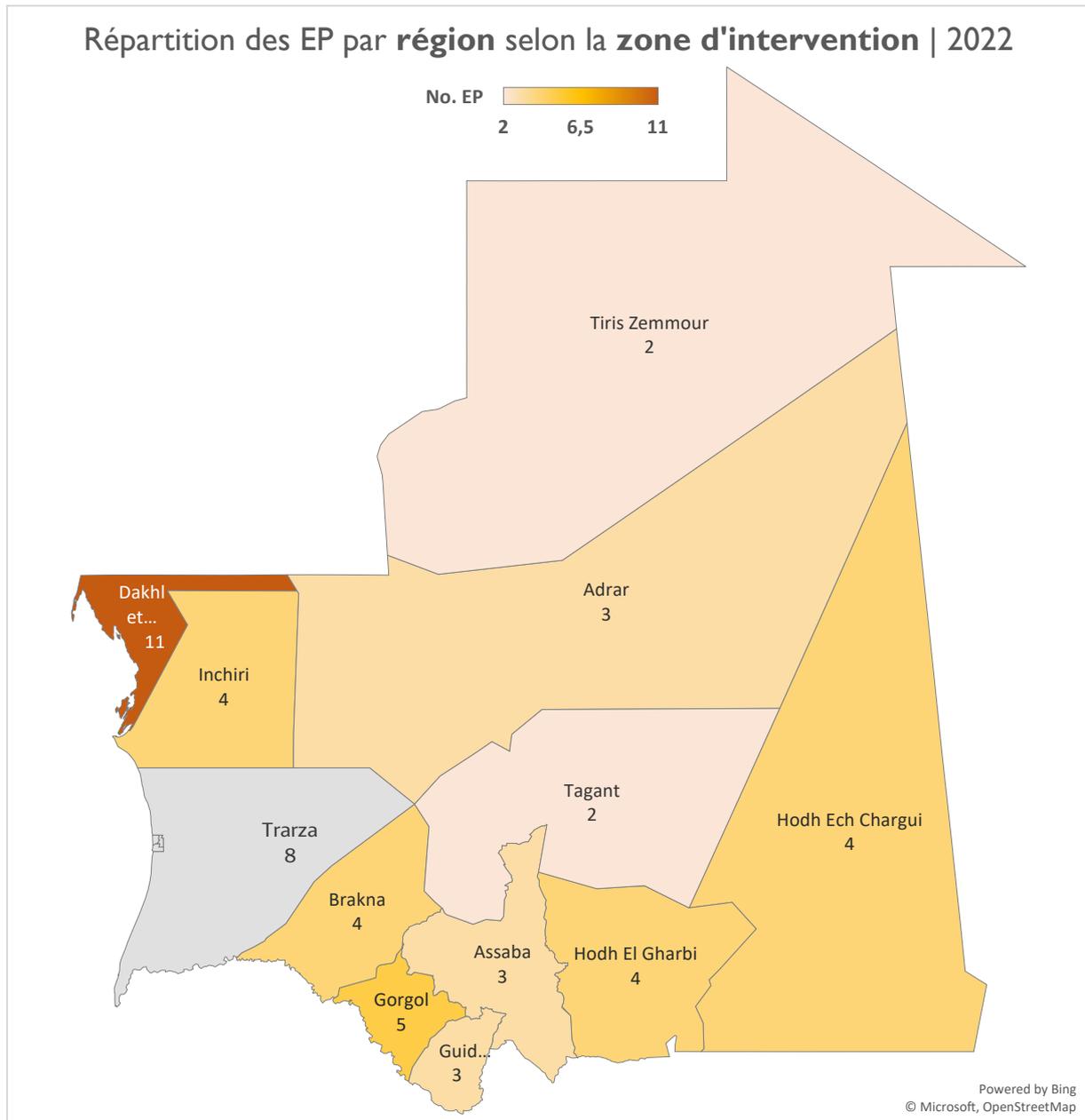


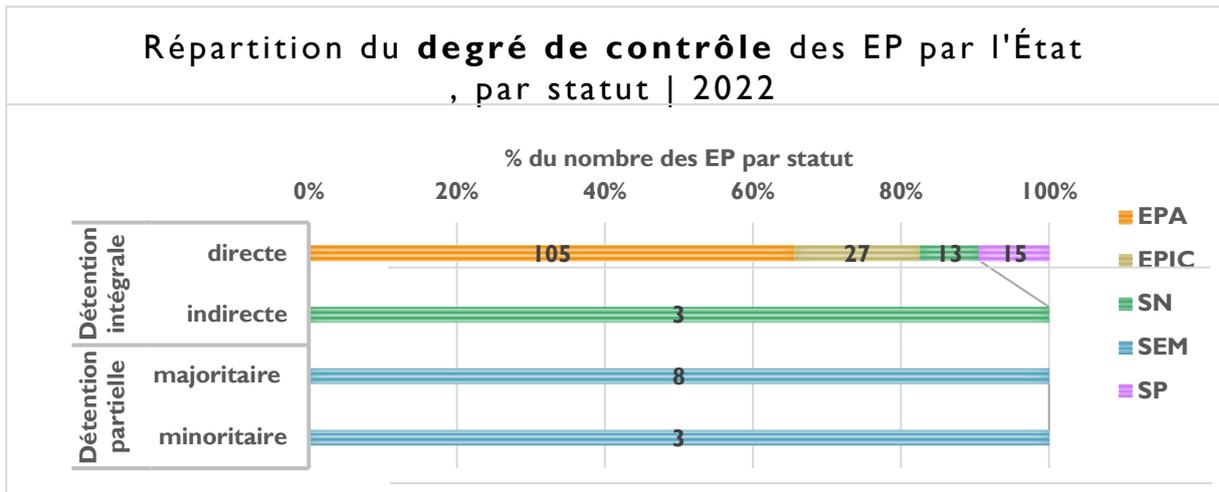
FIG. I.2: COMPARAISON DES REGIONS | SELON LE NOMBRE D'EP Y OPERANT

## 1.6. Aspect économique

### 1.6.1. Une participation de l'État différenciée

Les 174 EP peuvent également faire l'objet d'une répartition en fonction de la structure de leur capital et ainsi du degré de contrôle par l'État. Ceci permet d'avoir un aperçu clair du pouvoir dont dispose l'État en fonction du pourcentage de détention du capital de chaque entreprise dans son portefeuille.

La figure suivante donne un aperçu de ce degré de contrôle que l'État exerce sur les EP, réparties par statut.



**FIG. 13 : REPARTITION DU DEGRE DE CONTROLE DES EP PAR L'ÉTAT | PAR STATUT**

En termes du volume et du rapports de détention du capital des EPs par l'État, ceux-ci peuvent être classés en 3 catégories, en référence au statut juridique de ces EP :

- A. **Détention intégrale** ; 112 EP où l'État détient l'intégralité du capital de 163 EP : tous les **105 EPA**, **27 EPIC** et **15 SP**, ainsi que toutes les **16 SN** (dont 3 cas de détention intégrale du capital via des participations indirectes : RM, TVM, et TDM).
- A. **Détention majoritaire** ; où l'État est actionnaire majoritaire au sein de **8 SEM** (sur 11 SEM) : CNM ; MAIL ; COMASUD ; SNIM ; SMCP ; SAN ; et SAM
- B. **Détention minoritaire** ; où l'État est actionnaire minoritaire dans les **3 SEM** qui restent.
  - 43% du capital de la Société Mauritanienne de Télécommunications (MAURITEL),
  - 35% du capital de la Société Mauritanienne de Gaz (SomaGaz), et
  - 34% du capital de Chinguetti Bank (Ch.Bank).

Le tableau suivant donne un aperçu de ces 11 SEM qui sont détenues partiellement par l'État ainsi que les 3 SN qui sont détenus intégralement par l'État via des participations indirectes.

**†AB. 15: EP DESQUELLES L'ÉTAT N'A PAS UNE DETENTION INTEGRALE DIRECTE (NBRE = 14)**

Secteur d'activité	Statut	EP	Année création	Part globale de l'État
Information et TIC	SN	<b>RM</b>	2010	100%
Information et TIC	SN	<b>TDM</b>	2010	100%
Information et TIC	SN	<b>TVM</b>	2011	100%
Commerce	SEM	<b>CNM</b>	2014	87%
Transport et infrastructures	SEM	<b>MAIL</b>	2009	84,4%
Agriculture	SEM	<b>COMASUD</b>	2013	79%
Mines et énergie	SEM	<b>SNIM</b>	1978	78%

Commerce	SEM	<b>SMCP</b>	1984	70%
Services	SEM	<b>SAN</b>	1997	70%
Transport et infrastructures	SEM	<b>SAM</b>	1994	66%
Banques et assurances	SEM	<b>DAMANE</b>	2010	58%
Télécommunication	SEM	<b>MAURITEL</b>	1999	43,2%
Mines et énergie	SEM	<b>SOMAGAZ</b>	1987	35%
Banques et assurances	SEM	<b>CH BANK</b>	1972	34%
3 SN & 11 SEM				

La figure suivante présente les parts des participations directes et indirectes de ces EP où l'État n'est pas actionnaire majoritaire via une détention directe.

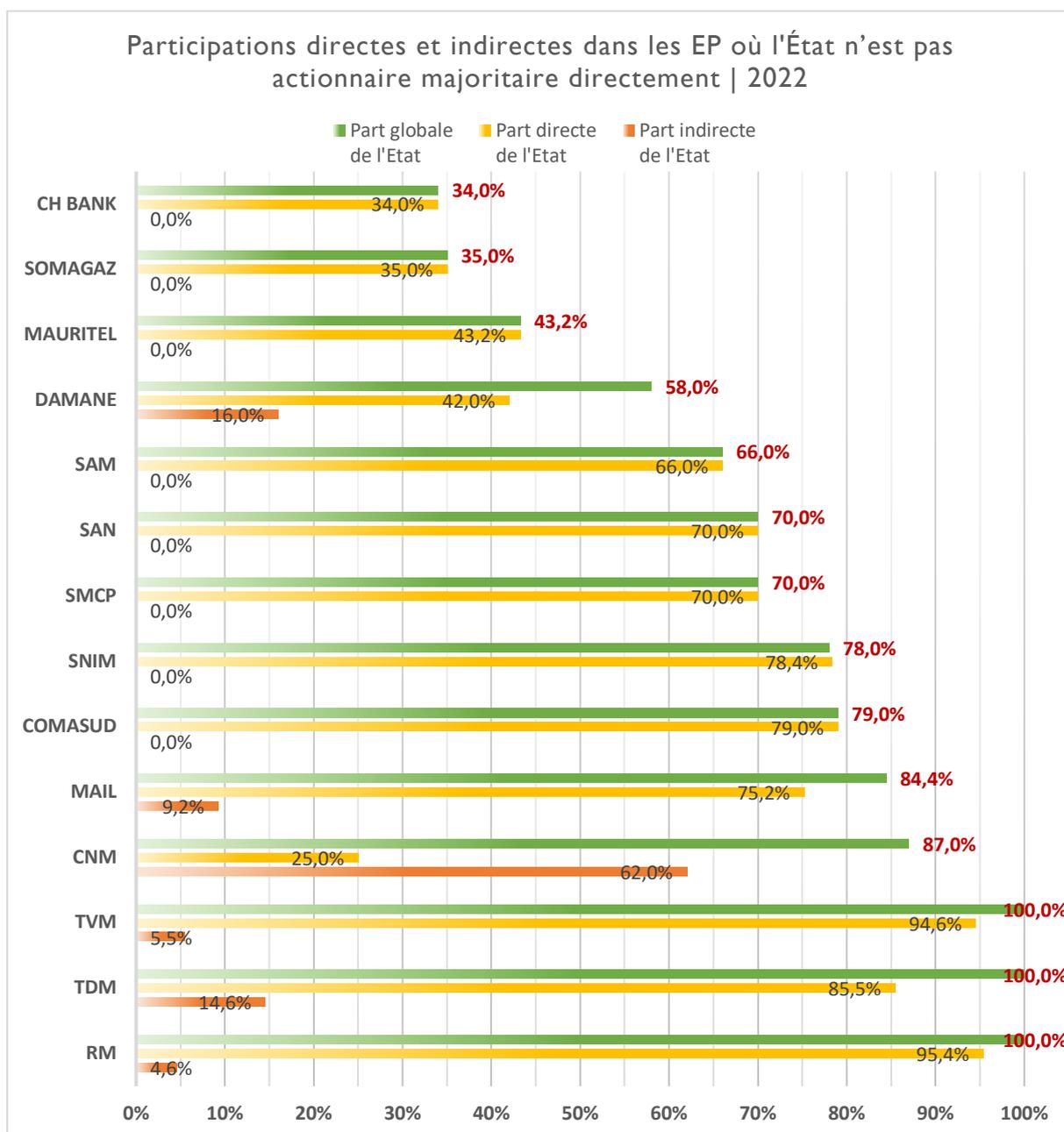


FIG. 14: PARTICIPATIONS DANS 14 EP DESQUELLES L'ÉTAT N'A PAS UNE DETENTION INTEGRALE DIRECTE

## 1.6.2. Un poids important dans l'économie nationale et le développement du pays

L'analyse distingue entre 2 grandes catégories d'EP, d'une part, celle des EPIC, SCP et assimilés et d'autre part celle des EPA et structures similaires. Autrement dit, cette analyse est basée principalement sur leur mode de comptabilité (publique ou commerciale). Il s'avère indispensable d'analyser les ratios présentés ci-après, le but ultime étant de mesurer le poids des EPIC, des SCP et assimilés dans l'économie nationale.

La part de la valeur ajoutée dans le PIB national permet d'apprécier l'évolution de la contribution de l'ensemble des EPIC, des SCP et assimilés à la richesse du pays. En 2022, la valeur ajoutée a représenté 10,31% du PIB Courant. Celle du chiffre d'affaires a affiché une valeur d'environ 1/5 du PIB à 19,19%. Ces valeurs assez importantes montrent l'impact des EP sur le niveau de la richesse nationale.

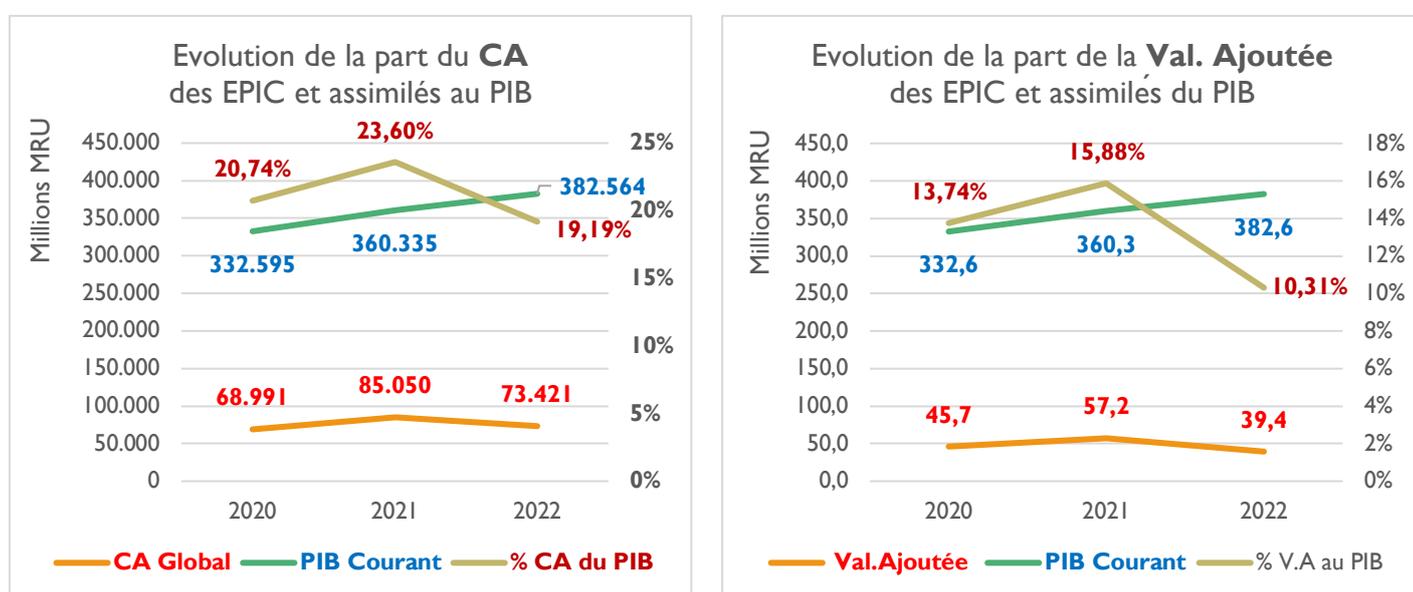


FIG. 15: ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES EPIC ET ASSIMILÉS AU PIB NATIONAL

Par ailleurs, en excluant 7 des 8 EP créés en 2022 dont les données n'étaient pas accessibles à temps, l'emploi global au niveau du secteur des EP est passé de 34.603 en 2021 à 35.525 en 2022, soit une hausse de 3%. La figure suivante indique la partition des EP par Nbre d'effectif.

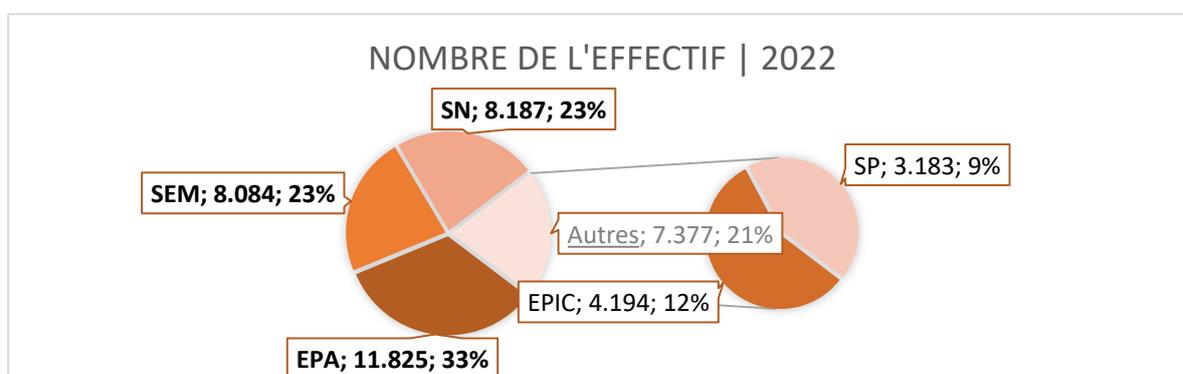
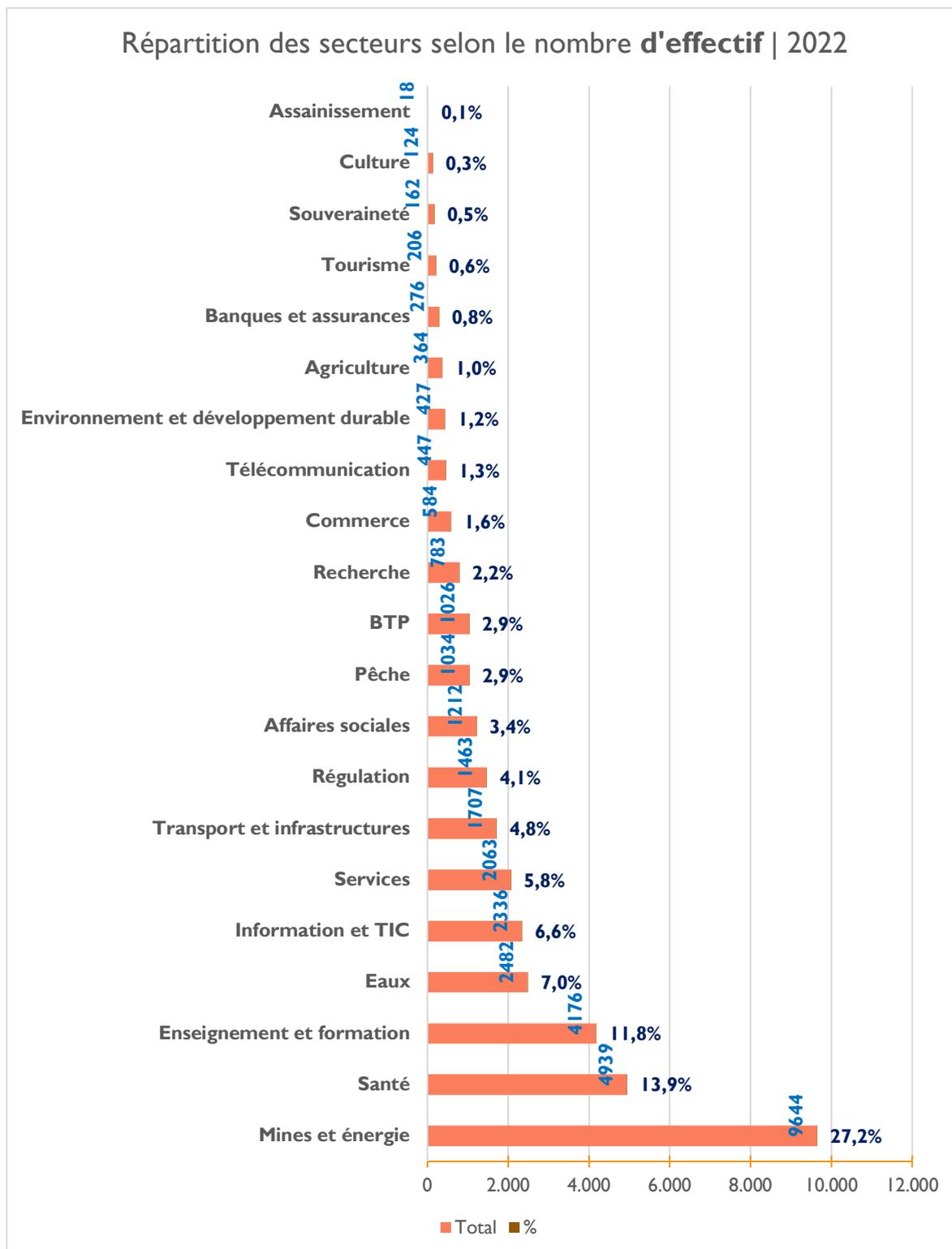


FIG. 16: REPARTITION DES EP SELON LE NOMBRE D'EFFECTIF | PAR STATUT

La figure suivante présente la répartition des secteurs en termes du nombre de l'effectif du personnel des EP. Le secteur des Mines et Énergie vient en chef de file avec un nombre de 9.644, soit 27,2%, suivi par le secteur de la Santé à 13,9%, et ensuite par le secteur de l'Enseignement et la Formation à 11,8%.



**FIG. I 7: REPARTITION DES SECTEURS SELON LE NOMBRE D'EFFECTIF**

## II. PERFORMANCES ECONOMIQUES & FINANCIERES

Cette partie apporte une dimension économique et financière à l'analyse. Elle fait la distinction entre 2 grandes typologies :

- La 1<sup>ère</sup> comprend l'ensemble des EPA et 8 EP assimilées n'ayant pas tenu une comptabilité commerciale (ANRPTS, ARMP, ARSN, CCIAM, CNARM, CRZFN, HAPA, et TECHGHIL). Ces 113 EP n'ont pas de chiffre d'affaires, leurs ressources proviennent quasiment de subventions accordées par l'État, de dons et de recettes propres.
- La 2<sup>ème</sup> catégorie étudiée regroupe les EPIC, les Sociétés à Capitaux Publics, ainsi que 7 établissements à Statut Particulier (SP) qui tiennent une comptabilité générale (ADU, ARE, AROTR, CDD, CNAM, CNASS, et CNHY). Ainsi, 61 EP figurent dans cette catégorie.

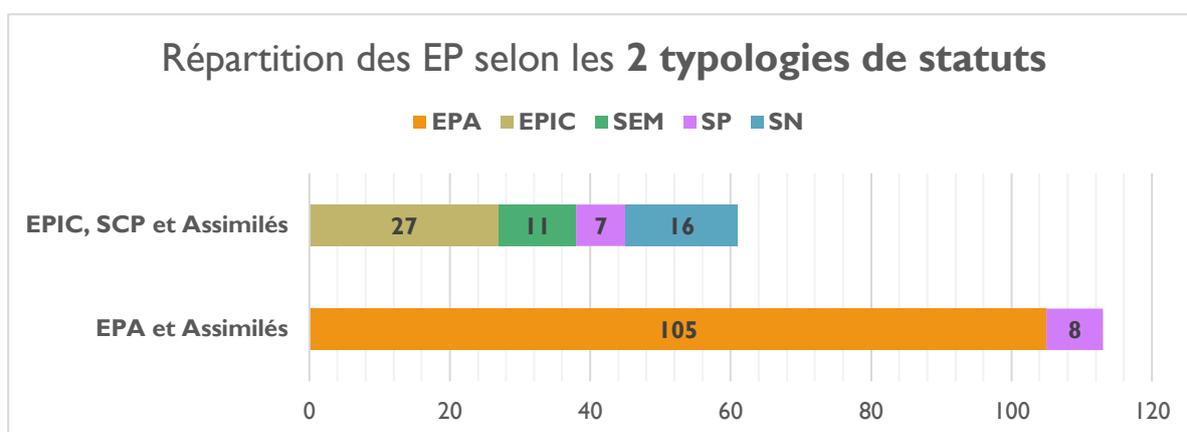


FIG. 18: REPARTITION DES EP | SELON LEURS 2 TYPOLOGIES

### 2.1. Activités et résultats

Les activités des entreprises publiques sont appréhendées à travers des principaux indicateurs de performance financière et économique. Ces indicateurs consistent à passer en revue les ressources dont bénéficient les EPA et Assimilés, leur volume de charges et leur taux d'exécution ainsi que le volume d'investissement pour les EPIC, SCP et Assimilés, leur chiffre d'affaires, leur valeur ajoutée, leurs charges, et leur résultat net.

#### 2.1.1. EPA et assimilés

##### a. Ressources

Les ressources des Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) sont quasiment constituées de subventions et dotations budgétaires accordées par l'État. Ces ressources peuvent comprendre également des recettes propres et parfois des dons, des legs, etc.

Les prévisions du budget sont légèrement supérieures à la réalisation et leur évolution est ascendante. En effet, le taux moyen de réalisation était de 92,55% sur les quatre années passées. Alors que en 2022, les réalisations ont dépassé les prévisions légèrement à 2,5%.

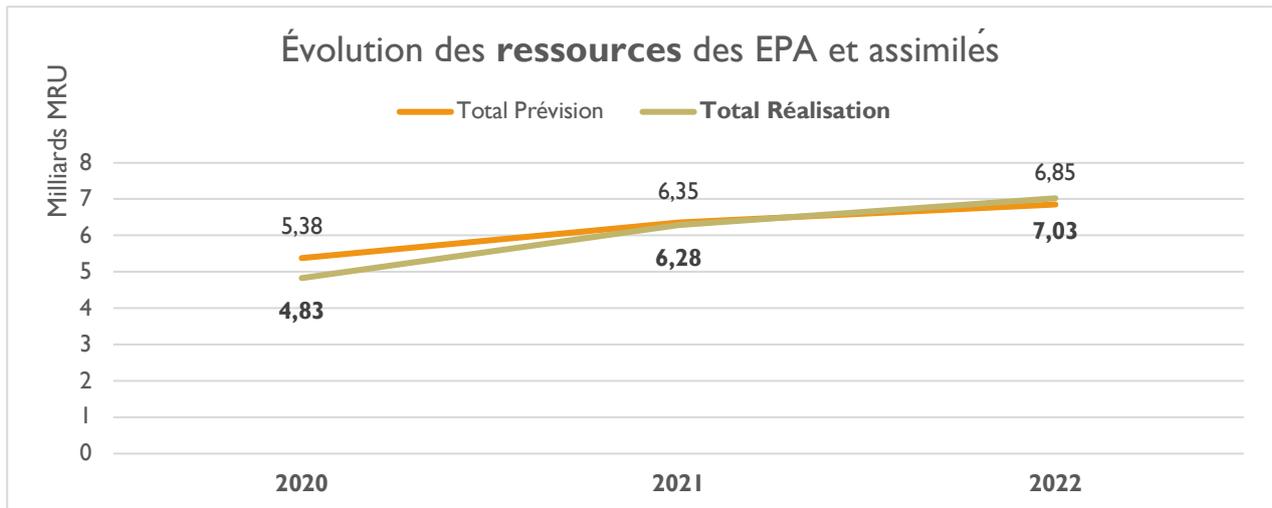


FIG. 19: ÉVOLUTION DES RESSOURCES DES EPA ET ASSIMILES

L'État accorde la priorité aux secteurs sociaux vu la forte concentration des subventions accordées aux secteurs de la Santé et l'Enseignement & la Formation : 32,5% et 28,5% respectivement du total des ressources réalisées. Ces 2 secteurs englobent 61% du total.

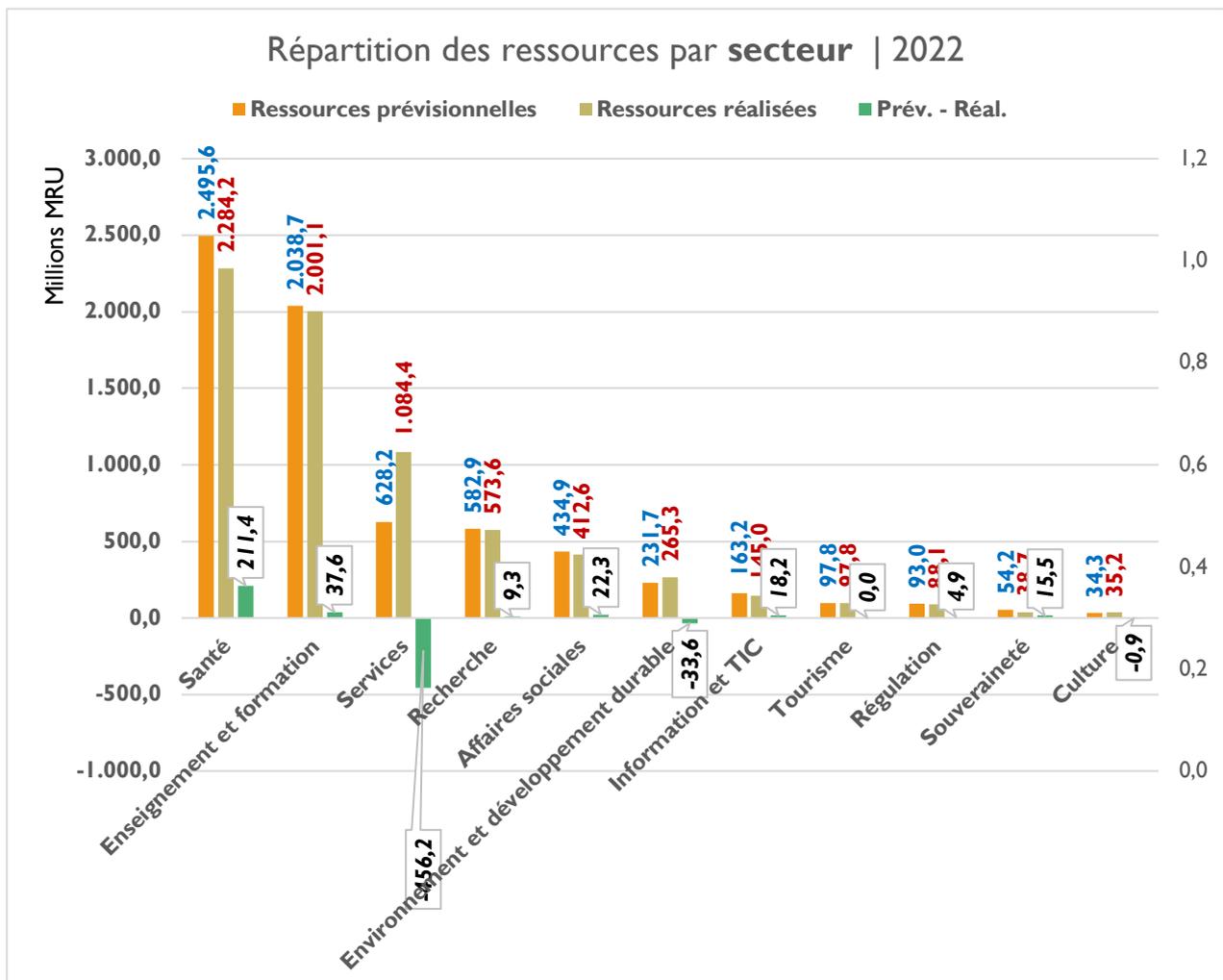


FIG. 20: REPARTITION DES RESSOURCES DES EPA ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

Ce constat est corroboré par l'analyse de la répartition des ressources par vocation.

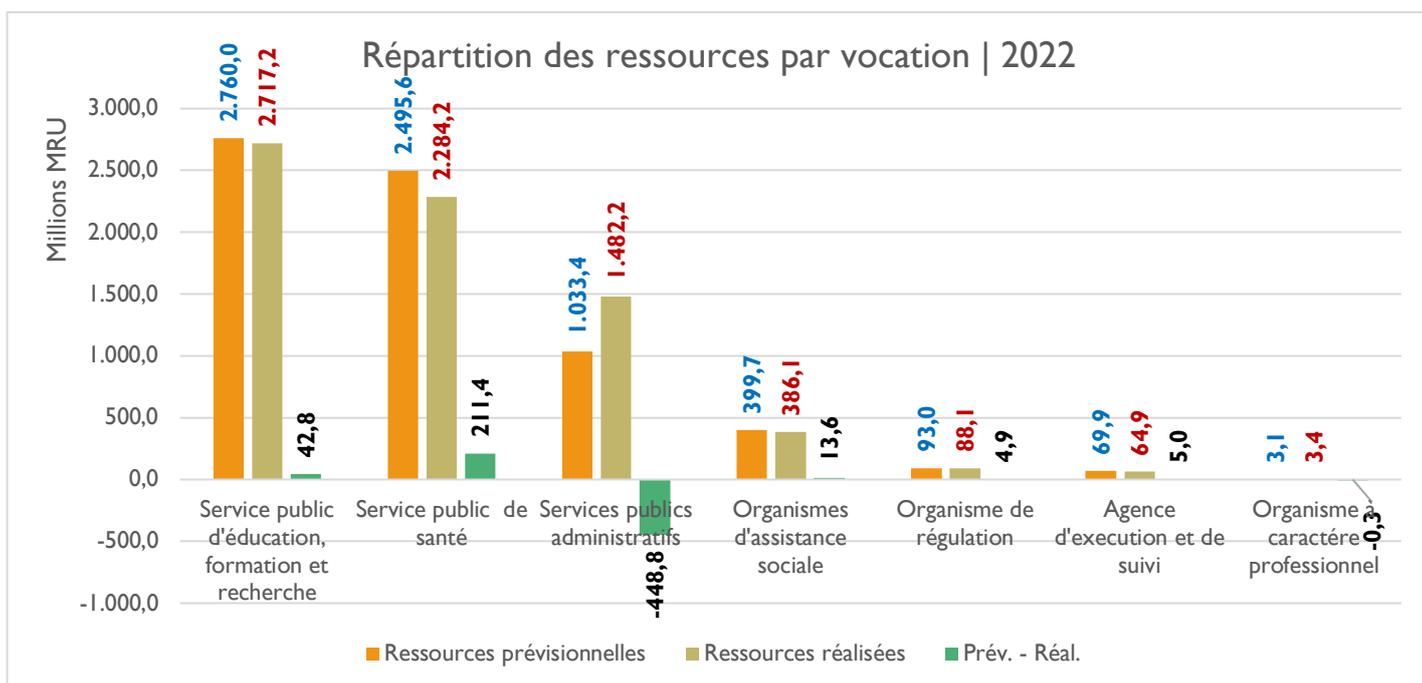


FIG.21: REPARTITION DES RESSOURCES DES EPA ET ASSIMILES | PAR VOCATION

L'analyse des réalisations en 2022 dégage les EPA suivantes en ordre des ressources utilisées :

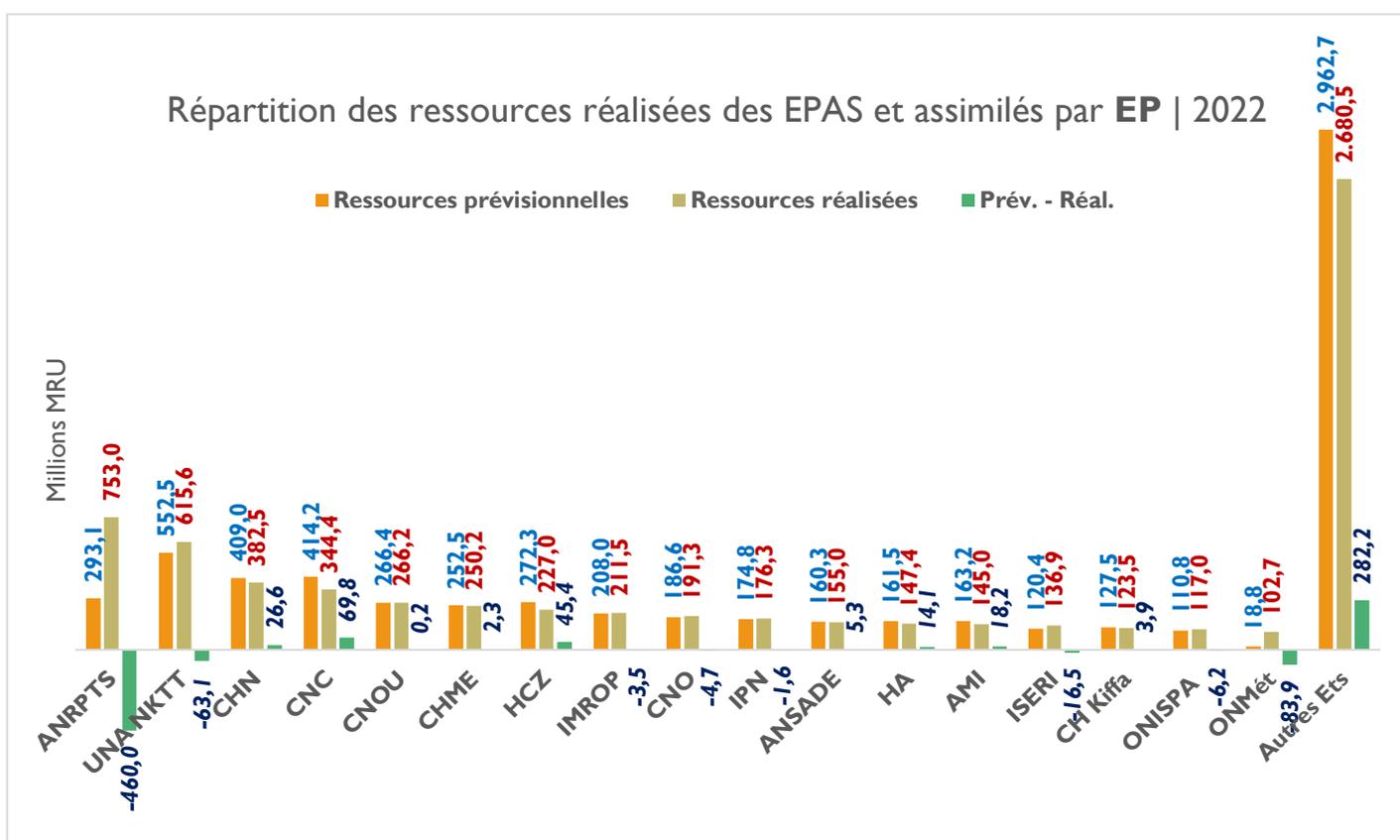


FIG.22: REPARTITION DES RESSOURCES REALISEES DES EPA ET ASSIMILES | PAR EP

Une grande partie des ressources des EPA provient des subventions qu'ils perçoivent annuellement de l'État. Celles-ci sont passées de 71,25% du volume global des ressources en 2021 à 63,4% en 2022 et elles sont constituées essentiellement des subventions de fonctionnement, soit 92% du total des subventions.

Les subventions accordées par l'État se divisent en deux principales catégories :

- La 1<sup>ère</sup> est une subvention de fonctionnement, couvrant la grande partie des ressources des EPA ;
- La 2<sup>ème</sup> catégorie est une subvention d'équipement, inscrite au budget consolidé d'investissement de l'État (BCI).

De même, certains EPA peuvent bénéficier d'autres subventions provenant de leur tutelle technique. Les ressources des EPA sont principalement liées à leurs activités et le budget alloué à leur expansion et développement.

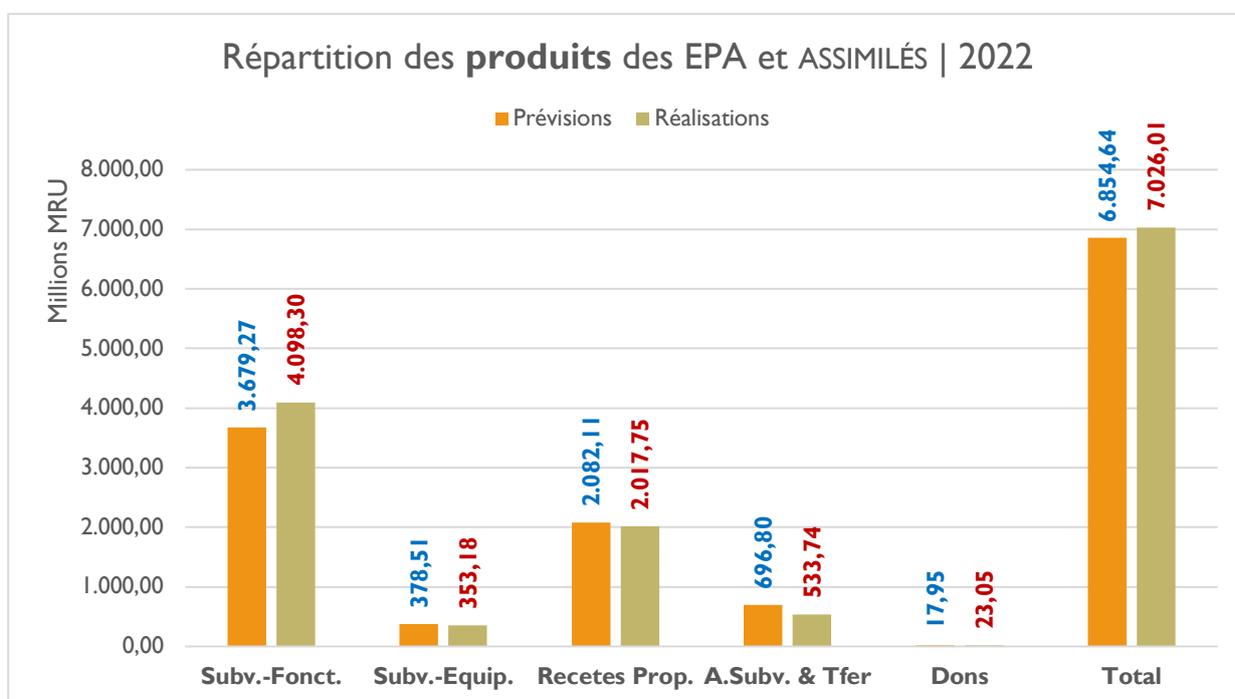


FIG.23: REPARTITION DES RESSOURCES DES EPA ET ASSIMILES | PAR CATEGORIE DE PRODUITS

## b. Charges

Dans un contexte où les charges d'exploitation reflètent souvent le niveau de maturité d'une entreprise et la dynamique de son activité, il est nécessaire d'analyser la structure des dépenses des EPA, le but étant d'atteindre une maîtrise des charges.

Par ailleurs, les charges du personnel des EPA représentent 50,9% et les charges de fonctionnement courant 32,7%. Ce qui fait en total 83,7% des charges. Ainsi, les charges des EPA étudiées se caractérisent par la prédominance des charges du personnel. Ce constat est généralement répandu et s'expliquerait par leur lien direct à l'activité de l'exploitation.

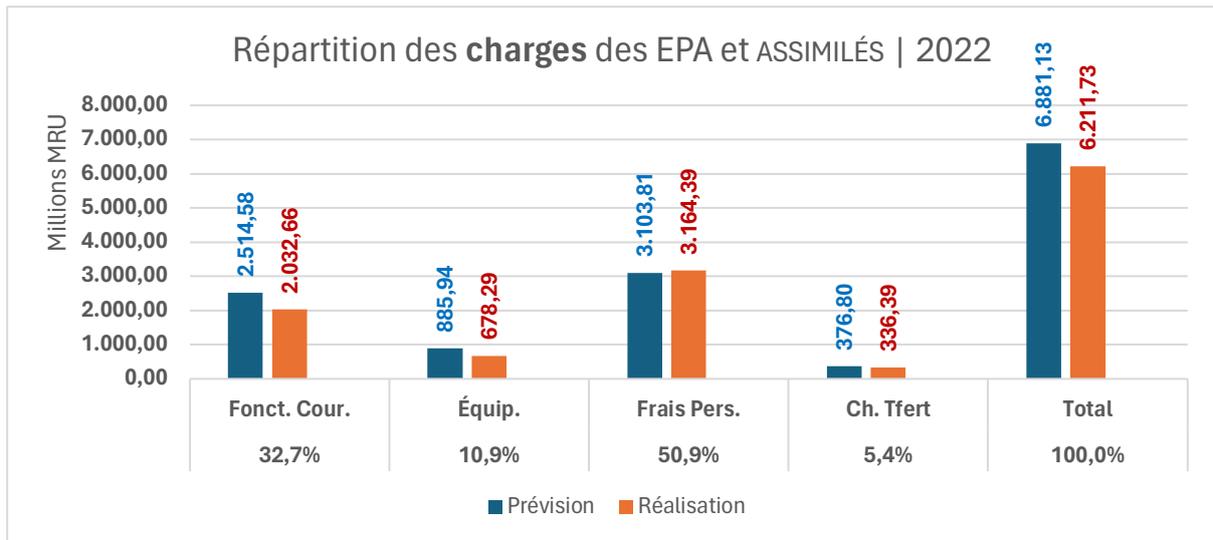


FIG.24: REPARTITION DES CHARGES DES EPA ET ASSIMILES | PAR CATEGORIE DE CHARGES

Les charges du secteur de la Santé sont les plus importantes. C'est le seul secteur où les charges réalisées ont dépassé le seuil de 2 milliards, avec une valeur de 2,57 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, soit 36,3% du volume des dépenses globales réalisées. Ce secteur est suivi par celui de l'Enseignement et Formation avec une valeur de 1,9 m<sup>ds</sup>, soit 30,6%.

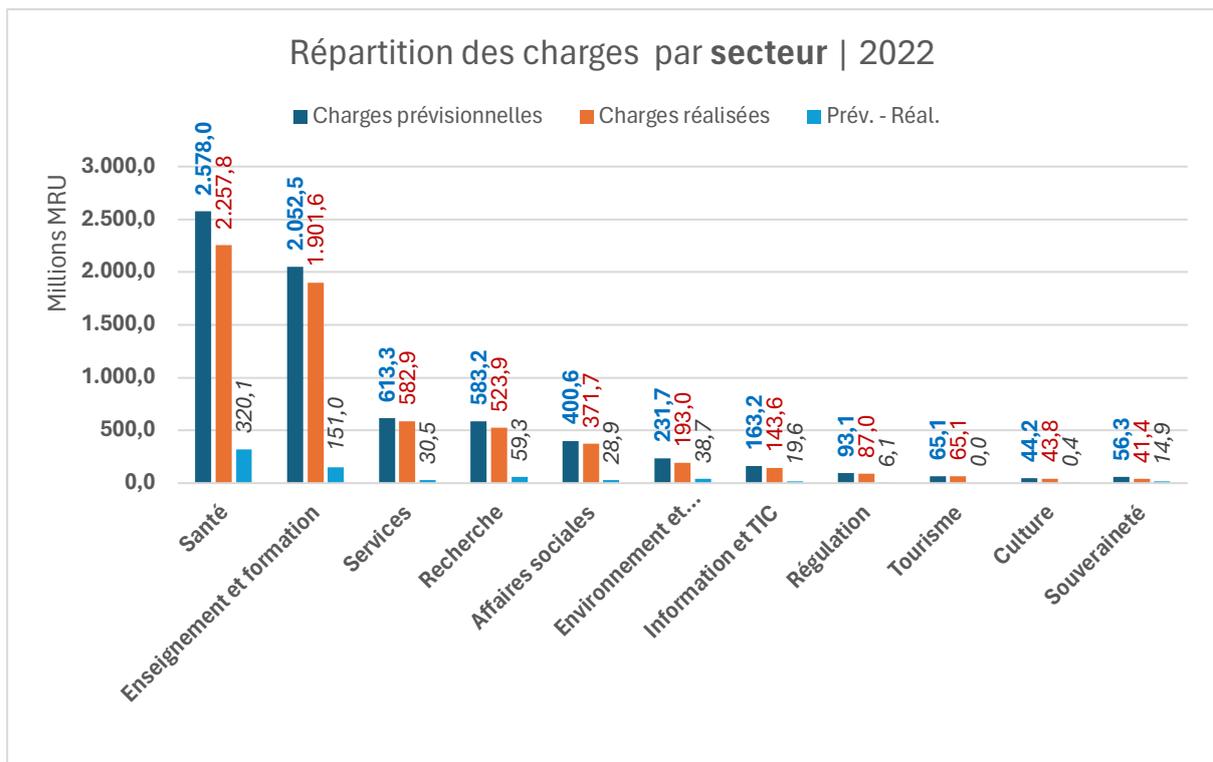


FIG.25: REPARTITION DES CHARGES DES EPA ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

Dans le tableau ci-après, on retrouve les établissements qui ont dépassé le seuil de 1 m<sup>d</sup> de charges. L'UNA s'accapare presque de 10% des dépenses des EPA. On retrouve aussi plusieurs établissements de santé parmi les premiers en termes de volume de charges réalisées. Les cinq premières EP s'accaparent entre elles de 30,2% des dépenses globales des EPA.

TAB.16: VOLUMES DES REALISATIONS DES EPA ET ASSIMILES

#	EPA	Charges réalisées	% Ch. Réal.
1	UNA NKTT	615.638.623,0	9,9%
2	CHN	375.965.007,0	6,1%
3	CNC	344.274.469,0	5,5%
4	ANRPTS	284.634.827,0	4,6%
5	CNOU	254.953.324,0	4,1%
6	CHME	228.909.824,0	3,7%
7	HCZ	220.382.756,0	3,5%
8	IMROP	202.425.360,0	3,3%
9	CNO	184.711.154,0	3,0%
10	ANSADE	150.081.945,0	2,4%
11	IPN	148.146.294,0	2,4%
12	AMI	143.623.748,0	2,3%
13	HA	141.845.342,0	2,3%
14	ISERI	136.879.406,0	2,2%
15	CH Kiffa	112.063.215,0	1,8%
16	ONISPA	110.694.045,0	1,8%

### c. Taux d'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution permet de mesurer la réalisation des charges des EPA par rapport à leurs prévisions. Celui-ci est passé de 84% en 2020 à 92% pour l'année 2021. Pour 2022, les charges ont été réalisées à hauteur de 90,3%. Comparées aux autres charges, celles du personnel affichent le taux le plus élevé à 102% ; ce qui impacte largement le taux d'exécution. Les 2 figures suivantes donnent un aperçu du taux d'exécution réparti par secteur et vocation

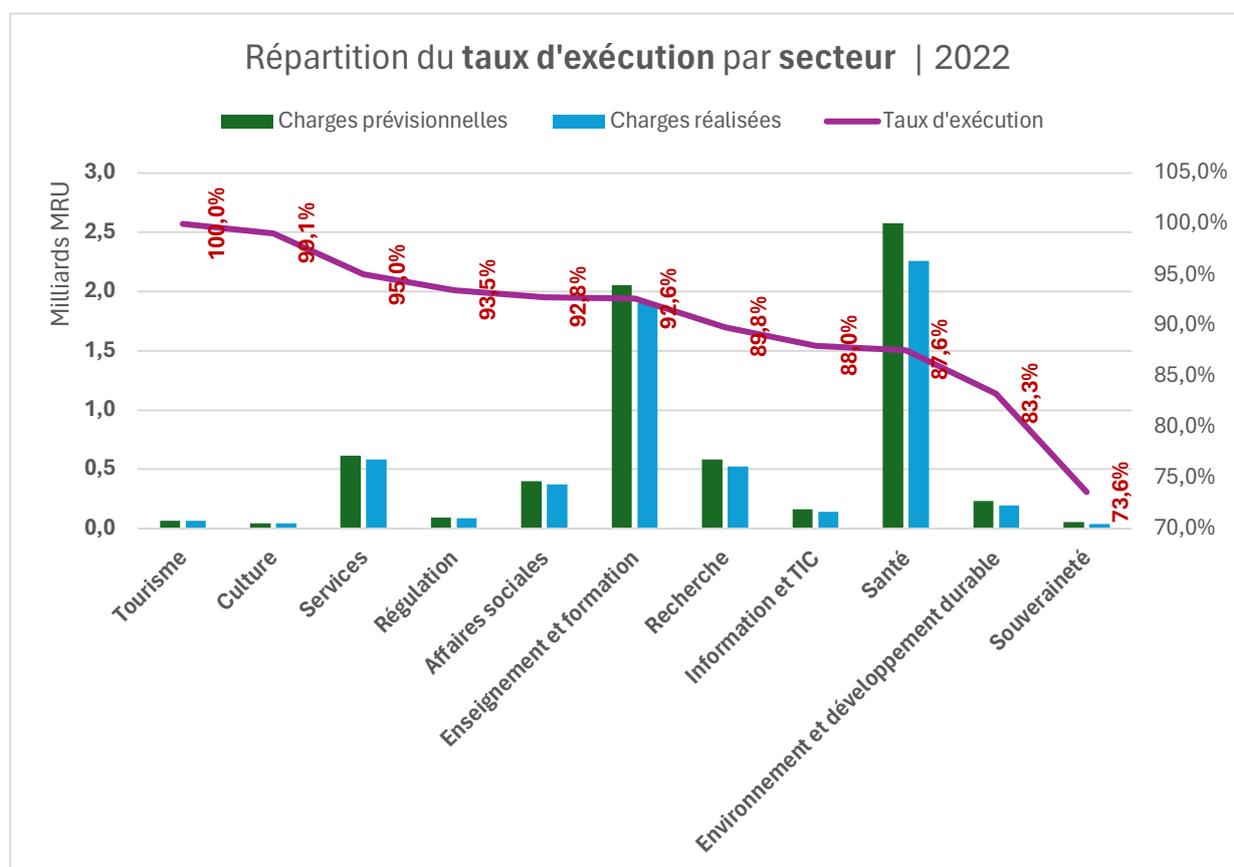


FIG.26: REPARTITION DU TAUX D'EXECUTION DES EPA ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

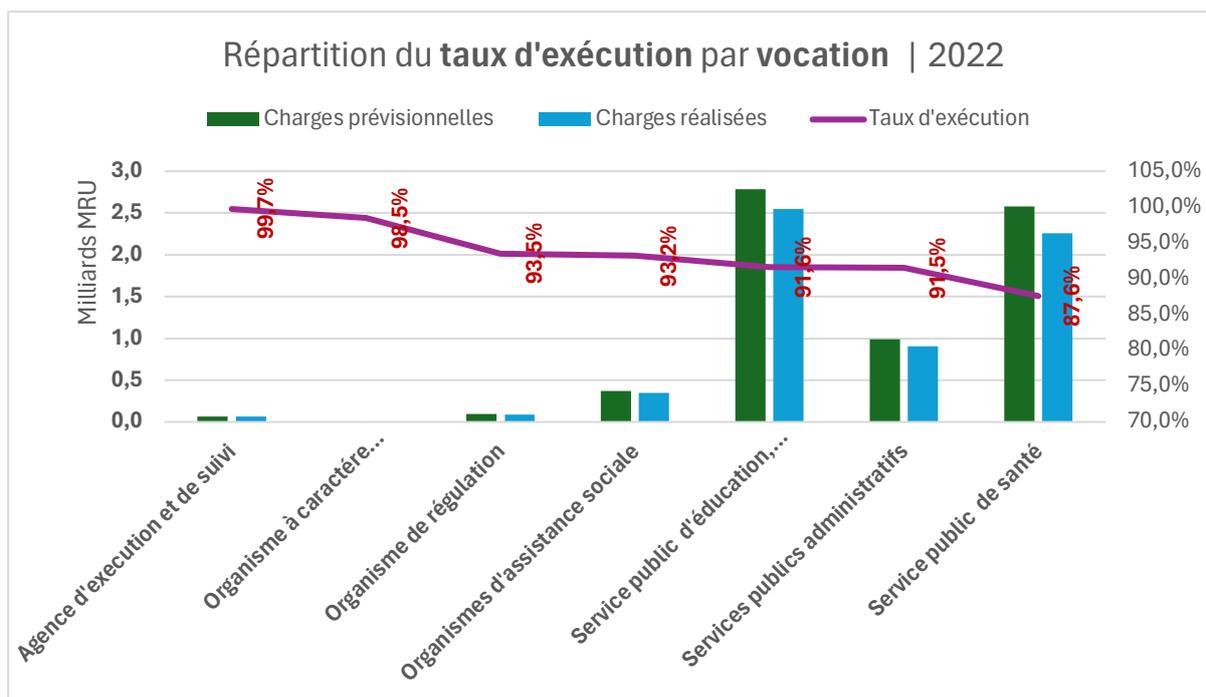


FIG.27: REPARTITION DU TAUX D'EXECUTION DES EPA ET ASSIMILES | PAR VOCATION

## 2.1.2. EPIC, SCP et assimilés

Compte tenu de son poids dans l'économie nationale, de sa particularité juridique ainsi que de ses indicateurs financiers, la SNIM fera l'objet d'une analyse parfois séparée du portefeuille des EP. A cet effet, l'analyse portera sur l'évolution des différents indicateurs par année en incluant puis en excluant la SNIM.

### a. Investissement

Les investissements reflètent les efforts consentis d'expansion et de modernisation des outils et moyens d'une entreprise. A cet effet, l'analyse portera sur l'évolution des différents indicateurs par année en incluant puis en excluant la SNIM.

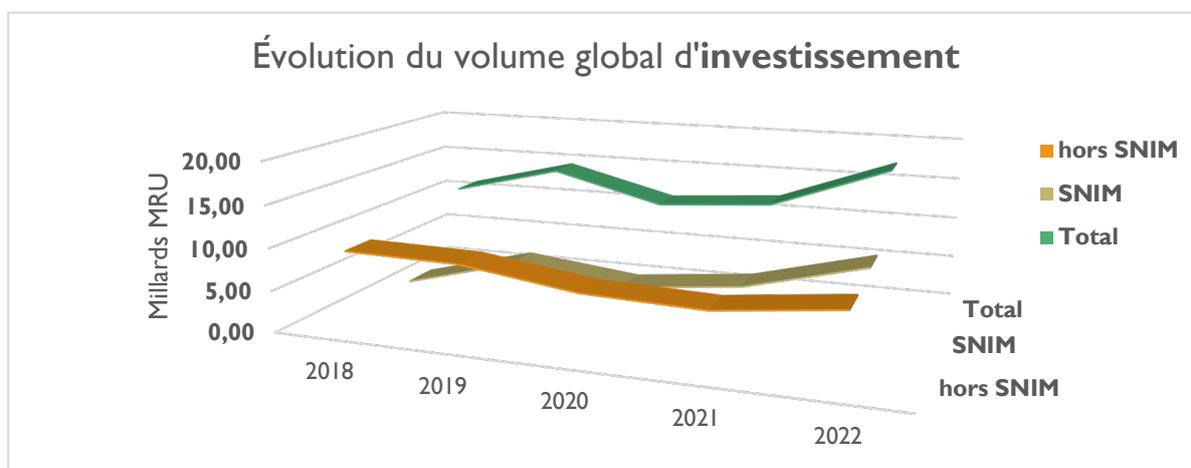


FIG.28: ÉVOLUTION DU VOLUME GLOBAL D'INVESTISSEMENT DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Les investissements globaux du secteur public, ont connu une évolution, passant de 12,08 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 17,25 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une hausse de 42%. Cette année ci, la SNIM a dépassé toutes les autres EP rassemblées en termes d'investissement. Les investissements de celle-ci sont passés de 5,37 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 8,97 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une hausse de 67%.

Ces investissements sont réalisés principalement par des SEM à 64,93% (avec la SNIM en chef de file à 52%) et des SN à 27,44% (avec SMH à 23,57%). Les premières 5 EP ci-après (SNIM, SMH, Mauritel, Maaden, et Somelec) représentent 91,39% des investissements réalisés en 2022.

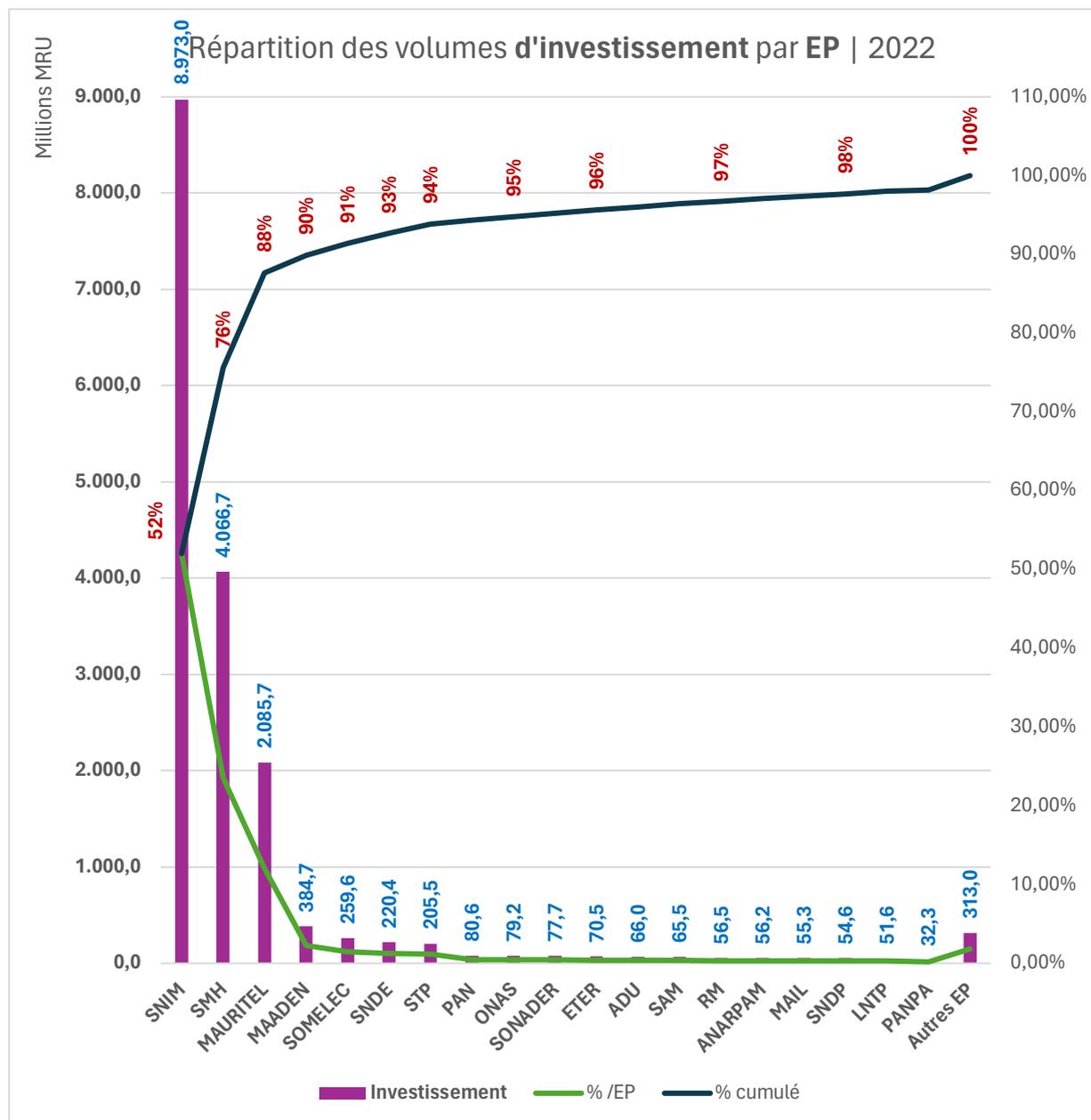


FIG.29. REPARTITION DES VOLUMES D'INVESTISSEMENT DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

Bien évidemment, ces investissements ont été réalisés principalement par des EP à vocation commerciale, à 96,2%.

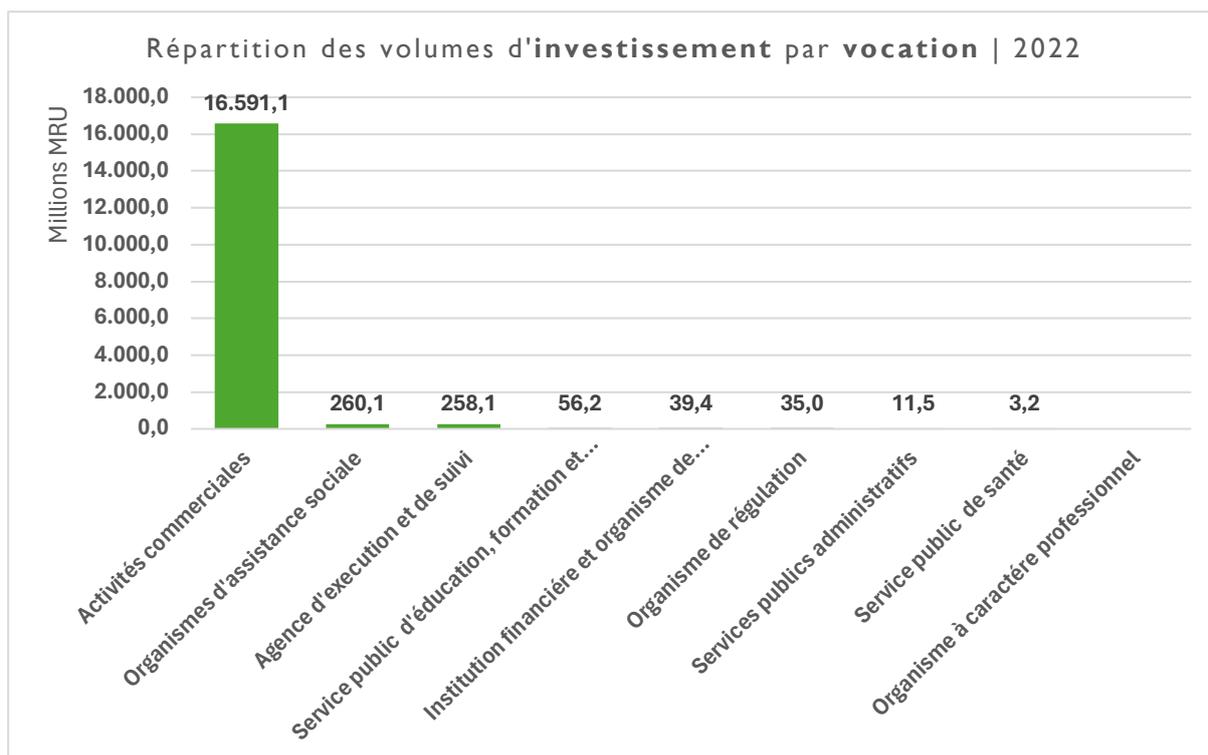


FIG.30: REPARTITION DES VOLUMES D'INVESTISSEMENT DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR VOCATION

L'effort d'investissements des EP est adossé aux visions stratégiques de l'État couvrant des secteurs à forte valeur ajoutée. Ainsi, le secteur des *Mines et Énergies* est le secteur prédominant en termes de volumes d'investissements, représentant ainsi 79,7% du total des investissements des EPIC, SCP et assimilés. Il est suivi par celui des *Télécommunications* à 12,2%, et ensuite par le *Transport & Infrastructures* à 2,6%.

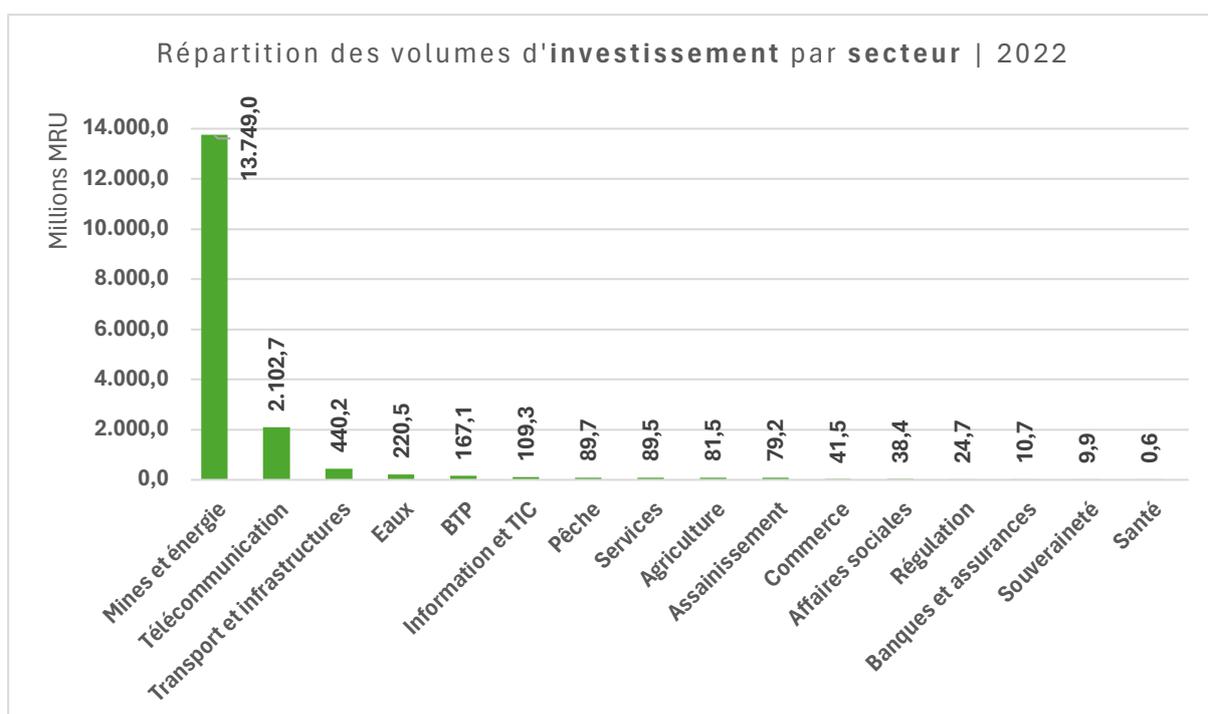


FIG.31: REPARTITION DES VOLUMES D'INVESTISSEMENT DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

## b. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global du secteur public est passé de 85,05 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 73,421 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une baisse de 13,6%. Ceci renvoie à la baisse des recettes des exportations de fer de la SNIM qui ont diminué de 15,3% en 2022 par rapport à 2021, passant de 55,8 m<sup>ds</sup> MRU à 47,2 m<sup>ds</sup> MRU. C'était dû à la diminution des prix du fer au marché international<sup>4</sup>.

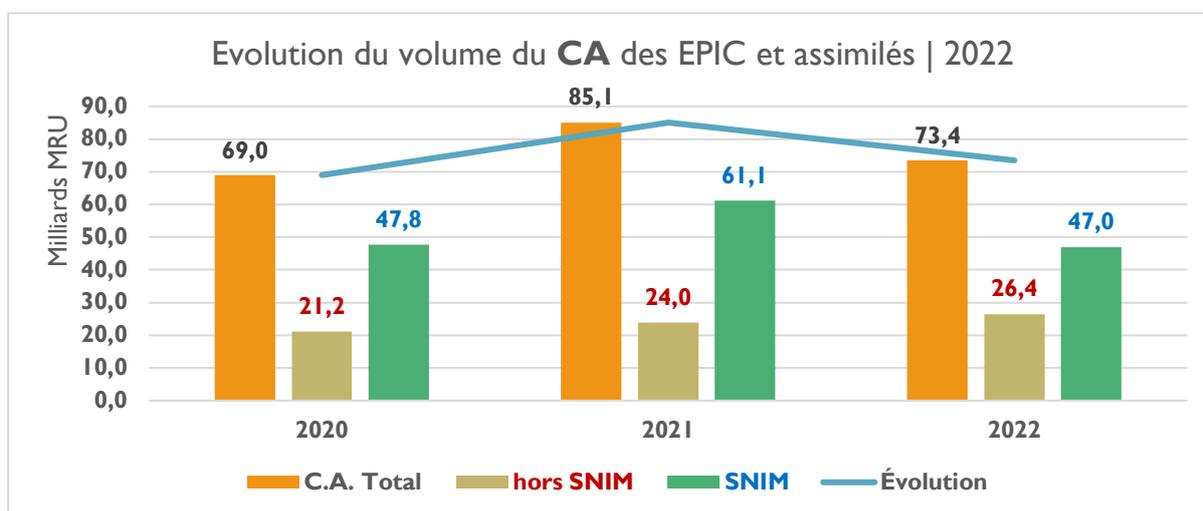


FIG.32: ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

La figure suivante présente l'évolution du volume du chiffre d'affaires agrégé sans la SNIM.

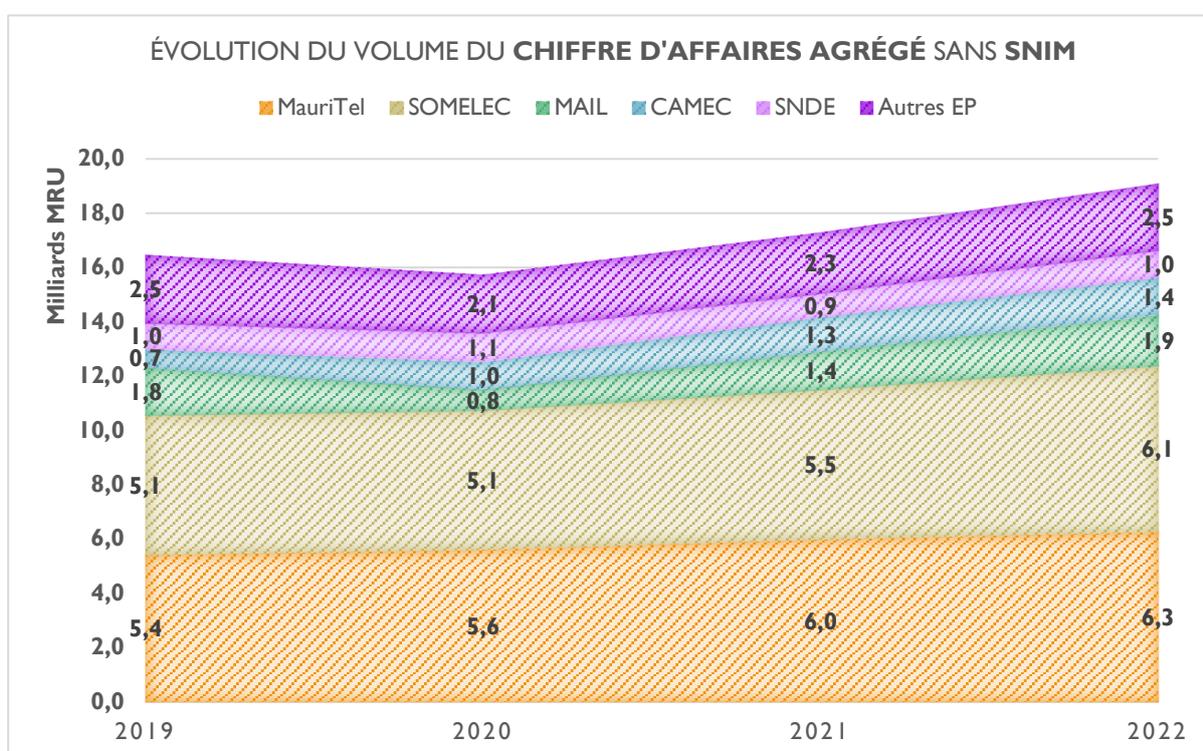


FIG.33: ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES SANS SNIM

<sup>4</sup> EITI, **Rapport IETI / Mauritanie 2022** ([eiti.org/sites/default/files/2023-10/Rapport2022\\_2.pdf](https://eiti.org/sites/default/files/2023-10/Rapport2022_2.pdf), 2023), p.26

Voici les 10 premières EP en termes de volume du CA en 2022, dont 8 EP ont généré plus d'un demi-milliard chacune, environ 68,5 m<sup>ds</sup> MRU en total, soit 93,3% des réalisations globales. En chef de file, la SNIM représente 64% du chiffre d'affaires global. Elle est suivie par Mauritel à 8,5%, ensuite par SOMELEC à 8,3%. Ces 3 EP en chef de file représentent 80,8% du CA total.

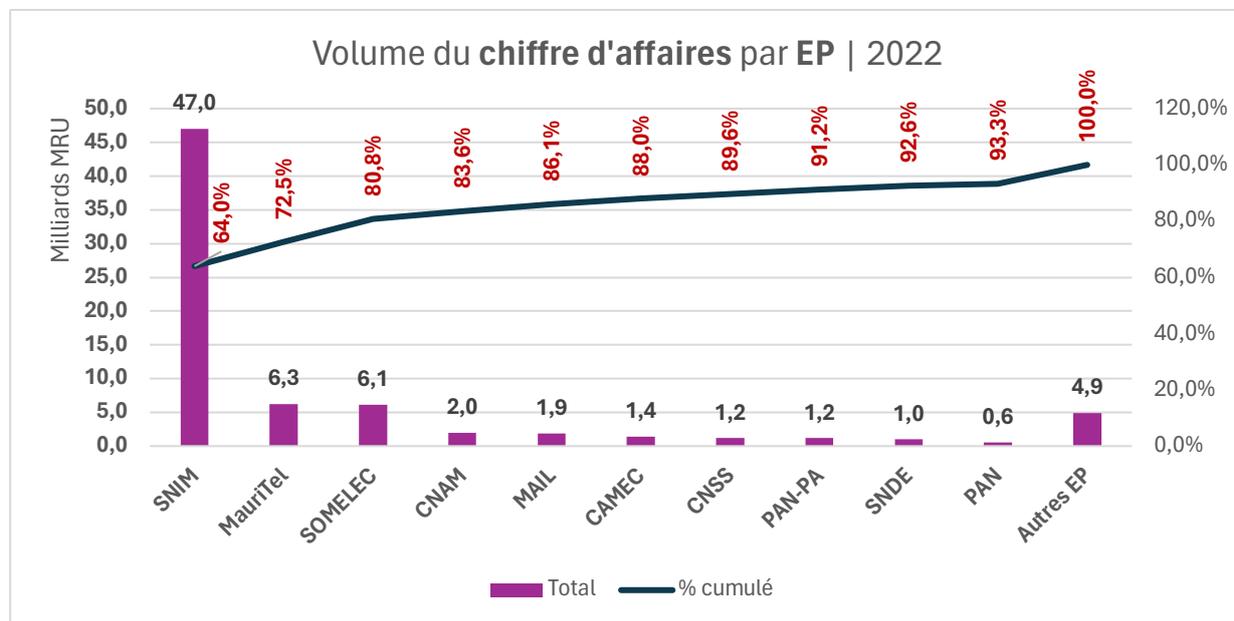


FIG.34: VOLUMES DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

Évidemment, les EP qui génèrent le plus de chiffre d'affaires sont celles à caractère commercial, à 92,6%, suivie par les institutions financières et organisme de couverture sociale, à 5%. Ces 2 vocations représentent 97,6% du total du chiffre d'affaires.

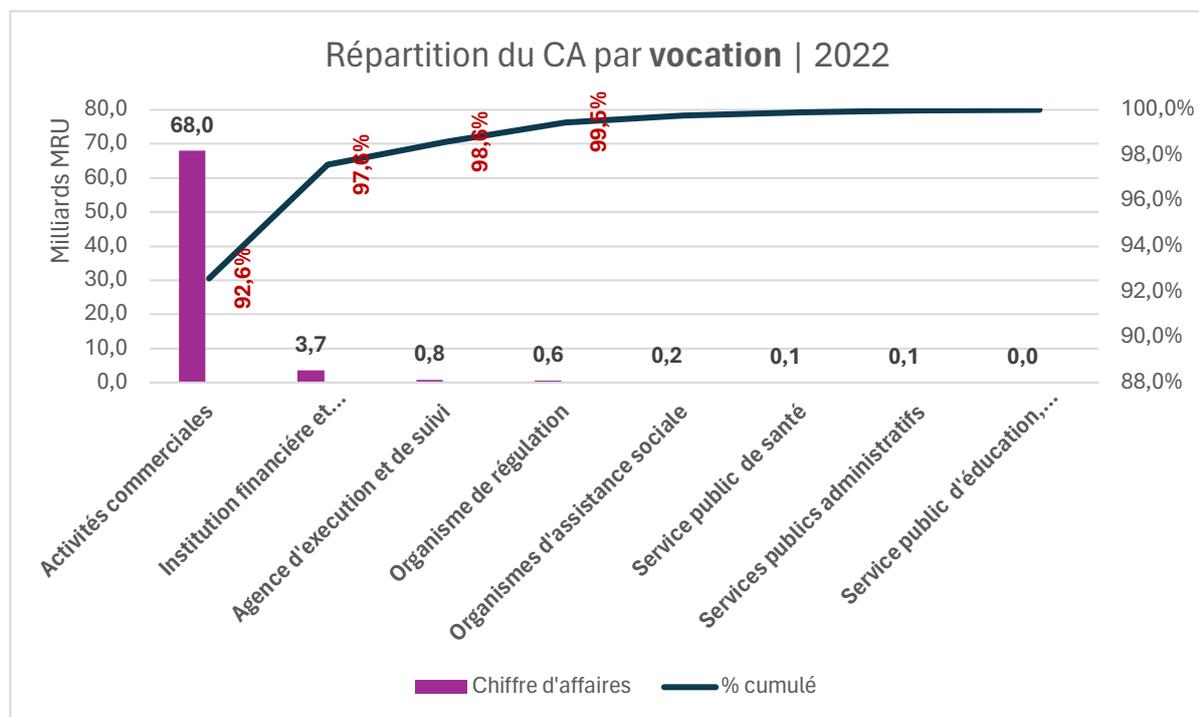


FIG.35: REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR VOCATION

Le secteur des Mines et de l'Énergie est prédominant en termes de chiffre d'affaires, représentant 73,8% du chiffre d'affaires global des EPIC, SCP et assimilés, quoiqu'en régression par rapport à 2021 : 81,2%. Il est suivi par le secteur des Télécommunications à 8,7%, qui est en croissance par rapport à 2021 : 7,2%. Ces 2 secteurs représentent à eux seuls 82,5% du total du chiffre d'affaires.

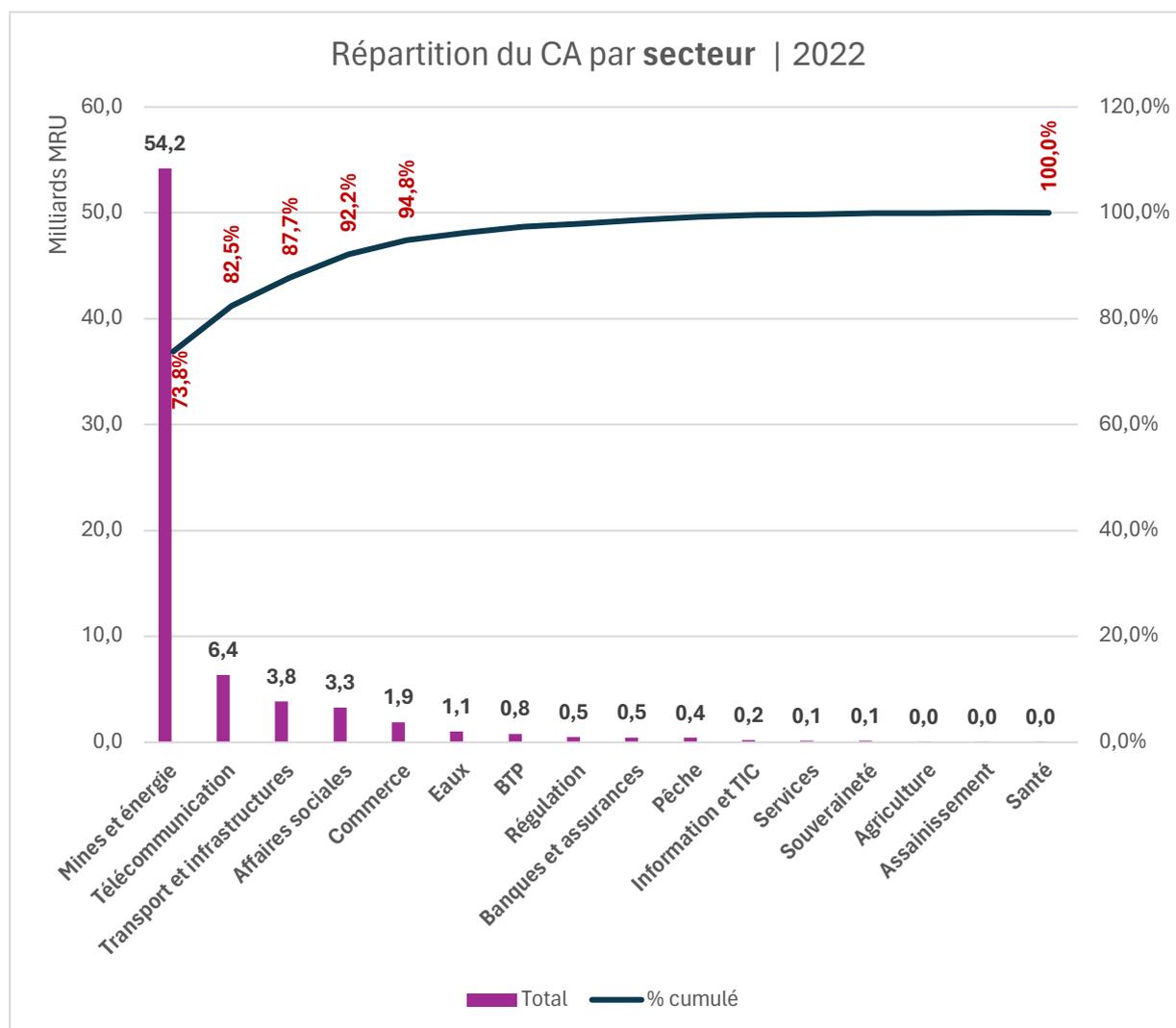


FIG.36: REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

### c. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse brute créée par une entreprise du fait de ses activités courantes. Celle-ci est passée de 57,2 m<sup>ds</sup> MRU en 2020 à 39,4 m<sup>ds</sup> MRU en 2022. Cette baisse s'attèle en tandem avec le chiffre d'affaires.

Naturellement, la SNIM a affiché la valeur ajoutée la plus importante, pour l'ensemble des EP sur la période, passant de 48,7 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 32,3 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, ce qui représente 81,1% de la valeur ajoutée globale. Elle est suivie par Mauritel à 11,6%. Les 2 EP englobent 93,4% du total. Il est à noter que la SOMELEC affiche une valeur ajoutée négative de 2,8 m<sup>ds</sup>, soit -7,1% de la valeur ajoutée globale de l'ensemble des EPIC, SCP et assimilés étudiés

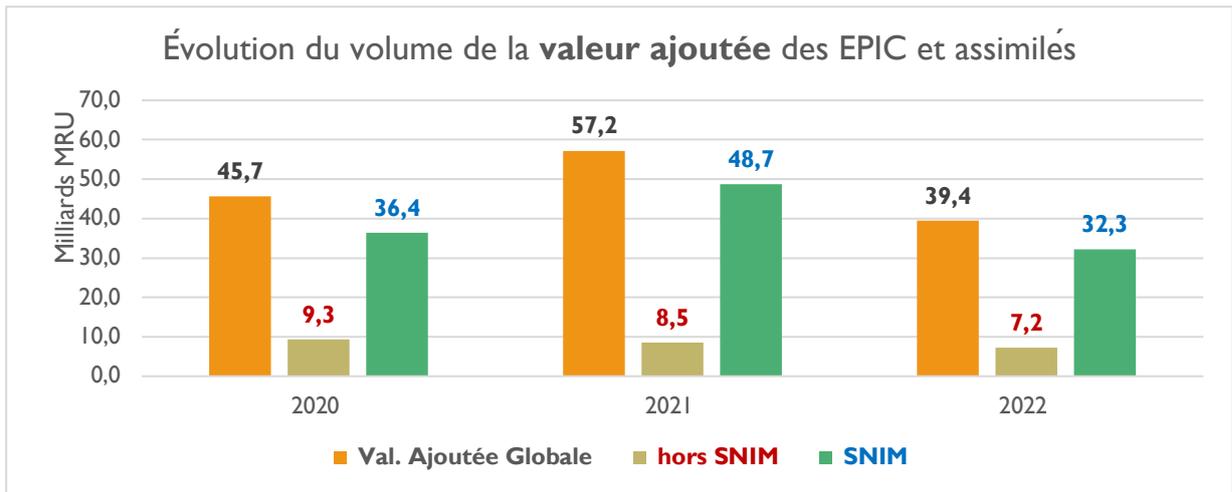


FIG.37: ÉVOLUTION DU VOLUME DE LA VALEUR AJOUTÉE DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS

Les EP qui contribuent le plus à la croissance économique sont celles à vocation commerciale à 94,8%, suivie par les institutions financières et organismes de couverture sociale à 3,7%. Ces 2 vocations à elles seules représentent à elles seules 98,4% du total.

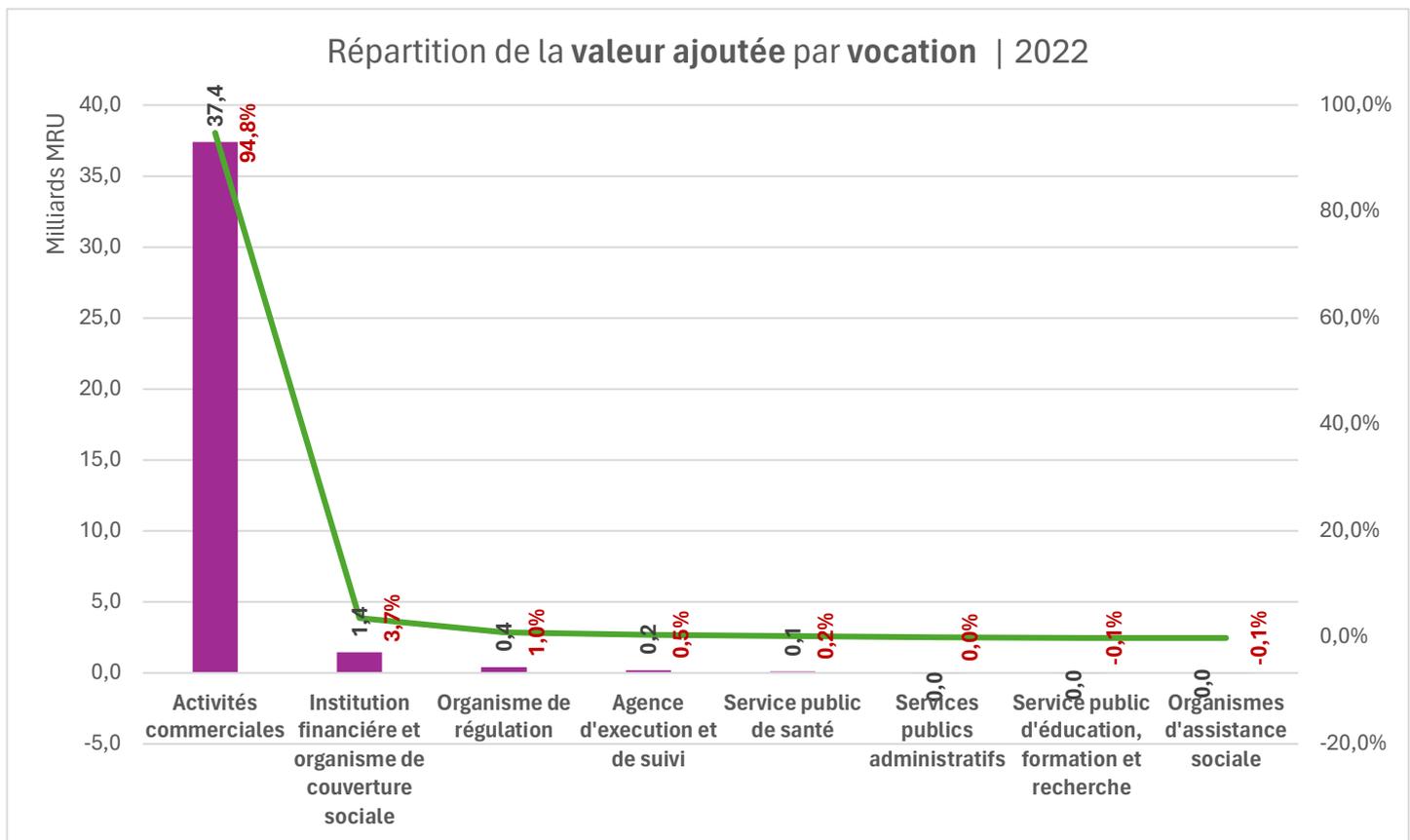


FIG.38: REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS | PAR VOCATION

Le secteur des Mines et de l'Énergie est le secteur prédominant en termes de valeur ajoutée, représentant ainsi 76,1% de l'ensemble du portefeuille. Il est suivi par le secteur des Télécommunications à 11,7% ; ensuite par celui du Transport et des Infrastructures à 3,9%. Ces 3 secteurs englobent 91,7% du portefeuille.

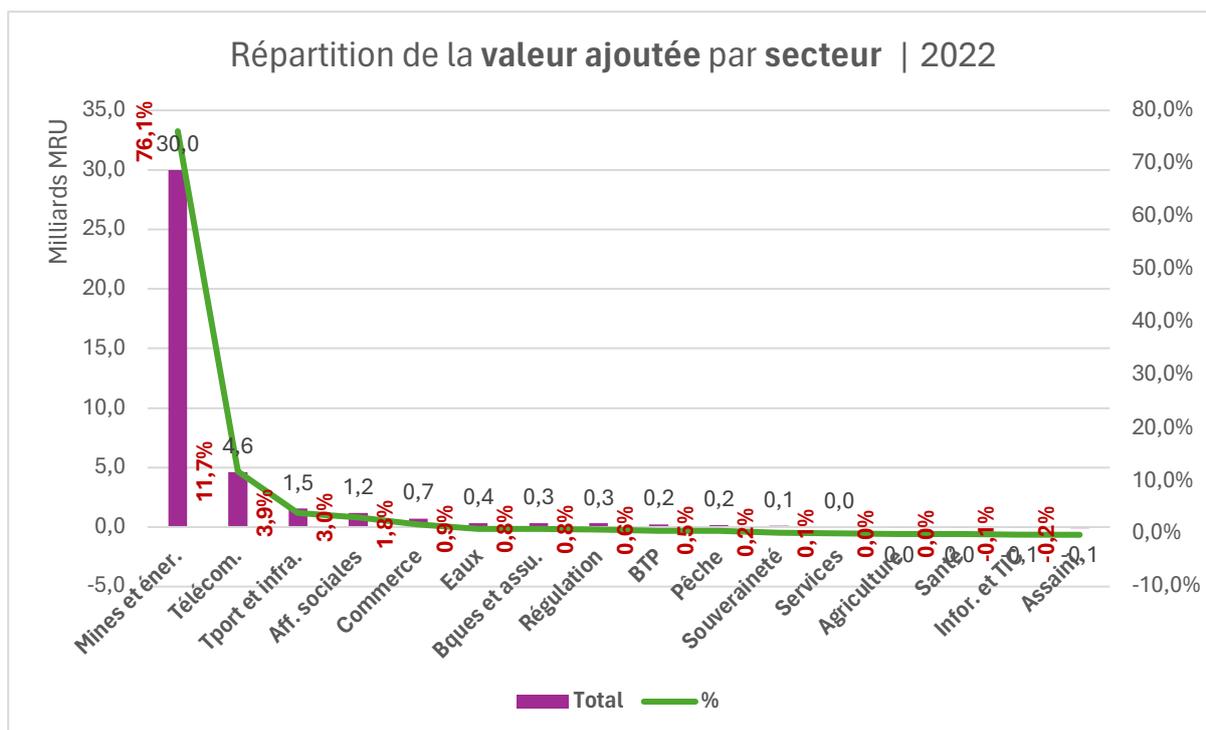


FIG.39: REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

#### d. Charges

Les charges analysées au niveau de cette partie du rapport couvrent les charges globales du portefeuille des EP comportant, entre autres, les consommations intermédiaires, les charges du personnel et les autres charges (fiscales, dotations, frais financiers, etc.) Les charges de consommations intermédiaires regroupent les achats consommés, les achats de sous-traitance, les charges externes liées à l'investissement et les charges externes liées à l'activité.

Les charges globales des EPIC, SCP et assimilés sont passées de 51,85 m<sup>ds</sup> en 2021 à 58,06 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, soit une hausse de 12%. L'évolution démontre une légère augmentation annuelle répétitive. Les dépenses de la SNIM représentent en moyenne presque la moitié du volume total de l'ensemble des EP étudiés.

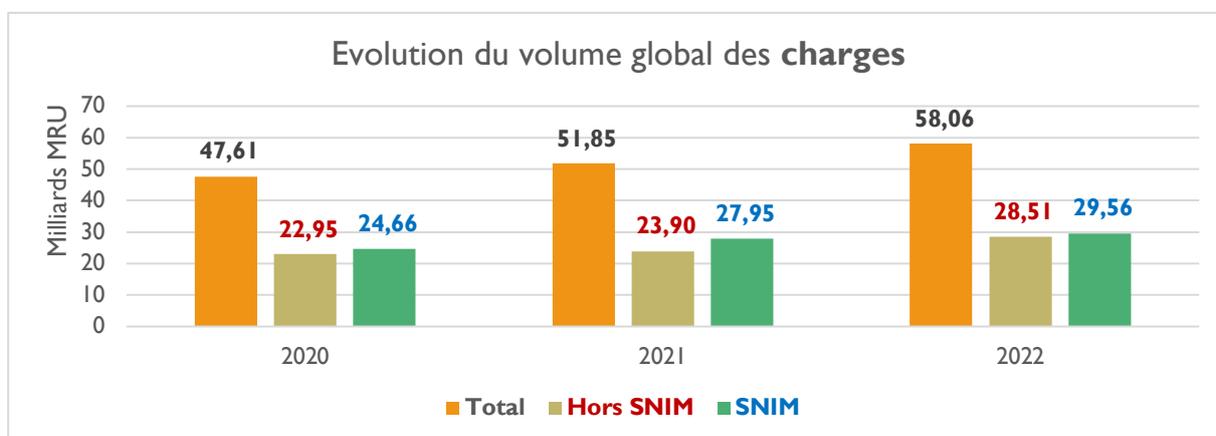


FIG.40: ÉVOLUTION DU VOLUME GLOBAL DES CHARGES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Évidemment, la SNIM a eu le volume des charges le plus élevé avec une valeur de 29,5 m<sup>ds</sup> MRU, soit 50,9% du total des charges. Elle est suivie par la SOMELEC avec 10,4 m<sup>ds</sup>, soit 18%, et ensuite par Mauritel à 4,17 m<sup>ds</sup>, soit 7,2% et MAIL à 2,74 m<sup>ds</sup>, soit 4,7% et SNDE à 1,67 m<sup>ds</sup>, soit 2,9%. Ces cinq premières EP englobent 83,7% du volume total des charges.

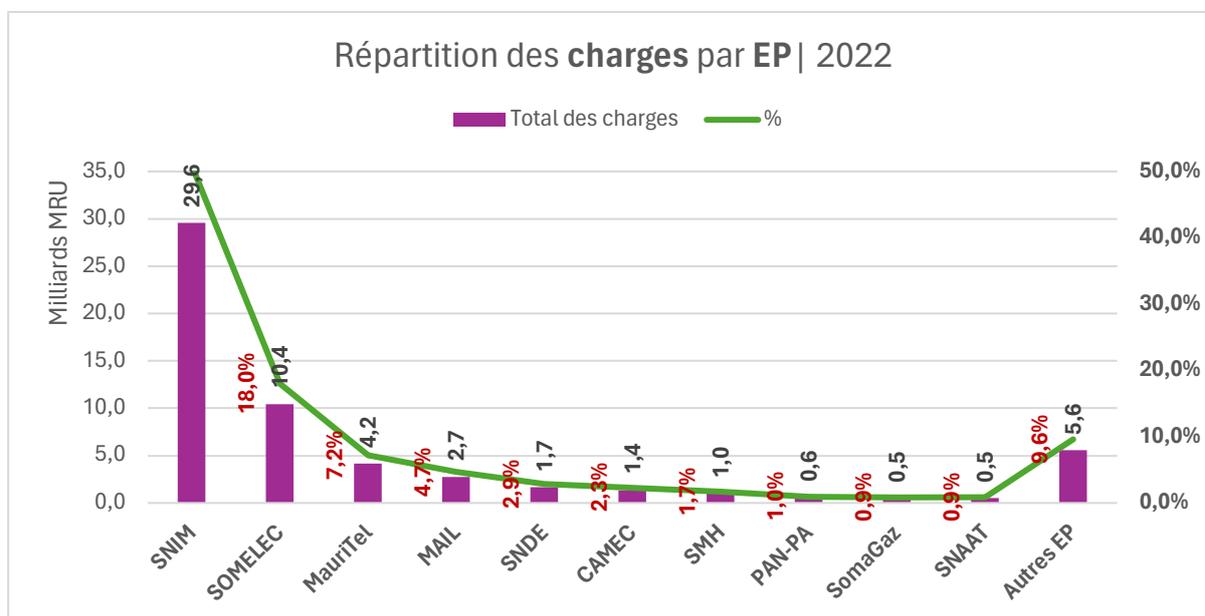


FIG.41: ÉVOLUTION DES CHARGES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

Évidemment, les EP à vocation commerciale ont eu le volume des charges le plus élevé. Celui-ci est passé de 46,44 m<sup>ds</sup> en 2021 à 55,34 m<sup>ds</sup> en 2022, soit 95,3% du volume global des charges.

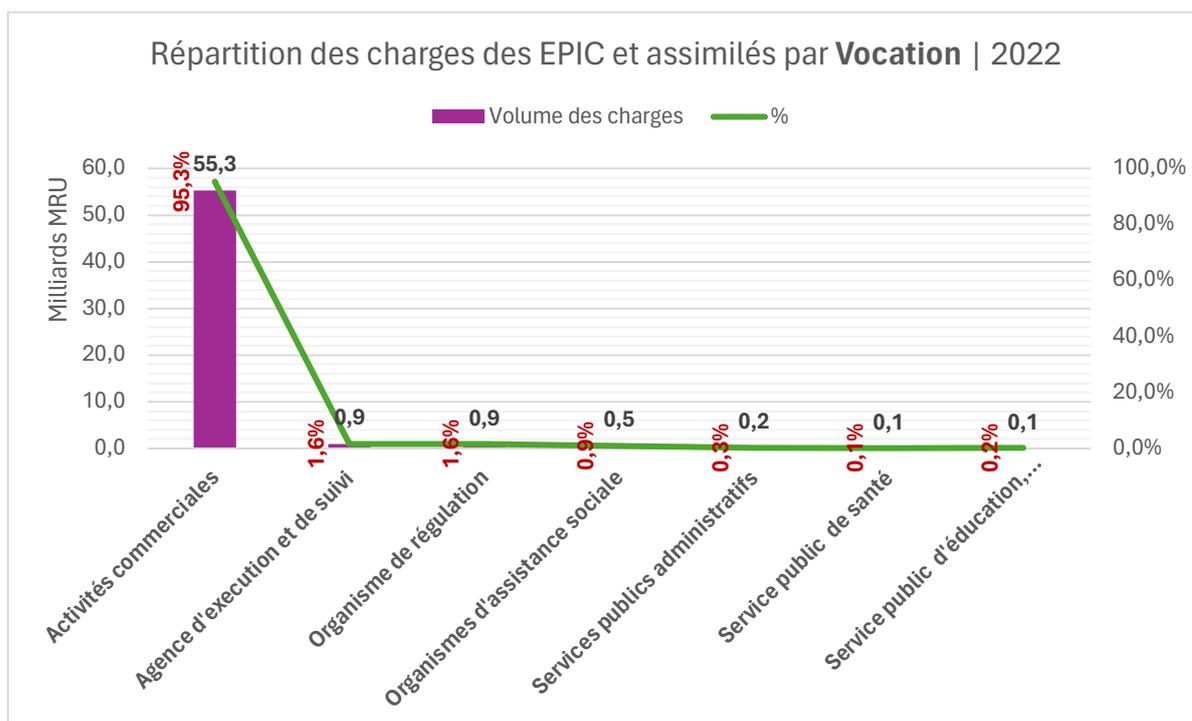


FIG.42: REPARTITION DES CHARGES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR VOCATION

Le secteur des mines et de l'énergie ressort avec le volume des charges le plus élevé du secteur public. Celui est passé de 36,5 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 41,94 m<sup>ds</sup>, soit 72,2% du volume global. Il est suivi par celui des Télécommunications à 7,5%, ensuite par celui des Affaires Sociales à 6,8%. Ces 3 secteurs englobent 86,5% des charges de l'ensemble des secteurs.

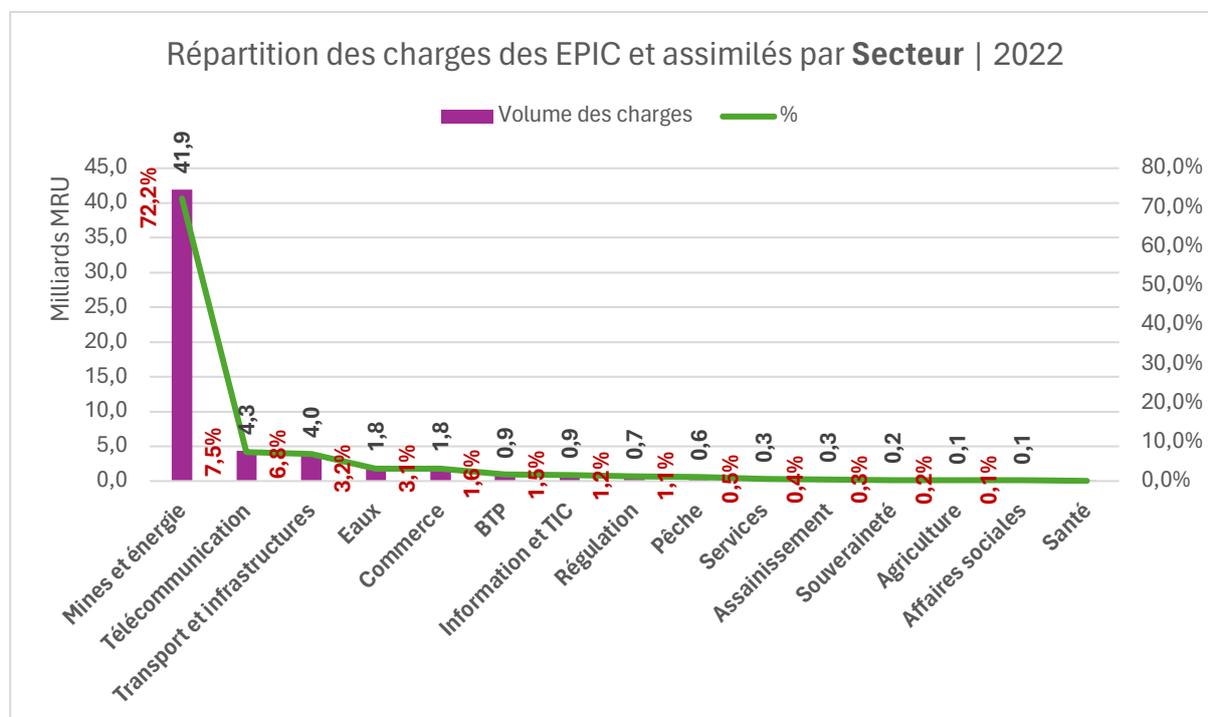


FIG.43: REPARTITION DES CHARGES | PAR SECTEUR

Les charges de consommations intermédiaires n'ont pas connu une grande variation, constamment un peu au-dessus de la moitié des charges. Elles représentent 56,71% du total des charges du secteur public en 2022, soit une valeur de 33,35 m<sup>ds</sup> MRU. En revanche, les charges du personnel ont vu une croissance constante passant de 8,54 m<sup>ds</sup> en 2020 au double presque avec une valeur de 14,06 m<sup>ds</sup> en 2022.

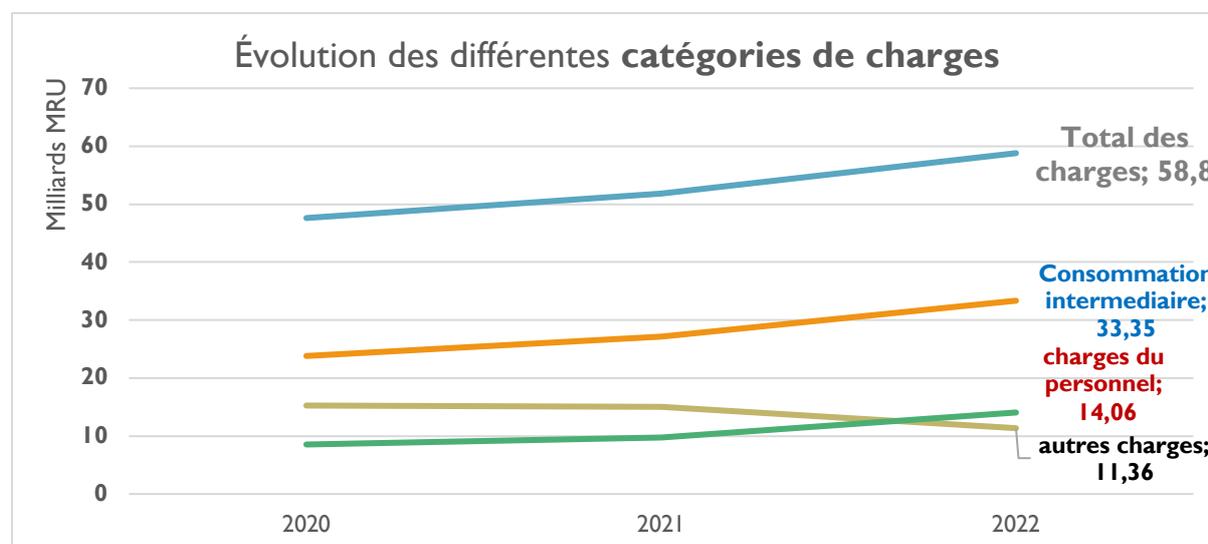


FIG.44: ÉVOLUTION DES DIFFERENTES CATEGORIE DE CHARGES

La figure suivante donna un aperçu des différentes catégories des comptes des charges.

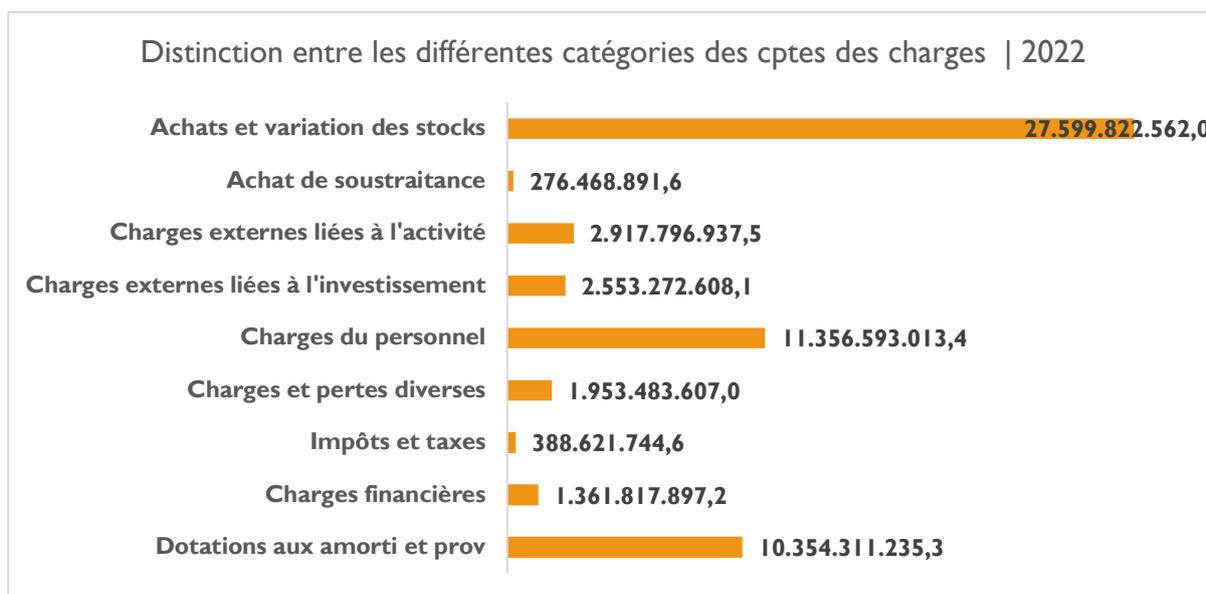


FIG.45: REPARTITION DES CHARGES PAR CATEGORIE DES CPTES DE CHARGES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

## e. Résultat net

Le résultat net mesure la rentabilité d'une entreprise. Il constitue la différence entre les produits et les charges. Il s'agit d'un indicateur qui montre des informations sur la performance globale de l'entreprise.

Vu que résultat net de la SNIM représentait à elle seule environ 90% du résultat net global des EPIC, SCP et assimilés, le pic observé en 2021 s'explique par la forte augmentation des prix du minerai de fer sur le marché international en cette année-là. Une légère retombée des prix s'en suit en 2022, où la part de SNIM représente 69,3% résultat net global des EP bénéficiaires.

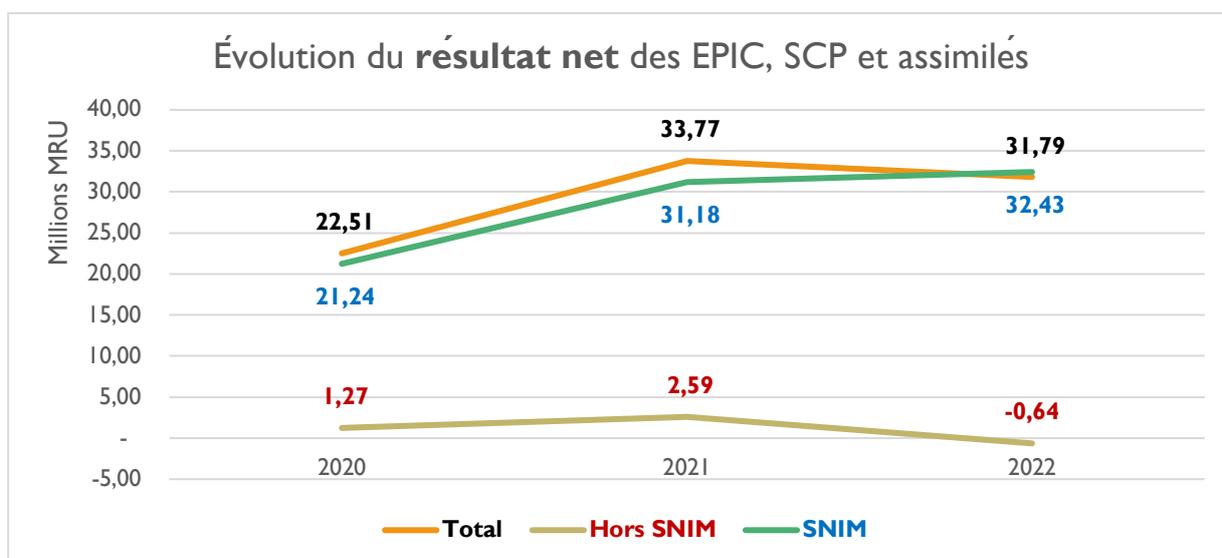


FIG.46: ÉVOLUTION DU RESULTAT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Les résultats nets affichés par les EPIC, SCP et assimilés sont positifs pour les trois quarts d'eux, 32 bénéficiaires sur les 53 EP étudiées. Le nombre des EP bénéficiaires a bien varié, passant de 27 en 2018 à 35 en 2019, avant de retomber à 25 en 2020. Ensuite, il a progressé de 30 en 2021 à 32 en 2022. D'autre part, le nombre d'EP déficitaires a vu une assez grande variation, passant de 22 en 2018 à 19 en 2019 à 26 en 2020 à 18 en 2021 et 21 en 2022.

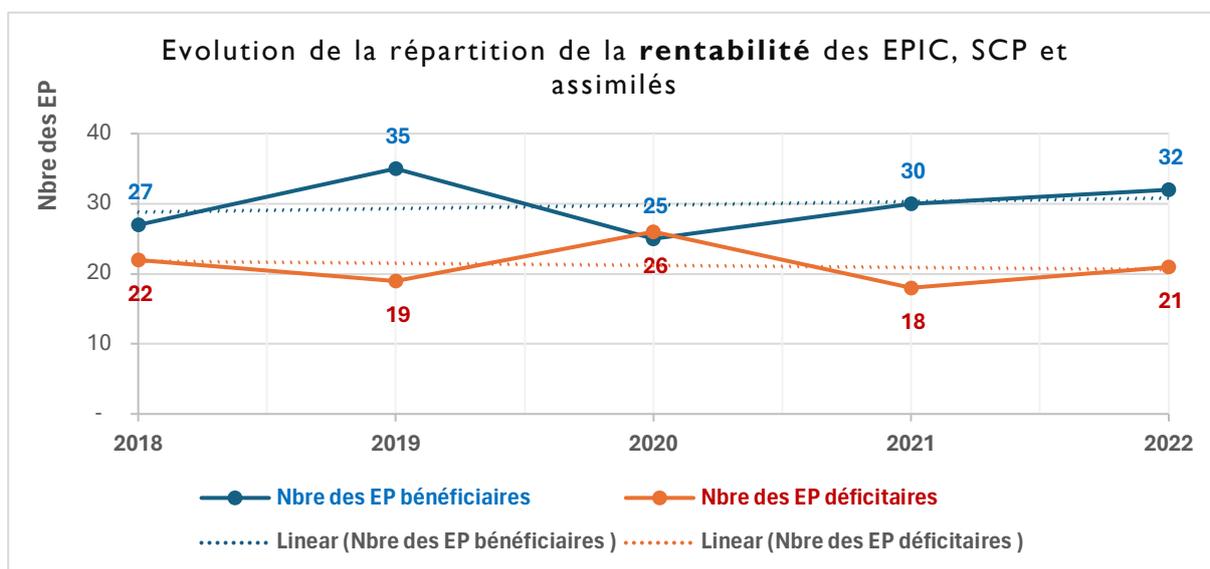


FIG.47: ÉVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA RENTABILITE DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Le déficit constaté est principalement la conséquence de la performance négative de la SOMELEC qui représente à elle seule 86,2% du résultat net global des EP déficitaires.

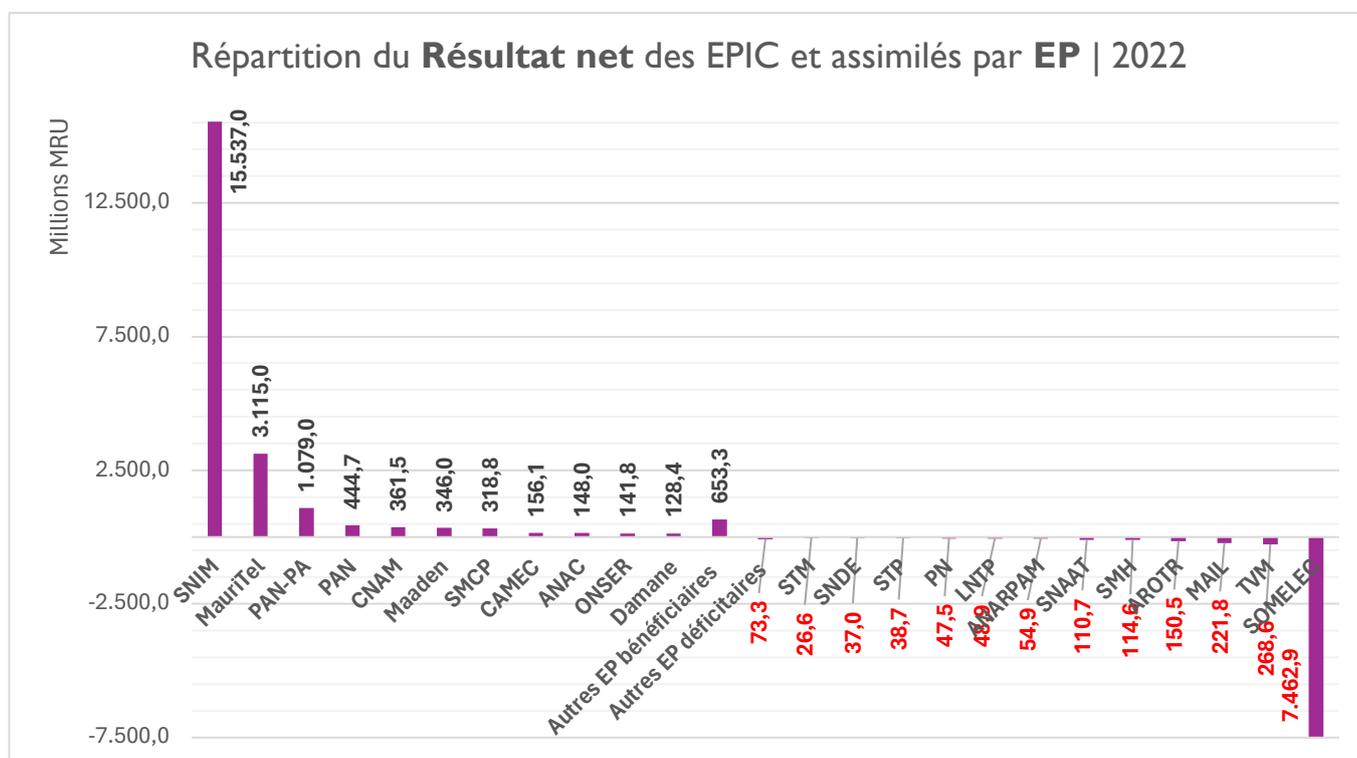


FIG.48: ÉVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA RENTABILITE DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Les activités commerciales ressortent naturellement avec les meilleurs résultats nets avec une valeur de 13 m<sup>ds</sup> MRU 2n 2022, soit 95,6% du résultat net global.

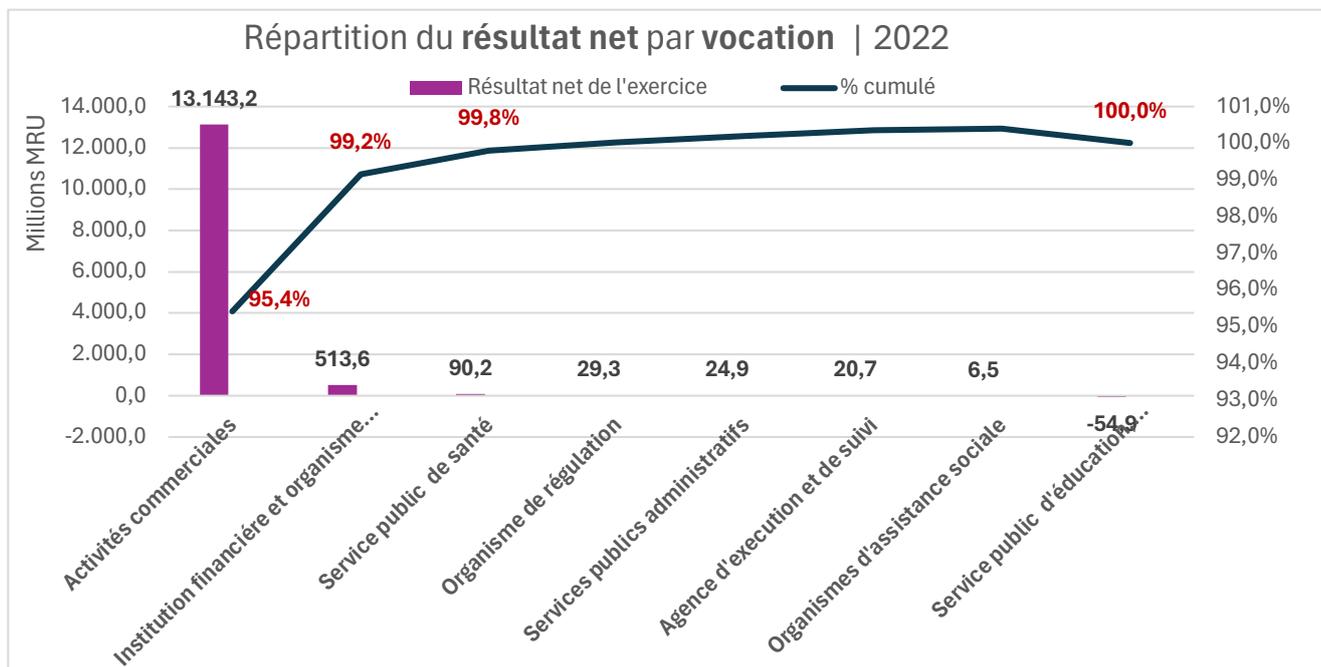


FIG.49: REPARTITION DU RESULTAT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PARA VOCATION

Le résultat net du secteur des mines et énergie prédomine les autres secteurs. Il est suivi par le secteur des télécommunications, puis par celui de Transport et infrastructures. Ces trois secteurs regroupent entre eux plus de 92% du total.

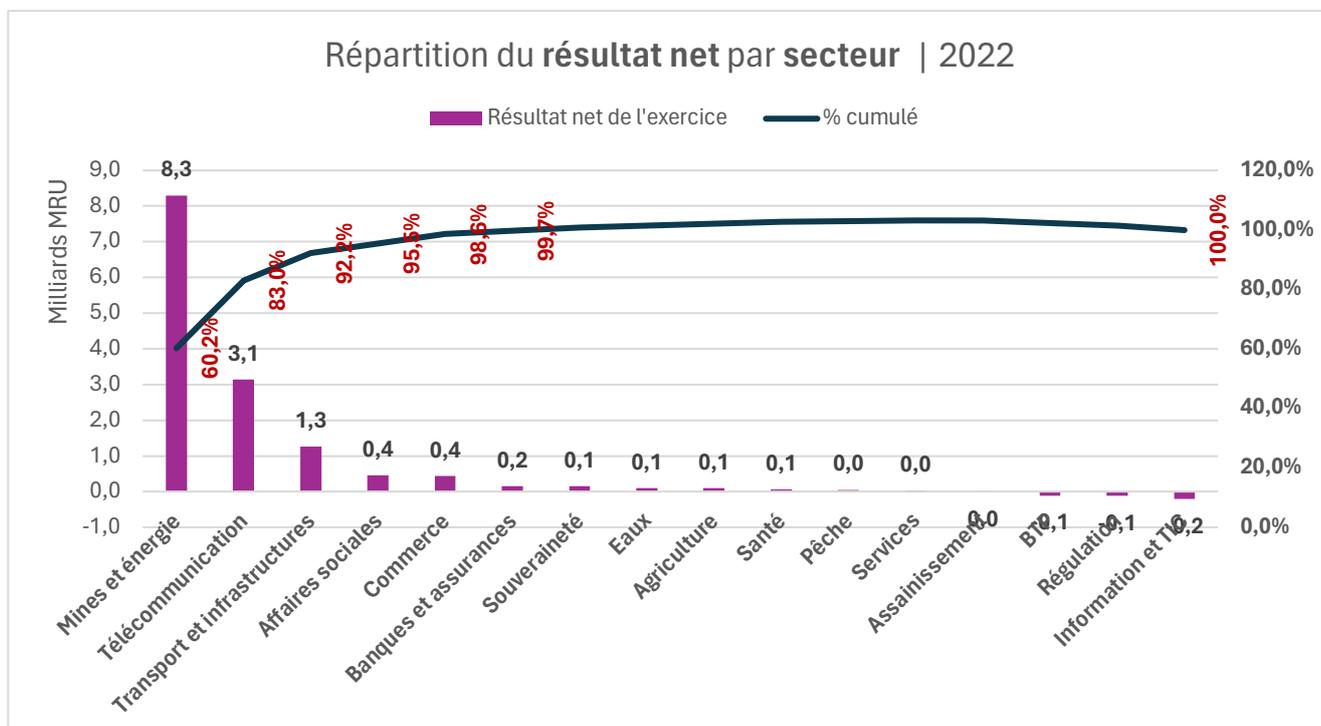


FIG.50: REPARTITION RESULTAT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

## 2.2. Structure financière des EPIC, SCP et Assimilés

La performance économique des EPIC, SCP et assimilés a été évaluée à travers leurs états de synthèse. L'analyse financière suivante se fera sur la base des bilans de l'ensemble de ces entreprises. Ceci permettra d'avoir une idée de la santé financière de celles-ci. Seront étudiés d'une part, les actifs, les fonds propres et la situation nette de ces entités, et d'autre part leur endettement net. Les EPA ne disposant pas d'un bilan financier comme est le cas des EPIC, SCP et assimilés, la partie suivante n'appréhendera que la situation des bilans financiers de ces derniers.

### a. Actif

L'actif renseigne sur le patrimoine de l'entreprise. Il donne une appréciation effective de ce que détient l'entreprise.

L'actif total de la SNIM est passé de 140,899 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 134,254 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une baisse de 4,72%. En 2022, il représente ainsi un peu moins que la moitié, à 47,7%, de l'ensemble des actifs enregistrés par les différentes EP d'environ 281,081 m<sup>ds</sup> en total pour 2022.

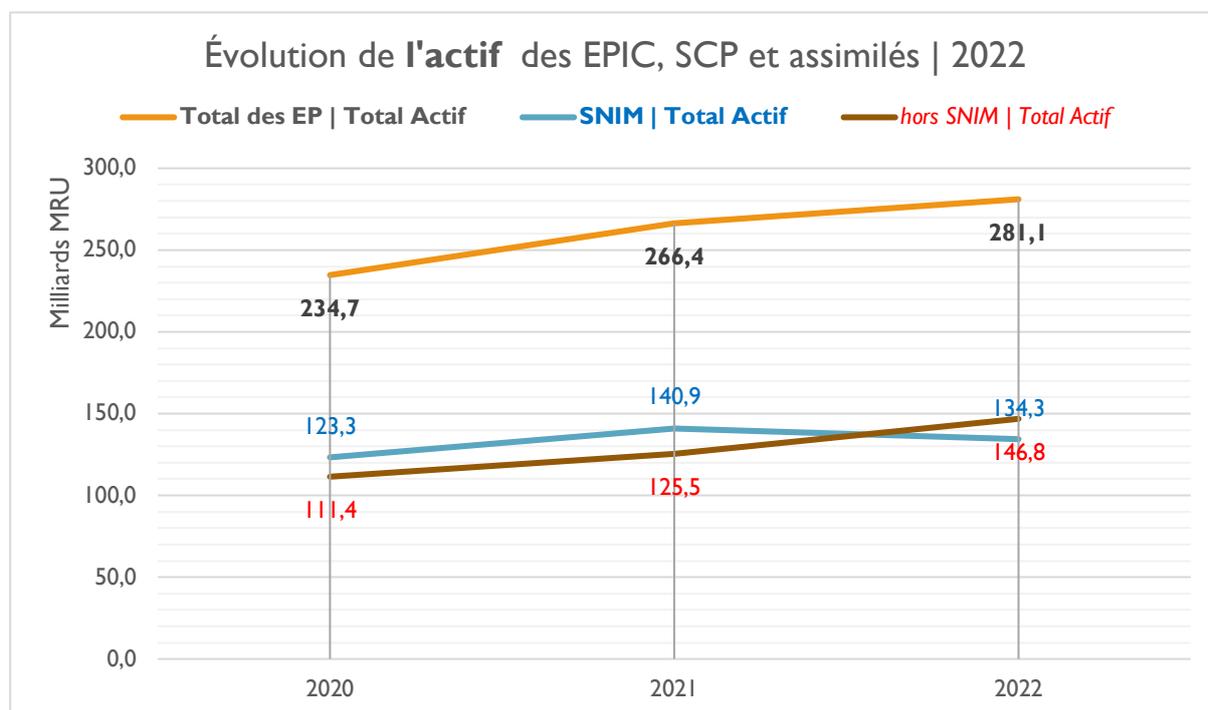


FIG.5 I : ÉVOLUTION DE L'ACTIF DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS

La répartition du patrimoine des EPIC, SCP et assimilés est caractérisée par la prédominance des actifs du secteur des mines et énergie qui représente 75,23% de l'ensemble du patrimoine de cette catégorie.

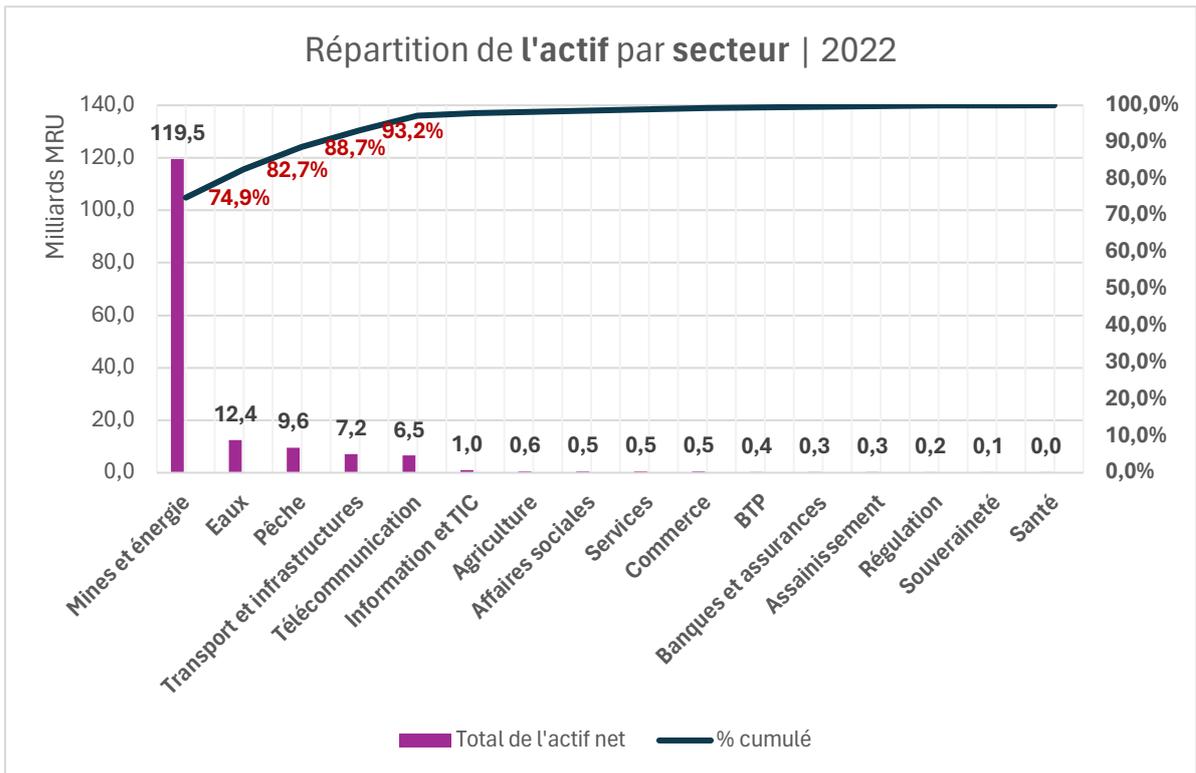


FIG.52: REPARTITION DE L'ACTIF DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

En 2022 la SNIM détient 57,79% du total de l'actif du secteur des Mines et Énergie, suivie par la SOMELEC à 27,27%, et ensuite par SMH à 13,62%. Ces trois EP s'affichent en chef de file des 9 EP qui ont plus que 1% du total de l'actif net. Elles sont étalées au tableau ci-après. Elles représentent presque la totalité des actifs à 94,92%.

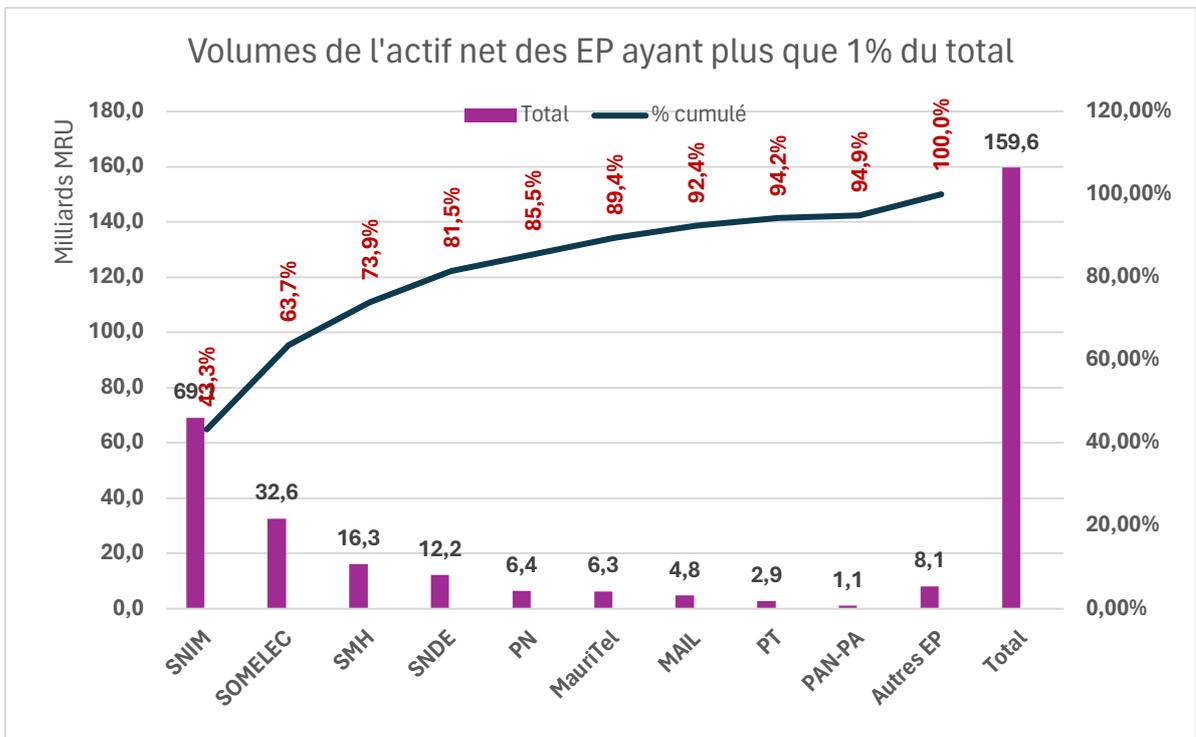


FIG.53 : REPARTITION DE L'ACTIF DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

## b. Situation nette

La situation nette se détermine de deux manières à partir du bilan comptable : soit à partir du passif de l'entreprise, soit à partir du cumul de l'actif du quel l'endettement est déduit. L'approche retenue est la première.

De ce fait, la situation nette a été calculée en additionnant tous les éléments composant les capitaux propres des EP concernées. Ainsi, la situation nette des entreprises étudiées comprend :

- Capital social
- Réserves
- Report à nouveau
- Autres fonds propres
- Résultat net en attente d'affectation

La situation nette globale est passée de 158 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 154,96 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une baisse de 1,9%. La SNIM affiche une situation nette, de 114,9 m<sup>ds</sup> en 2022, plus favorable que celle du reste des EP. Cette situation est due aux investissements importants qu'elle effectue ainsi qu'à la nature de son activité qui nécessite des capitaux propres importants.

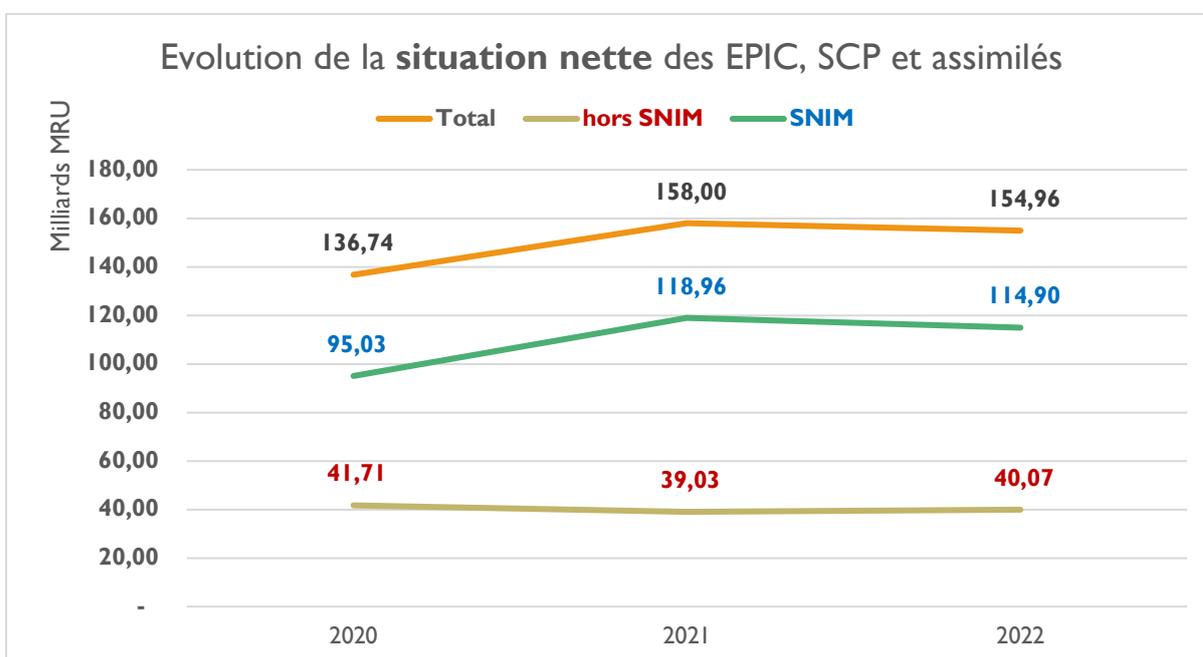


FIG.54: ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS

Bien évidemment, la SNIM est venue en chef de file avec une valeur de 114,89 m<sup>ds</sup> MRU, soit 74,1% du total des situations nettes, suivie par SNDE à 6,3%. Ces 2 EP englobent 80% du total. Ci-après sont les EP qui ont dépassé le seuil de 1 milliard MRU ainsi que toutes les EP déficitaires en termes de situation nette.

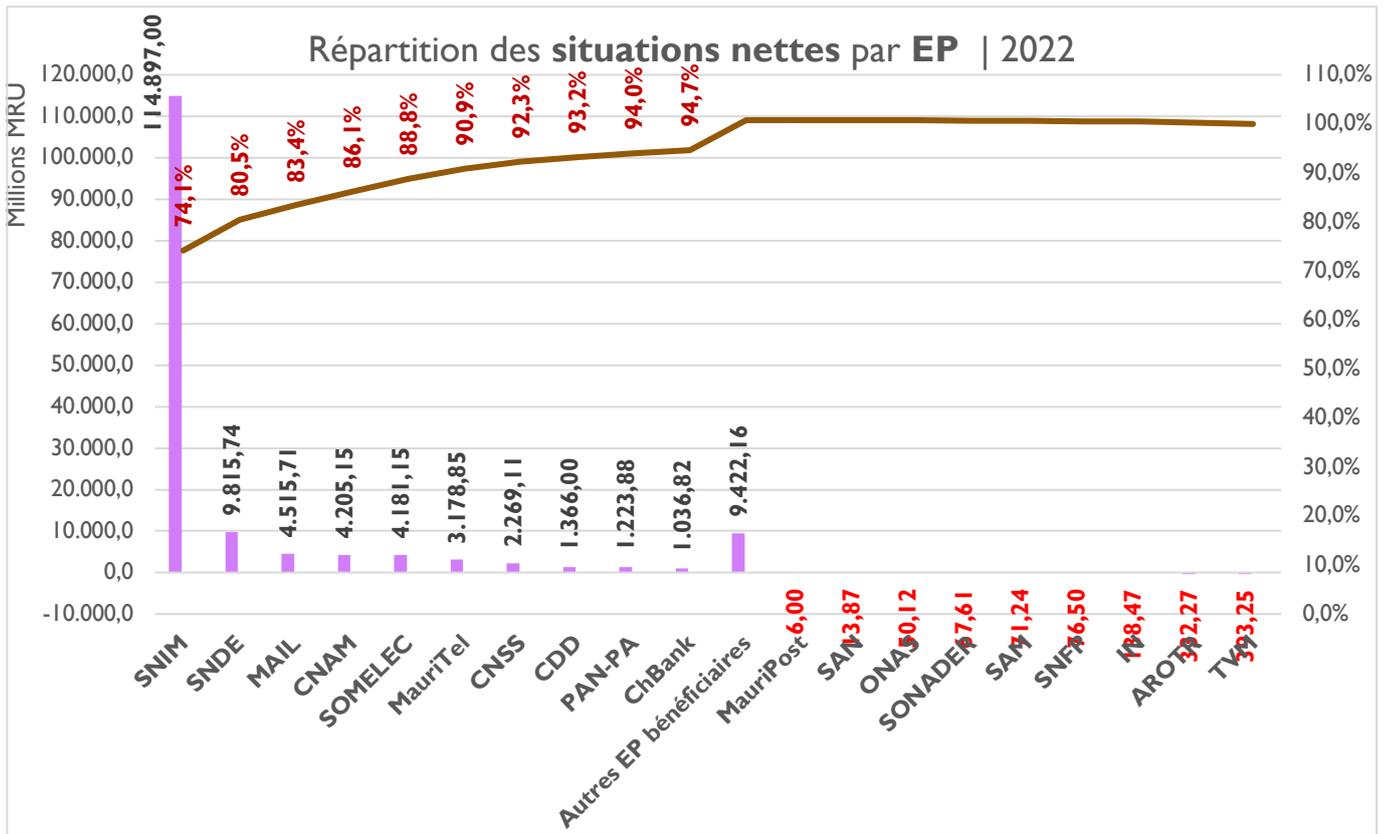


FIG.55: REPARTITION DES SITUATIONS NETTES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

La situation nette du secteur des Mines et Énergie représente 78,2% du total de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés du portefeuille de l'État.

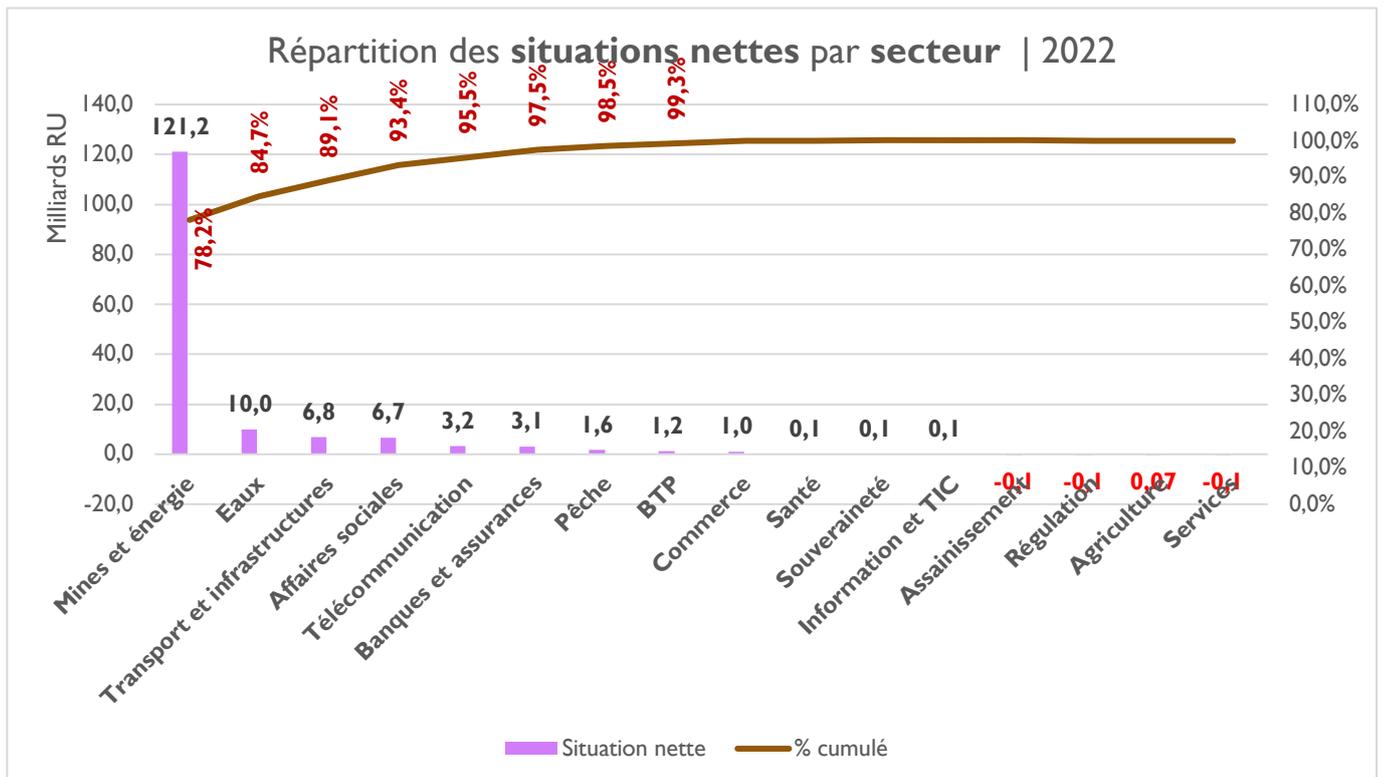


FIG.56: REPARTITION DES SITUATIONS NETTES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

### c. Fonds propres

Les fonds propres (classés au niveau du passif) sont les ressources d'une société qui appartiennent à ses actionnaires. Ils comprennent :

- Capital social
- Réserves
- Report à nouveau
- Autres fonds propres
- Résultat net en attente d'affectation
- Subventions d'équipement
- Provisions pour risques et charges

La figure suivante montre l'évolution des fonds propres. Le volume important est dû principalement à la SNIM qui représente 71,03% des fonds propres des 57 EP étudiées.

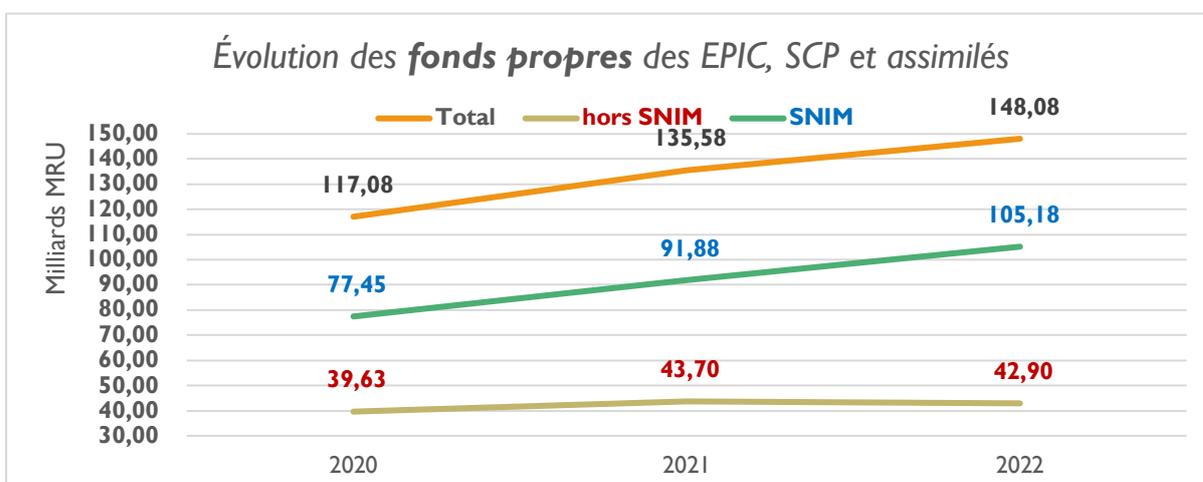


FIG.57: ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS

La figure suivante montre les EP dont les fonds propres dépassent le seuil de 1 m<sup>ds</sup> MRU.

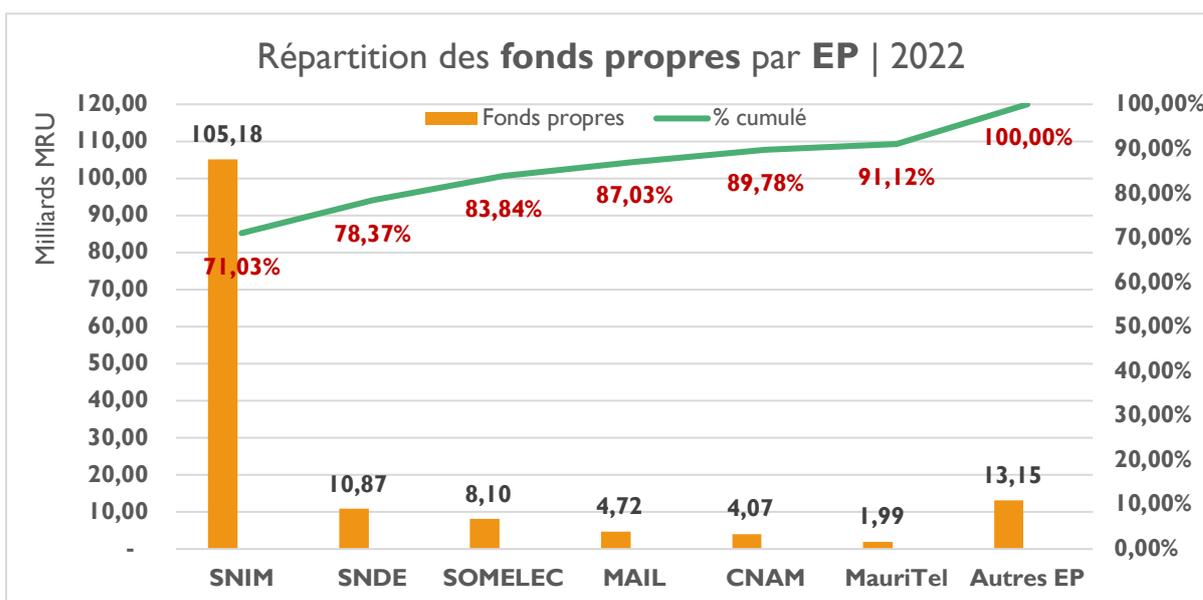


FIG.58: REPARTITION DES FONDS PROPRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILÉS | PAR EP

Le secteur des Mines et Énergie domine avec une valeur de 115,82 m<sup>ds</sup> MRU, soit 78,2% du total des fonds propres, suivi par le secteur des Eaux à 7,5%, ensuite par le Transport et Infrastructures à 4,4%. Ces 3 secteurs englobent un peu plus de 90% du total.

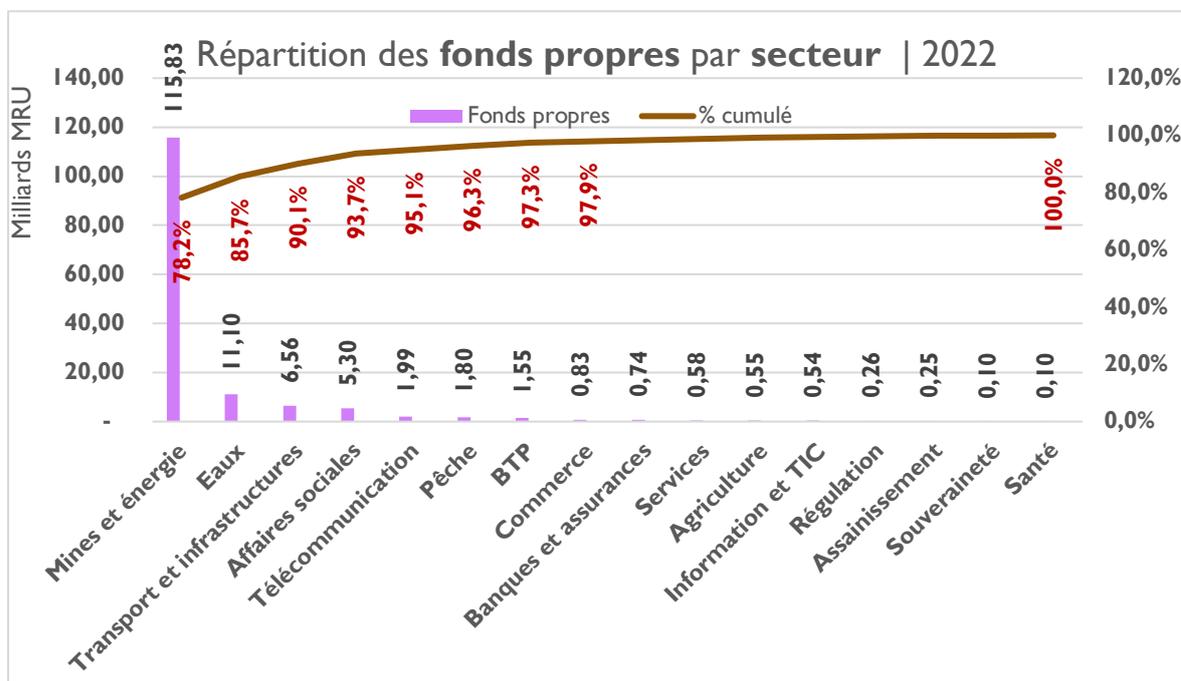


FIG.59: REPARTITION DES FONDS PROPRES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

#### d. Endettement net

Celui-ci représente la situation financière des dettes d'une entreprise vis-à-vis ses tiers hors exploitation (dettes fournisseurs, fiscales et sociales). Ces tiers sont constitués par les banques (prêts à court, moyen et long terme) ainsi que par les associés, le cas échéant.

L'endettement net de la SNIM est passé de -35,446 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à -29,847 en 2022, soit une baisse de 15,8%, ce qui indique une situation de trésorerie excédentaire. En revanche, l'endettement net des autres EP a vu une détérioration considérable, passant de 60,27 m<sup>ds</sup> en 2021 à de 76,61 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une hausse 27,1%, reflétant une trésorerie défailante.

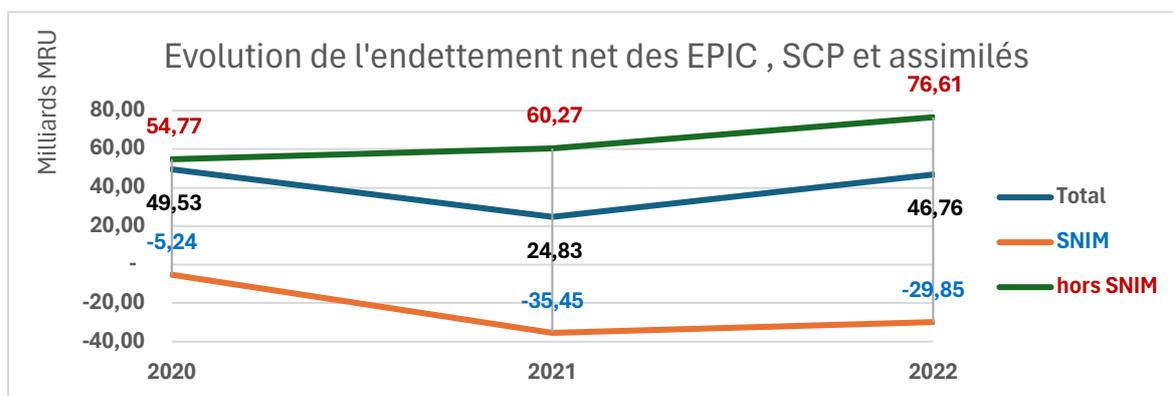


FIG.60: ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES

Évidemment, la nature du secteur des Mines et Énergie nécessite des lourds investissements généralement financés par des prêts à long terme, pour la mise en place d'infrastructures et le développement de l'accès à l'énergie. Ainsi, le secteur dispose de l'endettement net le plus important d'une valeur de 23,36 m<sup>ds</sup> MRU, soit 50% du total.

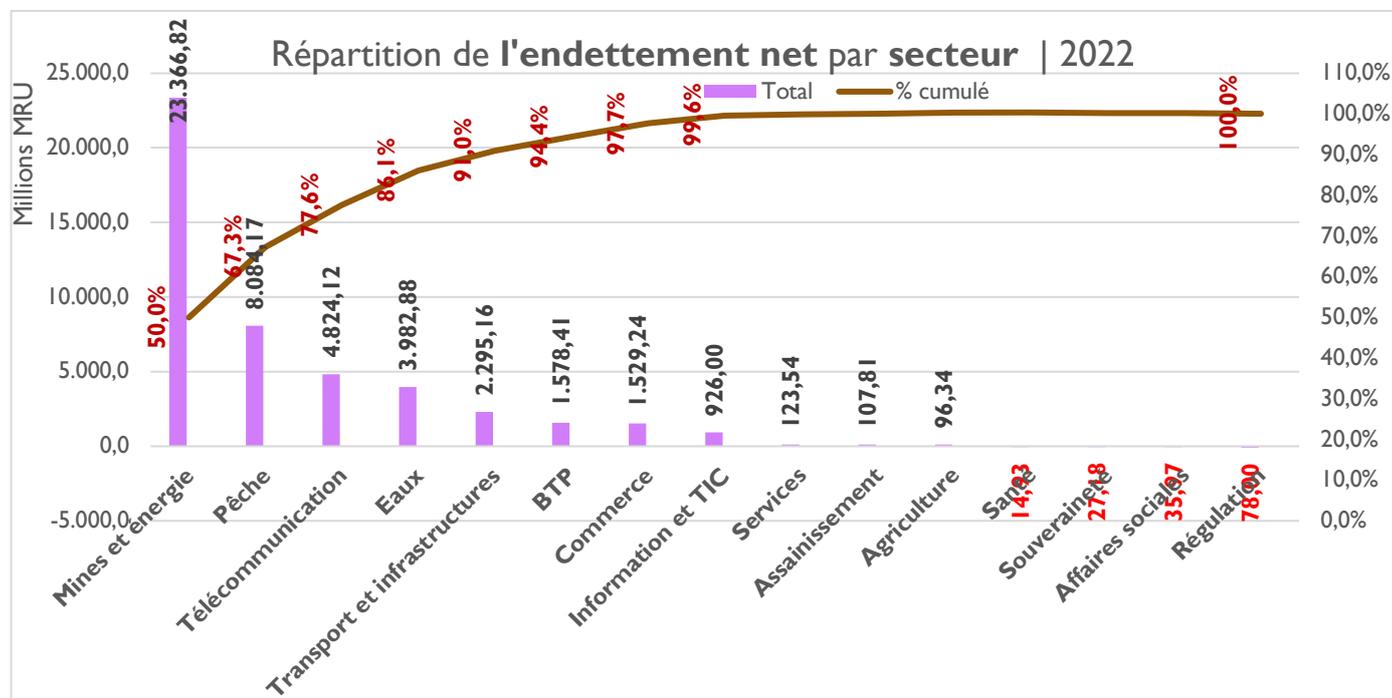


FIG.61: REPARTITION DE L'ENDETTEMENT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR SECTEUR

On peut ici en fait distinguer entre les SN et les SEM, comme vu de par la figure suivante. Ainsi, les SN sont les EP qui ont le plus recours à l'endettement, alors que l'endettement net des SEM est négatif.

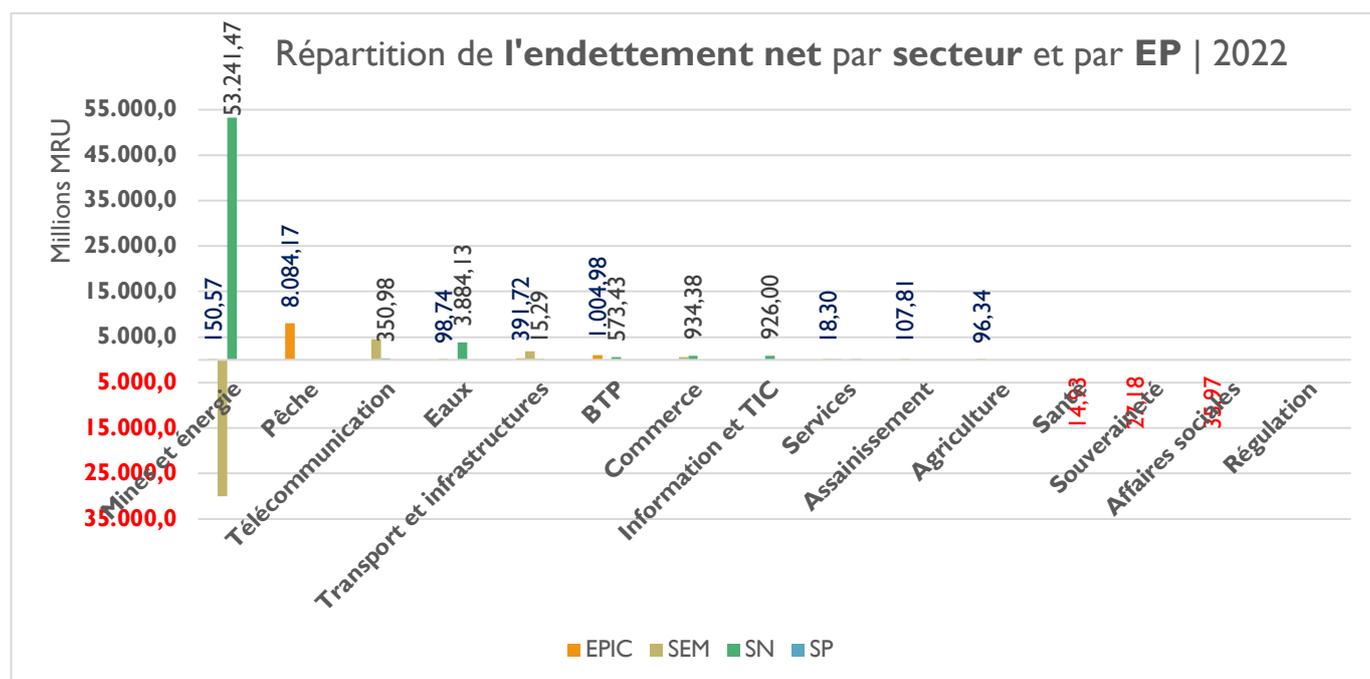


FIG.62: REPARTITION L'ENDETTEMENT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR STATUT

3 SN viennent en chef de file en termes d'endettement net : La SOMELEC vient en tête avec une valeur de 37,11 m<sup>ds</sup> MRU, suivie par SMH avec 16,12 m<sup>ds</sup>, ensuite par SNDE avec 3,88 mds. Les EP avec un endettement net de plus que 1 milliard chacune sont étalées ici :

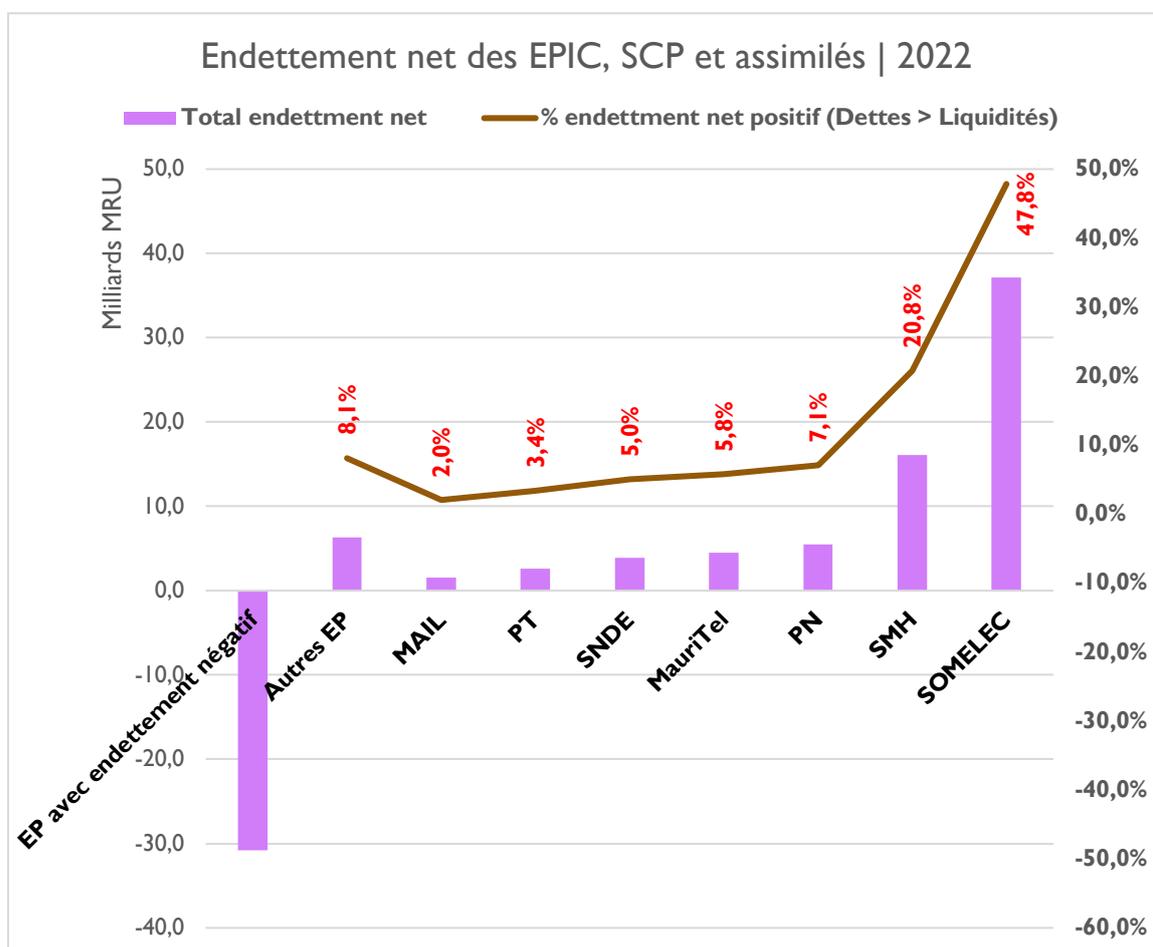


FIG.63: REPARTITION DE L'ENDETTEMENT NET DES EPIC, SCP ET ASSIMILES | PAR EP

En termes de répartition par typologie de dettes, au-delà de l'endettement net, le montant total des dettes à long et moyen terme des EPIC, SCP et assimilés est passé de 85,55 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 103,72 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, ce qui représente une augmentation de 21,24%. Par ailleurs, le montant des dettes à court terme est passé de 44,78 m<sup>ds</sup> en 2021 à 49,46 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une augmentation de 10,22%. Ainsi, le montant total des dettes à long et moyen terme est passé de 130,42 m<sup>ds</sup> en 2021 à 153,18 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une augmentation de 17,45%.

En excluant la SNIM, les dettes globales du reste des EP sont passées de 112,75 m<sup>ds</sup> en 2021 à 13,54 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une augmentation de 23,85%. À l'inverse, la dette globale de la SNIM est passée de 17,67 m<sup>ds</sup> en 2021 à 13,54 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une diminution de 23,40%. Ses dettes à long et moyen terme ont connu une baisse constante, passant ainsi de 3,05 m<sup>ds</sup> en 2021 à 1,36 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une diminution de 55,31%. De même, le montant des dettes à court terme de la SNIM a diminué de 14,63 m<sup>ds</sup> en 2021 à 12,18 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une baisse de 16,75%.

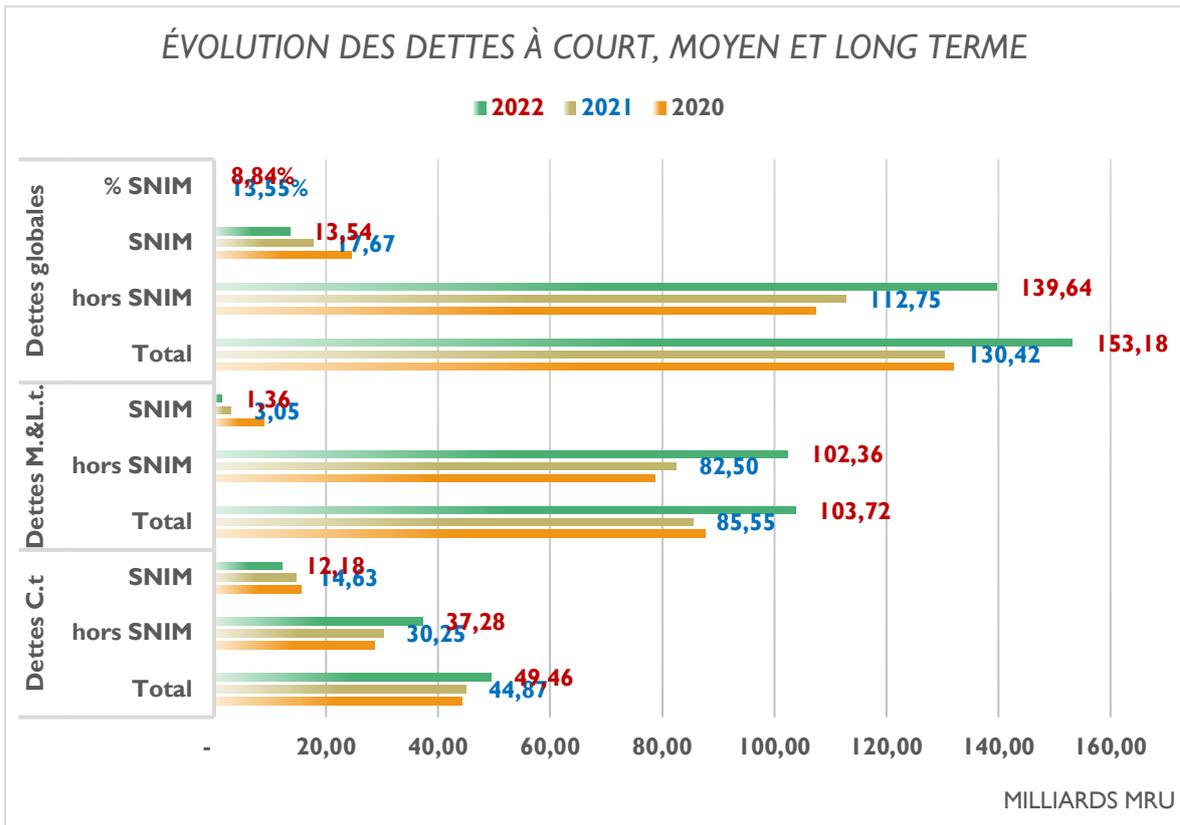


FIG.64: ÉVOLUTION DES DETTES A COURT, ET MOYEN & LONG TERME

## 2.3. Relations des EP avec l'État

### a. Transferts budgétaires

Les transferts budgétaires ont connu une croissance constante récemment, passant de 4,66 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 4,99 en 2022, soit une augmentation de 7%.

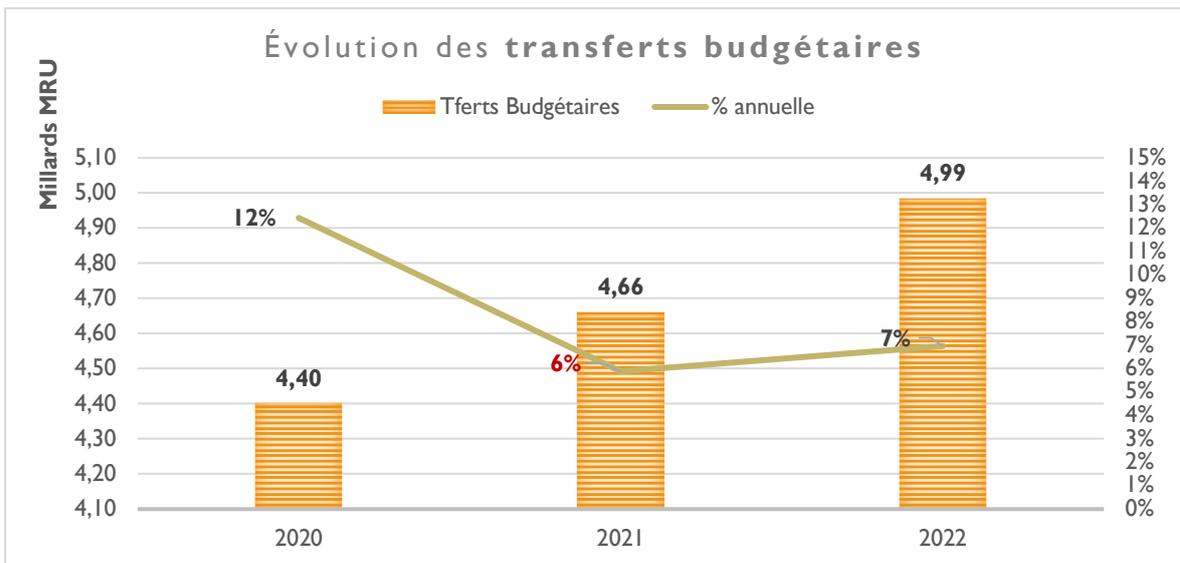


FIG.65: ÉVOLUTION DES TRANSFERTS BUDGETAIRES

La figure ci-dessous présente une analyse comparative des subventions allouées au fonctionnement par rapport à celles dédiées à l'équipement dans le cadre du Budget Consolidé de l'État (BCI).

Bien que la répartition relative entre ces deux catégories reste constante (81% pour le fonctionnement et 19% pour l'équipement), il est à noter que, en termes de valeur absolue, le financement accordé au fonctionnement a augmenté de manière significative, passant de 3,8 m<sup>ds</sup> MRU en 2020 à 5,2 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, soit une hausse de 34,9%. De même, les subventions pour l'équipement ont également augmenté, passant de 0,9 m<sup>ds</sup> en 2021 à 1,34 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, soit une hausse de 37,8%.

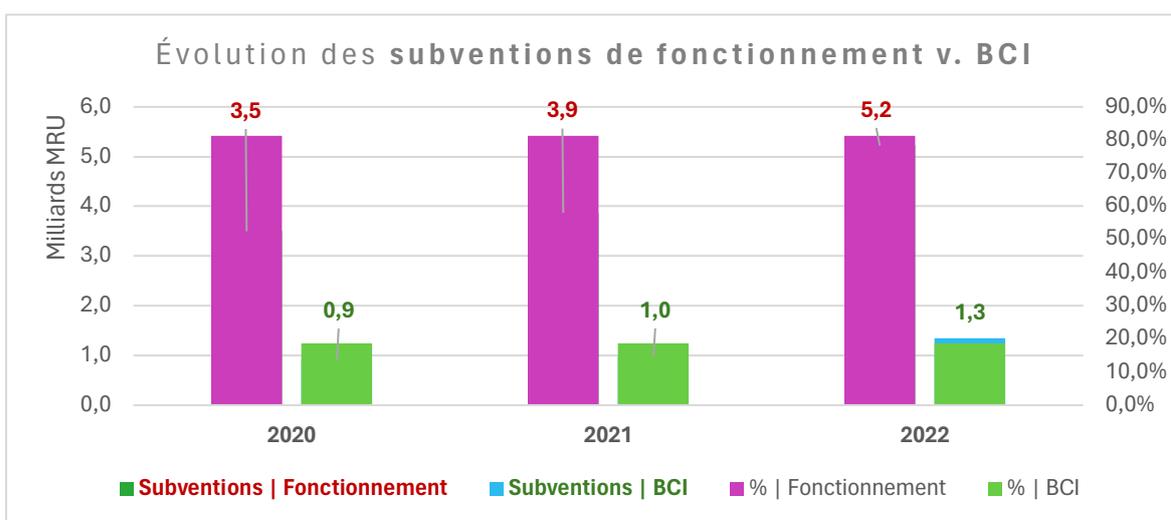


FIG66: ÉVOLUTION DE LA REPARTITION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT V. BCI

## b. Dividendes

Les recettes générées par le versement de dividendes des entreprises publiques envers l'État sont passées de 5,976 m<sup>ds</sup> MRU en 2021 à 6,27 m<sup>ds</sup> en 2022, soit une augmentation de presque 5%. À noter que en 2021, il y'a eu une baisse de 4,39% par rapport à 2020.

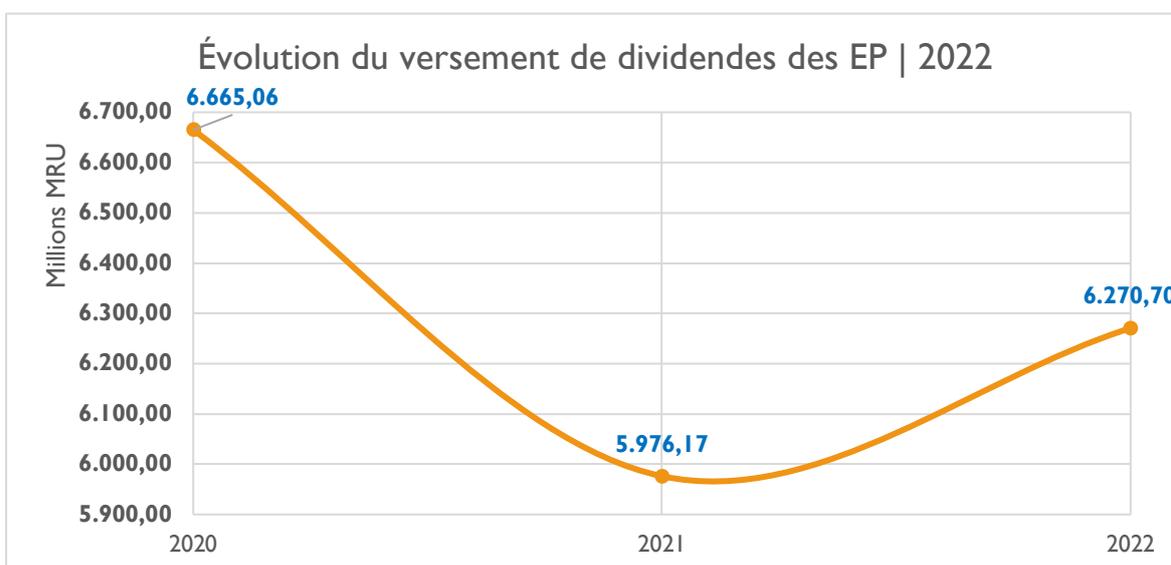


FIG.67: ÉVOLUTION DU VERSEMENT DE DIVIDENDES DES ENTREPRISES PUBLIQUES

La SNIM est naturellement est venue en chef de file avec 78,6% du volume global de dividendes en 2022, suivie par Mauritel avec 8,9%, et ensuite par le Port Autonome de Nouakchott-Port de l’Amitié (PANPA) avec 7,5%.

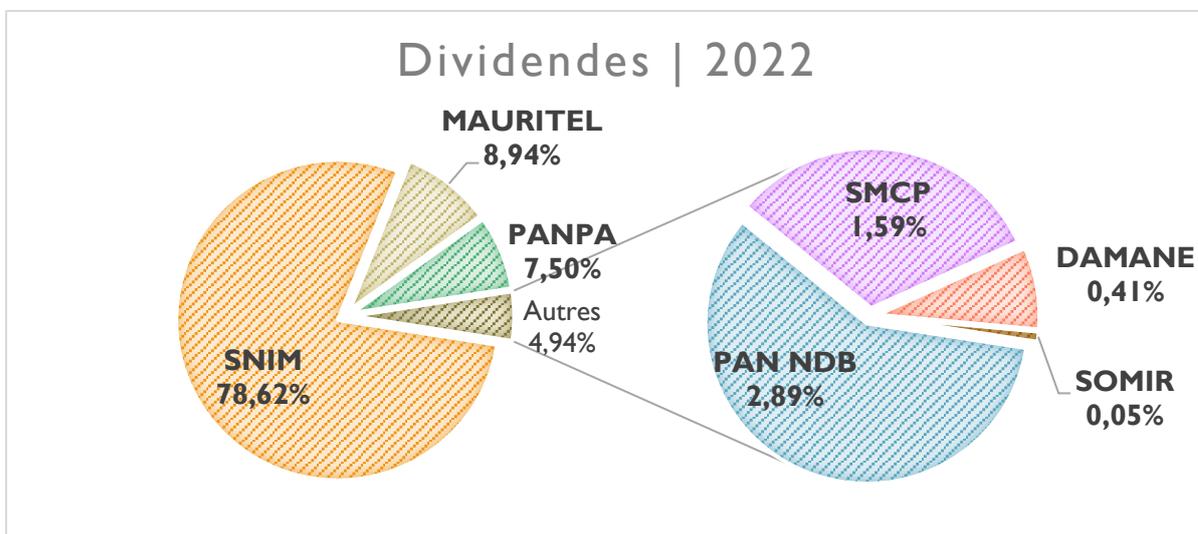


FIG.68: PONDERATION DES DIVIDENDES | PAR EP

La figure suivante donne un aperçu des montants des dividendes, réparti par entreprise publique. La SNIM est en chef de file avec 4.930 m<sup>ns</sup> MRU, suivie par Mauritel 560 m<sup>ns</sup>, et ensuite par PAN-PA avec 5600 m<sup>ns</sup>.

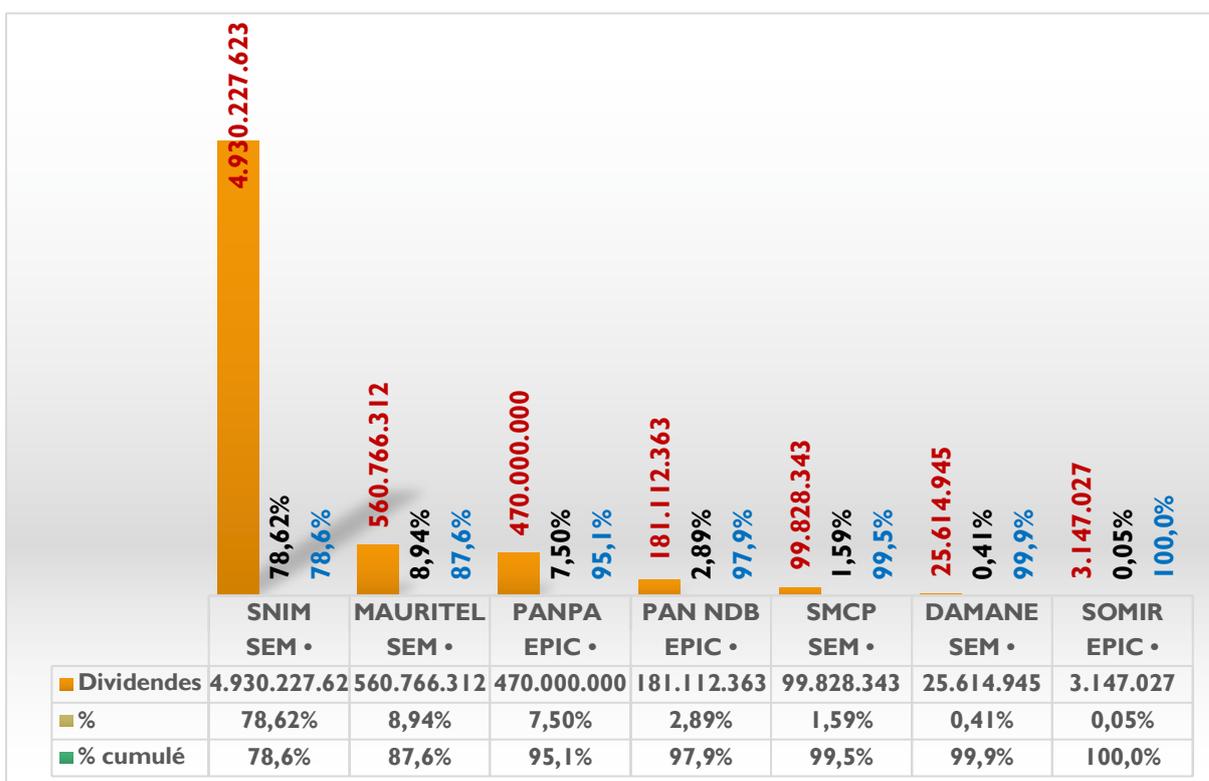


FIG.69: REPARTITION DES DIVIDENDES | PAR EP

### III. AUTRES INDICATIONS SECTORIELLES

#### 3.1. Prélude

Cette section apporte une dimension supplémentaire à l'analyse de la performance des EP, en mettant en lumière les caractéristiques clés des 21 secteurs économiques en Mauritanie en 2022, contextualisés en intégrant des informations sur l'économie nationale.

Cette perspective enrichie se décline à travers une évaluation de la contribution EPIC, SCP et assimilés au PIB national. L'analyse offrira un aperçu de quelques indicateurs clés en termes de production et d'emploi ainsi que la répartition des différentes vocations au sein de chaque secteur donné en fonction de la mission principale des EP.

La figure suivante ci-dessous montre la contribution relative des valeurs ajoutées positives des différents secteurs à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) national :

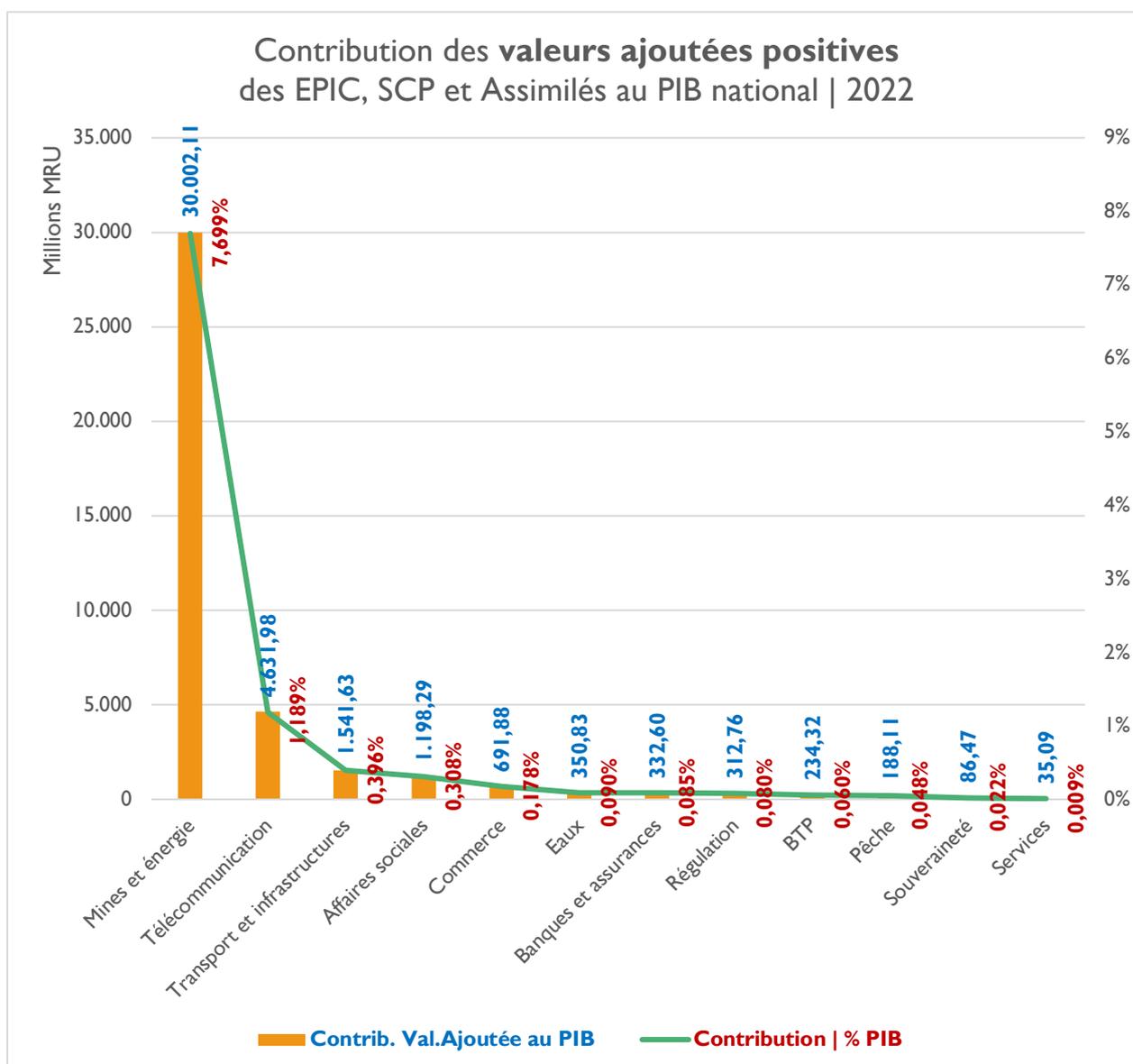


FIG. 70: ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES VALEURS AJOUTEES POSITIVES DES EPIC, SCP ET ASSIMILES AU PIB

## 3.2. Secteurs

### A. Affaires Sociales

Le secteur des affaires sociales englobe une gamme étendue d'activités visant à mettre en œuvre des mécanismes destinées à améliorer la santé de la population, à promouvoir et faciliter l'inclusion sociale ainsi que la vie associative, et à développer le sport et les initiatives en faveur de la jeunesse. Les missions de ce secteur couvrent divers domaines, notamment la famille, les retraites, l'enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées, l'autonomie et la lutte contre l'exclusion sociale.

Ces missions comprennent :

- La mise en œuvre des réglementations relatives aux régimes de sécurité sociale et leur gestion.
- La promotion de la politique de développement de l'économie sociale et solidaire.
- L'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.17: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **AFFAIRES SOCIALES** (NBRE = 8)

AFFAIRES SOCIALES	EPA	EPIC	SP	Σ VOCATION
<b>Agence d'exécution et de suivi</b>				<b>1</b>
Agence nationale pour l'emploi (Techghil)			x	
<b>Institution financière et organisme de couverture sociale</b>				<b>2</b>
Caisse nationale d'assurance maladie			x	
Caisse nationale de sécurité sociale		x		
<b>Organisme à caractère professionnel</b>				<b>1</b>
Office national des anciens combattants et victimes de guerre	x			
<b>Organismes d'assistance sociale</b>				<b>2</b>
Centre d'accueil et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi	x			
Centre national des œuvres universitaires	x			
<b>Service public de santé</b>				<b>1</b>
Office national de la médecine du travail		x		
<b>Services publics administratifs</b>				<b>1</b>
Établissement national des Awqaf		x		
<b>Σ STATUT</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>8</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,84 % du PIB national. Ces EP constituent 4,51% du volume global du chiffre d'affaires, 3,04% de la valeur ajoutée, et 3,27% des résultats nets.

## B. Agriculture

Les politiques de développement agricole mises en œuvre visent à garantir l'autosuffisance nationale en produits agricoles, en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de production, l'augmentation de la productivité et la réduction des coûts. L'agriculture mauritanienne se concentre principalement sur les cultures vivrières et l'élevage nomade de bovins, d'ovins et de caprins. Les cultures principales comprennent les dattes, le millet, le sorgho, le riz paddy, le maïs, les légumes et les racines alimentaires, la majeure partie de la production étant destinée à la consommation intérieure.

Selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2022, le secteur agricole en Mauritanie a enregistré une forte reprise en 2022 après sa contraction en 2021. Les politiques de développement ont été axées sur la gouvernance, la réorganisation et la réforme des principales structures opérationnelles telles que la SONADER et la SNAAT. L'amélioration de la production agricole a été une priorité, avec des efforts notables dans le domaine de l'irrigation et du désenclavement des zones de production. La construction de barrages et d'ouvrages de retenue d'eau a été intensifiée, contribuant à une augmentation significative de la production et permettant de couvrir une grande partie des besoins nationaux en riz et en céréales traditionnelles. Le PIB nominal du secteur agricole a augmenté de 23,7% en 2022, représentant 3,7% du PIB global, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'année précédente. La part de la branche « agriculture » dans le PIB du secteur primaire a également augmenté, soulignant son importance croissante dans l'économie mauritanienne<sup>5</sup>.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB. I 8: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **AGRICULTURE** (NBRE = 2)

AGRICULTURE	EPIC	SEM	∑ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>1</b>
Compagnie mauritanienne de sucre et dérivés		x	
<b>Agence d'exécution et de suivi</b>			<b>1</b>
Société nationale pour le développement rural	x		
∑ STATUT	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Après la dissolution de la Ferme de M'Pourié en 2020, ce secteur comprend actuellement 2 entreprises : COMASUD qui ne présente pas de chiffre d'affaires et SONADER dont le chiffre d'affaires est très faible, soulignant les défis auxquels le secteur agricole mauritanien est confronté en termes de productivité et de rentabilité.

<sup>5</sup> BCM, *Rapport annuel sur l'évolution économique et monétaire au titre de l'exercice de 2022* ([bcm.mr/IMG/pdf/rapport\\_annuel\\_fr\\_vf22.pdf](http://bcm.mr/IMG/pdf/rapport_annuel_fr_vf22.pdf), 2023), p.27

### C. Assainissement

Le secteur de l'assainissement joue un rôle crucial en raison de son lien étroit avec la santé publique. Des progrès ont été réalisés, le taux d'accès étant passé d'environ 45,9% en 2016 à environ 50% en 2020. Cependant, l'accès demeure un défi majeur en milieu rural, avec un taux d'environ 19% en 2020, par rapport aux zones urbaines où il atteint environ 75% en 2020<sup>6</sup>.

Ce secteur est représenté par un seul EPA, dont le fonctionnement repose principalement sur les subventions octroyées par l'État. Celui-ci opère à l'échelle nationale et a pour mission la réalisation et la gestion des réseaux d'assainissement pour les eaux usées et les eaux fluviales, ainsi que la gestion des eaux usées.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.19: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **ASSAINISSEMENT** (NBRE = 1)

ASSAINISSEMENT	EPIC	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>		1
Office National d'Assainissement	x	
Σ STATUT	1	1

### D. Banques et Assurances

Le secteur financier en Mauritanie se compose de 3 EP : une banque (CH-BANK), une société d'assurance (DAMANE-SA) et une entreprise à statut particulier (CDD), en plus de 17 banques privées.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.20: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **BANQUES & ASSURANCES** (NBRE = 3)

BANQUES ET ASSURANCES	SEM	SP	Σ VOCATION
<b>Institution financière et organisme de couverture sociale</b>			3
Caisse des Dépôts et de Développement		x	
Chinguetti Bank	x		
Damane Assurance	x		
Σ STATUT	2	1	3

Malgré sa diversité, le secteur bancaire mauritanien demeure confronté à des vulnérabilités. Selon un rapport du Fonds Monétaire International (FMI), en 2022, le secteur bancaire et des assurances en Mauritanie a connu un redressement de la croissance du crédit, soutenu par une expansion monétaire en 2021.

<sup>6</sup> BAD, Mauritanie—**Document de stratégie pays 2023-2028**

([afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/mauritanie\\_-\\_document\\_de\\_strategie\\_pays\\_2023-2028.pdf](https://afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/mauritanie_-_document_de_strategie_pays_2023-2028.pdf), 2023), p.6

En 2022, selon ce rapport du FMI, le secteur bancaire et des assurances en Mauritanie a connu un redressement de la croissance du crédit, soutenu par une expansion monétaire en 2021. Bien que la masse monétaire ait ralenti sa croissance en raison de divers facteurs, notamment la baisse des réserves internationales et le développement des paiements mobiles, la croissance du crédit s'est accélérée. Les prêts improductifs ont également diminué, renforçant la santé financière du secteur.

Malgré cela, le ratio de solvabilité a légèrement baissé, bien que le système bancaire reste bien capitalisé. L'inflation a également augmenté, principalement en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, ainsi que de l'expansion monétaire de l'année précédente<sup>7</sup>.

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,12 % du PIB national. Ces entreprises constituent 0,64% du volume global du chiffre d'affaires, 0,84% de la valeur ajoutée, et 0,93% des résultats nets. Bien que modestes en comparaison avec d'autres secteurs, ces données reflètent néanmoins une contribution significative du secteur à l'économie nationale.

---

## E. BTP

Le secteur des "bâtiments et travaux publics" (BTP) en Mauritanie a évolué en parallèle avec l'urbanisation croissante du pays. À la suite des réformes de libéralisation économique des années 80, ce secteur a subi des transformations majeures. La création d'agences d'exécution visait principalement à encourager l'émergence de PME dans le domaine et à libéraliser le marché des travaux publics. Cette dynamique de création d'entreprises dans le BTP a été renforcée par des injections de financement et la simplification des formalités administratives.

Outre les cimenteries, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) joue un rôle prépondérant dans les matériaux de construction à travers ses filiales, notamment dans la fabrication de ronds à béton et de plâtre pour le bâtiment à partir de gypse à Nouakchott.

Selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2022, le secteur de BTP en Mauritanie a connu une contraction significative de 22,0 % de son activité en 2022, par rapport à une contraction de 0,7 % en 2021. Malgré cette contraction, en termes nominaux, l'activité des bâtiments et des travaux publics a enregistré une hausse de 20,1 % de son PIB, atteignant MRU 16,8 m<sup>ds</sup>. Cette activité représentait ainsi 13,4 % du PIB du secteur secondaire et 4,2 % du PIB nominal global.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

---

<sup>7</sup> FMI, **Consultations de 2022 au titre de l'Article IV et demandes d'accords de 42 mois au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit** — Communiqué de presse et rapport des services du FMI ([Imf.org/-/media/files/publications/cr/2023/french/lmrtfa2023001.ashx](https://www.imf.org/-/media/files/publications/cr/2023/french/lmrtfa2023001.ashx), 2023) p.30

†AB.21: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **BTP** (NBRE = 7)

BTP	EPIC	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>2</b>
Laboratoire National des Travaux Publics	x		
Société nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière		x	
<b>Agence d'exécution et de suivi</b>			<b>5</b>
Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets	x		
Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux	x		
Établissement des Travaux d'Entretien Routier	x		
Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux		x	
Société Nationale des Puits et Forages		x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,2% du PIB national. Ces EP constituent 1,09% du volume global du chiffre d'affaires, 0,59% de la valeur ajoutée, et -0,82% des résultats nets.

## F. Commerce

Selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2022, la valeur ajoutée réelle du secteur du commerce a enregistré une légère augmentation de 2,6 % en 2022, suivant une nette hausse de 11,1 % l'année précédente. Cette augmentation découle de l'assouplissement des mesures de confinement et de la levée des restrictions aux frontières, consécutifs à l'amélioration de la situation sanitaire due au Covid-19. En termes nominaux, la valeur ajoutée du secteur commercial a progressé de 19,5 % en 2022, portant le PIB nominal du sous-groupe "Commerce" à 48,2 m<sup>ds</sup> MRU. Cela représente une part de 11,9 % du PIB nominal global en 2022, contre 11,2 % en 2021.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.22: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **COMMERCE** (NBRE = 5)

COMMERCE	SEM	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>5</b>
Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Équipements et Consommables Médicaux		x	
Société des Chantiers Navals de Mauritanie	x		
Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons	x		
Société Mauritanienne de Produits Laitiers		x	
Société Toumour Mauritania		x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent environ 0,5% du PIB national. Ces EP constituent 2,61% du volume global du chiffre d'affaires, 1,75% de la valeur ajoutée, et -3,14% des résultats nets.

---

---

## G. Culture

Le secteur de la culture englobe un large éventail d'activités économiques, notamment le patrimoine culturel, les archives, les bibliothèques, l'édition de livres, la presse, les arts visuels, les spectacles vivants, l'audio-visuel et le multimédia, l'architecture, la création publicitaire et l'artisanat d'art.

Ces diverses fonctions économiques de la culture incluent la création, la production et l'édition, la diffusion et la commercialisation, la conservation, la formation, ainsi que l'administration et la réglementation.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante :

†AB.23: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : CULTURE (NBRE = 5)

CULTURE	EPA	SP	Σ VOCATION
<b>Organisme à caractère professionnel</b>			<b>1</b>
Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers		x	
<b>Service public d'éducation, formation et recherche</b>			<b>3</b>
Bibliothèque Nationale	x		
Institut National des Arts	x		
Office National des Musées	x		
<b>Services publics administratifs</b>			<b>1</b>
Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes	x		
<b>Σ STATUT</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

Les entreprises publiques opérant dans ce secteur, principalement sous le statut d'EPA, jouent un rôle essentiel dans la promotion et la préservation de la culture mauritanienne. Elles fonctionnent principalement grâce aux subventions accordées par l'État, ce qui leur permet de mener à bien leurs missions de conservation du patrimoine culturel, de promotion des arts et de soutien à la créativité locale.

---

---

## H. Eau

Le secteur de l'eau constitue l'un des défis majeurs pour le développement de la Mauritanie et demeure une priorité nationale, selon le 2<sup>ème</sup> plan d'action de la SCAPP. L'accès à l'eau potable reste plus faible dans les zones rurales, où résident les populations les plus vulnérables. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement s'est engagé dans des initiatives visant à regrouper les villages et à accélérer la mise à disposition de services publics décentralisés.

Le taux d'accès à l'eau potable ait augmenté de 68,8% en 2016 à 72% en 2020, avec des taux respectifs de 89,0% en milieu urbain et 50% en milieu rural. Toutefois, les ressources sont mal exploitées et présentent des disparités géographiques importantes.

Plusieurs défis persistent, notamment le manque de connaissance sur les ressources en eau, l'absence de stratégie de gestion des eaux de surface, la faiblesse des structures décentralisées de gestion de l'eau en milieu rural et la durabilité des infrastructures hydrauliques<sup>8</sup>.

Ainsi, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures telles que la collecte de données sur les ressources en eau, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrée des ressources en eau, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la promotion de la coordination entre les différentes parties prenantes.

De plus, il est nécessaire d'investir dans la durabilité des infrastructures hydrauliques, en accordant une attention particulière à la maintenance et à la réhabilitation des installations existantes. Le développement des installations de traitement des eaux usées est crucial, offrant ainsi la possibilité de réutiliser les eaux épurées et de valoriser les boues par compostage.

Dans cette optique, le REPAM (Réseau mauritanien pour l'eau potable et l'assainissement) se positionne comme un acteur central, visant à devenir le principal forum pour la gestion des connaissances et l'échange d'informations dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

En adoptant une approche holistique et intégrée, la Mauritanie peut surmonter ces défis et assurer une gestion efficace et durable de ses ressources en eau

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.24: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : EAUX (NBRE = 2)

EAUX	EPIC	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>2</b>
Office National des Services d'Eau en Milieu Rural	x		
Société Nationale des Eaux		x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur constituent 1,44% du volume global du chiffre d'affaires, 0,89% de la valeur ajoutée, et 3,27% des résultats nets.

## I. Enseignement et formation

Le dispositif d'enseignement supérieur en Mauritanie est composé de diverses institutions, comprenant l'Université de Nouakchott Al Aasriya, des instituts supérieurs tels que l'ISET, l'ISCAE, l'ISPLTI et SupNum, ainsi que des écoles nationales comme l'ENS et l'ENAJM.

<sup>8</sup> BAD, *Mauritanie—Document de stratégie pays 2023-2028*

([afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/mauritanie-document-de-strategie-pays-2023-2028.pdf](https://afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/mauritanie-document-de-strategie-pays-2023-2028.pdf), 2023), p.6

L'offre publique est représentée à travers 52 établissements, relevant de la tutelle de 10 départements ministériels différents :

- 21 rattachés au ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- 10 rattachés au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- 5 rattachés au ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, et
- 16 établissements qui relèvent d'autres ministères.

Le pays a élaboré son 3<sup>ème</sup> plan sectoriel de l'éducation, le PNDSE III en 2022, visant à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement à tous les niveaux. La « Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur à l'horizon 2030 » en Mauritanie s'appuie sur 2 leviers de mise en œuvre : le Numérique et l'Assurance qualité et elle se repose sur 4 axes stratégiques<sup>9</sup>, visant à :

- Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur,
- Renforcer la gouvernance,
- Augmenter l'efficacité interne des établissements, et
- Soutenir la professionnalisation et l'entrepreneuriat.

Cette stratégie devrait avoir un impact significatif sur le développement économique et l'insertion professionnelle des diplômés, contribuant ainsi à stimuler l'économie.

La Stratégie Mauritanie 2023 – 2030 de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP), réalisée avec l'appui de l'UNESCO, vise à répondre aux besoins présents et futurs du marché de travail. Elle s'appuie sur divers référentiels, tels que les orientations de la SCAPP (2016 – 2030), les Objectifs de Développement Durable (ODD), la Convention N° 142 de l'OIT, et intègre les défis de l'innovation, de l'écologie, et de la transition vers l'économie verte. L'objectif global de la stratégie est de doter la Mauritanie d'une population formée aux compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle, favorisant l'employabilité, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'apprentissage au long de la vie. Elle se décline en 3 axes stratégiques :

- Amélioration de l'accès à la formation professionnelle.
- Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'offre de l'EFTP.
- Développement d'outils normatifs pour le rapprochement de l'offre de l'EFTP des besoins de l'économie en compétences.

Ces axes stratégiques visent à édifier un système d'EFTP performant, équitable et inclusif, contribuant à la compétitivité et à l'essor de l'économie tout en offrant aux jeunes les moyens d'acquérir des compétences pour une insertion rapide dans des emplois décents.

---

<sup>9</sup> MAEDD, **Programme national de développement du secteur éducatif et revue conjointe 2022** ([education.gov.mr/sites/default/files/2023-08/Rapport%20final%20Revue%20Conjointe%20PNDSE%202023%2028.07.23%20VF.docx](http://education.gov.mr/sites/default/files/2023-08/Rapport%20final%20Revue%20Conjointe%20PNDSE%202023%2028.07.23%20VF.docx) 2023), p.19

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.25: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **ENSEIGNEMENT & FORMATION (NBRE = 52)**

ENSEIGNEMENT ET FORMATION	EPA	Σ VOCATION
<b>Organismes d'assistance sociale</b>		<b>2</b>
Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap	x	
Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants	x	
<b>Service public d'éducation, formation et recherche</b>		<b>50</b>
Académie Diplomatique de Mauritanie	x	
Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	x	
Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur	x	
Centre de Formation et d'Échange à Distance	x	
Centre de Formation Pour la Promotion Féminine	x	
Centre de Formation Professionnelle des Mahadras	x	
Centre Supérieur d'Enseignement Technique	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aïoun	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle dans le Secteur du Bâtiment et Travaux Publics de Ryad à Nouakchott	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiments et Travaux Publics de Nouakchott	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et de la Communication de Nouadhibou	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Kiffa	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Rosso	x	
École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby	x	
École de Formation Professionnelle des Mines, du Pétrole et du Gaz	x	
École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott	x	
École de l'Hôtellerie et du Tourisme	x	
École de Santé Publique de Kiffa	x	
École de Santé Publique de Néma	x	
École de Santé Publique de Rosso	x	
École de Santé Publique de Sélibaby	x	

École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature	x	
École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole	x	
École Nationale des Instituteurs d'Aïoun	x	
École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt	x	
École Nationale des Instituteurs de Kaedi	x	
École Nationale des Instituteurs de Nouakchott	x	
École Nationale pour l'Action Sociale	x	
École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé	x	
École Normale Supérieure	x	
Grande Mahadra Chinguittiya	x	
Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle	x	
Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports	x	
Institut Supérieur d'Enseignement Technologique	x	
Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques	x	
Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises	x	
Institut Supérieur du Numérique	x	
Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat	x	
Université de Nouakchott Al Aasriya	x	
Université des Sciences Islamiques d'Aïoun	x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>52</b>	<b>52</b>

Les entreprises publiques opérant dans ce secteur ont exclusivement le statut d'EPA et fonctionnent principalement grâce aux subventions accordées par l'État.

## **J. Environnement et développement durable**

La mise en œuvre de la SCAPP (Stratégie pour la croissance accélérée et la prospérité partagée) représente le pilier politique essentiel pour le développement socio-économique de la Mauritanie. Cette vision 2023 pose sur 3 leviers stratégiques<sup>10</sup>:

- *L1 : Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive*
- *L2 : Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base*
- *L3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions*

Les perspectives de développement durable en Mauritanie sont prometteuses, vu que le pays offre de multiples atouts qui en font une attraction pour les investissements étrangers directs dans le secteur des énergies renouvelables. Parmi ces avantages figurent sa vaste superficie désertique, sa longue côte maritime et sa position stratégique à proximité du marché européen.

<sup>10</sup> MEF, **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, Volume 2 : Orientations Stratégiques & Plan d'actions** 2016-2020. ([rim-rural.org/2019/10/01/scapp-2016-2030-strategie-de-croissance-acceleree-et-de-prosperite-partagee-volume-2-orientations-strategiques-plan-dactions-2016-2020/](http://rim-rural.org/2019/10/01/scapp-2016-2030-strategie-de-croissance-acceleree-et-de-prosperite-partagee-volume-2-orientations-strategiques-plan-dactions-2016-2020/), 2019) p.6

Récemment, des accords ont été conclus entre le gouvernement mauritanien et plusieurs investisseurs étrangers, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans le secteur des énergies renouvelables.

†AB.26: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE** (NBRE = 5)

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	EPA	Σ VOCATION
<b>Agence d'exécution et de suivi</b>		<b>1</b>
Agence Nationale de la Grande Muraille Verte	x	
<b>Services publics administratifs</b>		<b>4</b>
Office National de la Météorologie	x	
Parc National d'Awleiguatt	x	
Parc National de Diawling	x	
Parc National du Banc d'Arguin	x	
Σ STATUT	<b>5</b>	<b>5</b>

Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

## K. Information et TIC

Ce secteur joue un rôle crucial dans l'économie en favorisant l'innovation, la connectivité et la transformation numérique à travers divers services et produits technologiques. Les entreprises publiques de ce secteur contribuent à fournir des infrastructures essentielles, telles que les réseaux de télécommunications et les services Internet, qui sont indispensables au développement économique et social du pays.

En outre, elles soutiennent la création d'emplois dans le domaine des TIC et favorisent l'inclusion numérique en offrant des solutions technologiques accessibles à tous les citoyens mauritaniens.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.27: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **INFORMATION & TIC** (NBRE = 5)

INFORMATION ET TIC	EPA	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>3</b>
Radio Mauritanie		x	
Télédiffusion de Mauritanie		x	
Télévision de Mauritanie		x	
<b>Services publics administratifs</b>			<b>2</b>
Agence Mauritanienne d'Information	x		
Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentale	x		
Σ STATUT	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent environ 0,06% du PIB national. Malgré un chiffre d'affaires de 232,4 m<sup>ns</sup> MRU, la valeur ajoutée était -51,4 m<sup>ns</sup> et le résultat net -202,6 m<sup>ns</sup>. Ainsi, ces EP constituent 0,32% du volume global du chiffre d'affaires, -0,13% de la valeur ajoutée, et -1,47% des résultats nets.

---

## L. Mines et Energie

La Mauritanie dispose d'importantes réserves de minerai de fer, et l'exploitation de ces ressources constitue un pilier essentiel de son économie. Ainsi, le secteur minier et énergétique joue un rôle fondamental dans la création d'emplois et la génération de revenus. En effet, il est considéré comme le 2<sup>ème</sup> plus grand employeur du pays après l'administration publique, offrant des opportunités d'emploi à plus de 5 % de la population active. Cependant, malgré les fluctuations de la production, des défis persistent, notamment en termes de diversification de l'économie et de gestion durable des ressources naturelles.

La promotion de l'investissement dans d'autres secteurs économiques et la mise en œuvre de politiques visant à valoriser les ressources minières de manière responsable pourraient contribuer à atténuer la dépendance excessive de l'économie mauritanienne à l'égard du secteur minier. Ce secteur en particulier joue rôle crucial dans l'économie de la Mauritanie, en particulier grâce à l'exploitation de ses importantes réserves de minerai de fer. Les exportations de fer représentent une part significative des recettes d'exportation du pays, contribuant ainsi à sa balance commerciale et à sa croissance économique.

Toutefois, la dépendance excessive à l'égard des exportations de matières premières expose l'économie mauritanienne à des risques liés à la volatilité des prix sur les marchés mondiaux. Pour atténuer cette dépendance, des efforts peuvent être déployés pour diversifier l'économie et promouvoir d'autres secteurs tels que l'agriculture, le tourisme et les services. De plus, des stratégies visant à valoriser les ressources naturelles de manière durable et à promouvoir l'investissement dans des projets à forte valeur ajoutée peuvent contribuer à assurer la stabilité économique à long terme de la Mauritanie.

Selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2022<sup>11</sup>, la production de minerai de fer est restée stable, atteignant 12,8 m<sup>ns</sup> de tonnes. Cependant, la production totale de fer, incluant celle de la SNIM et de la MCM, a augmenté pour atteindre 13,4 m<sup>ns</sup> de tonnes, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2021 où elle était de 13,2 m<sup>ns</sup> de tonnes. En termes réels, le PIB généré par les activités d'extraction de minerais de fer a progressé de 1,3% en 2022, comparativement à 0,8% en 2021. Malgré cela, le PIB nominal de la production de fer s'est établi à MRU 38,7 m<sup>ds</sup>, enregistrant une baisse de 25% par rapport à 2021. Cela a conduit à une diminution de la part du secteur minier dans la formation du PIB du secteur secondaire, passant à 30,9%, et dans le PIB global, atteignant 9,6%.

---

<sup>11</sup> BCM, *Rapport annuel sur l'évolution économique et monétaire au titre de l'exercice de 2022* ([bcm.mr/IMG/pdf/rapport\\_annuel\\_fr\\_vf22.pdf](http://bcm.mr/IMG/pdf/rapport_annuel_fr_vf22.pdf), 2023), pp.30-34.

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 13,9% du PIB national, en chef de file loin devant le 2<sup>ème</sup> secteur en termes de contribution au PIB, le secteur des télécommunications avec 1,6%. Ces EP constituent 73,79% du volume global du chiffre d'affaires, 76,06 % de la valeur ajoutée, et 60,31% des résultats nets.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.28: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : MINES & ENERGIE (NBRE = 7)

MINES ET ENERGIE	EPIC	SEM	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>				<b>6</b>
Société Mauritanienne d'Électricité			x	
Société Mauritanienne de Gaz		x		
Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier			x	
Société Mauritanienne des Industries de Raffinage	x			
Société Nationale Industrielle et Minière		x		
Société Nationale pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle (MAADEN)	x			
<b>Service public d'éducation, formation et recherche</b>				<b>1</b>
Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier	x			
<b>Σ STATUT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

## M. Pêche

La pêche joue un rôle vital dans la génération de revenus et la sécurité alimentaire du pays, concentrée sur la pêche maritime, qui se divise en 2 principales activités : la pêche industrielle et la pêche artisanale et côtière. Contrairement à la pêche continentale et à l'aquaculture, qui restent peu développées, la pêche maritime représente l'essentiel de l'activité dans ce secteur.

Le gouvernement mauritanien a mis en œuvre diverses initiatives visant à assurer une gestion durable des ressources halieutiques et à préserver l'environnement marin et côtier. Dans le cadre de la stratégie 2020-2024 pour le secteur des pêches, une révision a été entreprise en concertation avec les parties prenantes afin de renforcer la gouvernance et le dialogue social.

Dans le domaine de la pêche artisanale, des mesures ont été prises pour immatriculer la flotte de pirogues et pour organiser les zones de débarquement le long du littoral. De plus, l'accès exclusif des nationaux à la profession de mareyeur a été instauré à la fin de l'année 2021. Pour soutenir ce secteur, une subvention spécifique a été adoptée pour couvrir les frais engendrés par la révision du régime douanier des hydrocarbures en 2021.

Le gouvernement mauritanien a réalisé d'importants investissements dans le secteur, tant dans l'exploitation que dans les infrastructures. La flotte nationale a été renforcée par l'ajout de 38 navires construits par le Chantier Naval de Mauritanie, portant le nombre total de navires fabriqués à 143 sur la période 2019-2022. Ces investissements ont également inclus des améliorations au Port de Tanit, permettant la création de 5 200 emplois supplémentaires par rapport à 2021. De plus, la construction du pôle de développement intégré à "Leghweichich" et d'un point de débarquement à M'heijrat est en cours<sup>12</sup>.

En 2022, la production de la pêche industrielle a atteint 637,4 mille tonnes, en baisse de 3,6% par rapport à 2021. Cependant, des projets de transformation, notamment la création d'une conserverie de sardines à Nouadhibou, visent à renforcer la chaîne de valeur. Le gouvernement a également approuvé 39 projets d'entreprises dans la zone franche pour une valeur de près de 2,7 m<sup>ds</sup> MRU MRU.

Pour la pêche continentale et de la pisciculture, la construction de 3 centres et d'étangs pour la ponte des poissons a débuté. Une Agence pour le développement de la pêche et de la pisciculture dans les eaux continentales a été créée pour superviser ces initiatives. Le contrôle de la pêche a été renforcé avec la poursuite de la construction d'un quai pour les navires de contrôle et la mise en place d'un système électronique de suivi des quantités capturées. Le PIB réel de l'activité de pêche a augmenté de 20,8%, atteignant 1,01 m<sup>ns</sup> de tonnes, tandis que la valeur ajoutée nominale a diminué de 3,7% pour s'établir à 19,4 m<sup>ds</sup> MRU.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.29: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : PÊCHE (NBRE = 5)

PÊCHE	EPIC	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>		<b>4</b>
Établissement Portuaire de la Baie du Repos	x	
Marché au Poisson de Nouakchott	x	
Port de TANIT	x	
Port N'Diago	x	
<b>Organismes d'assistance sociale</b>		<b>1</b>
Société Nationale de Distribution de Poisson	x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,11% du PIB national, en 10<sup>ème</sup> position en termes de contribution au PIB national. Ces EP constituent 0,59% du volume global du chiffre d'affaires, 0,48 % de la valeur ajoutée, et 0,31% des résultats nets.

<sup>12</sup> BCM, *Rapport annuel sur l'évolution économique et monétaire au titre de l'exercice de 2022* ([bcm.mr/IMG/pdf/rapport\\_annuel\\_fr\\_vf22.pdf](http://bcm.mr/IMG/pdf/rapport_annuel_fr_vf22.pdf), 2023), pp.28-29

## N. Recherche

Le secteur de la recherche scientifique joue un rôle crucial dans le développement socio-économique de la Mauritanie en favorisant l'innovation, la technologie et la compétitivité. Il regroupe un ensemble diversifié d'entreprises publiques qui mènent des activités de recherche dans différents domaines, notamment la santé, l'agriculture, les sciences sociales et l'environnement. Ces entreprises relèvent de plusieurs ministères de tutelle, notamment celui en charge de l'éducation nationale, démontrant ainsi la transversalité et l'importance de la recherche dans plusieurs secteurs.

En investissant dans la recherche scientifique, le gouvernement mauritanien vise à stimuler la croissance économique, à améliorer la compétitivité nationale et à répondre aux défis sociaux et environnementaux du pays. Les résultats de ces activités de recherche contribuent à l'avancement des connaissances, à la création d'emplois qualifiés et à la promotion d'un développement durable et inclusif.

Les entreprises publiques menant des activités de recherche scientifique en Mauritanie sont nombreuses et dépendent de plusieurs ministères de tutelles dont celui de l'éducation.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.30: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **RECHERCHE** (NBRE = 10)

RECHERCHE	EPA	Σ VOCATION
<b>Organisme de régulation</b>		<b>1</b>
Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments	x	
<b>Service public d'éducation, formation et recherche</b>		<b>8</b>
Centre National de Lutte Anti Acridien	x	
Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole	x	
Centre National des Ressources en Eau	x	
Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches	x	
Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine	x	
Institut National de Recherche en Santé Publique	x	
Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture	x	
Office National de Recherches et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme	x	
<b>Services publics administratifs</b>		<b>1</b>
Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier	x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Ces EP ont un statut exclusivement d'EPA, ce qui leur confère une autonomie de gestion tout en étant financées principalement par des subventions accordées par l'État.

---

---

## O. Régulation

Le secteur de la régulation joue un rôle fondamental dans l'économie mauritanienne en assurant le bon fonctionnement des marchés et le respect des règlements. Les EP opérant dans ce secteur contribuent à maintenir un environnement économique stable et transparent, favorisant l'investissement, la concurrence et la protection du consommateur.

Ces entreprises, qui relèvent de divers ministères de tutelle, ont pour mission de surveiller et de réglementer divers secteurs de l'économie, tels que les télécommunications, l'énergie, les transports, les services financiers et d'autres industries. Leur rôle est de veiller à ce que ces secteurs fonctionnent efficacement, en promouvant l'efficacité opérationnelle, la sécurité des consommateurs et la conformité aux normes nationales et internationales.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.31: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **REGULATION** (NBRE = 7)

RÉGULATION	EPIC	SP	Σ VOCATION
<b>Organisme de régulation</b>			<b>6</b>
Autorité de Régulation des Marchés Publics		x	
Autorité de Régulation Multisectorielle		x	
Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers		x	
Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou		x	
Commission Nationale des Hydrocarbures		x	
Haute Autorité de Presse et de l'Audio-visuel		x	
<b>Services publics administratifs</b>			<b>1</b>
Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes	x		
<b>Σ STATUT</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,12% du PIB national, en 8<sup>ème</sup> position. Ces EP constituent 0,12% des capitaux propres et -0,17% de l'endettement net, ainsi que 0,66% du volume global du chiffre d'affaires, 0,79% de la valeur ajoutée, et -0,88% des résultats nets, indiquant peut-être des défis financiers auxquels ces EP sont confrontées dans leur mission.

---

---

## P. Santé

Le système de santé en Mauritanie est un pilier essentiel de l'économie nationale. Son rôle est de promouvoir, de restaurer et de maintenir la santé à travers des services de qualité, équitables, accessibles et socialement acceptables. Sa mission consiste à fournir des services de santé essentiels à la population, en veillant à ce que ces services répondent aux normes de qualité et de disponibilité requises pour garantir le bien-être des citoyens mauritaniens. Il englobe un large éventail d'acteurs, d'organisations et de ressources.

Le secteur de santé public occupe une place prépondérante dans le système de santé mauritanien. Il est organisé de manière pyramidale, allant des postes et centres de santé à la base, jusqu'aux cabinets ministériels, directions centrales et hôpitaux nationaux au sommet, en passant par les niveaux intermédiaires tels que les Directions Régionales de l'Action Sanitaire (DRAS), les Centres Hospitaliers Régionaux et les hôpitaux des Moughataa.

Le secteur de santé public est organisé selon un découpage administratif à 3 niveaux :

- *Au niveau opérationnel, on trouve les postes de santé et les centres de santé, soutenus par des unités de santé de base dans les zones éloignées.*
- *Le niveau intermédiaire comprend différents types d'hôpitaux au niveau des capitales régionales ou de Moughataa.*
- *Enfin, le niveau tertiaire représente la référence au niveau national, avec les hôpitaux généraux et spécialisés.*

Sur le plan administratif, les entités centrales du ministère de la Santé assurent le pilotage et le suivi des structures du niveau intermédiaire. Les directions régionales à l'action sanitaire coordonnent les activités au niveau opérationnel, tandis que les circonscriptions sanitaires de Moughataa assurent la coordination et le suivi des actions au niveau local<sup>13</sup>.

Le secteur privé de la santé en Mauritanie est concentré dans les grandes villes et il a connu un développement significatif au cours des dix dernières années. Ce secteur privé se spécialise souvent dans certains domaines, ce qui rend difficile la comparaison avec le secteur public. En 2018, le recensement a dénombré un total de 1078 FOSA (formation sanitaire), dont 148 dans le secteur privé et 930 dans le secteur public. La répartition du secteur privé se compose de 37 cliniques privées, 49 cabinets médicaux et 62 cabinets de soins privés.

Cependant, ce secteur privé de soins, bien qu'en demande et dépendant du secteur public, se développe de manière désorganisée et rencontre des difficultés de gestion, de complémentarité et de synergie entre les différents secteurs et niveaux de soins.

Le secteur privé pharmaceutique est également désorganisé, largement dominé par des non-professionnels. Il se divise en distribution en gros, assurée par de nombreux grossistes-répartiteurs, et les officines et dépôts pharmaceutiques qui vendent au public.

Cependant, bon nombre de ces structures ne respectent pas les normes requises et échappent parfois à tout contrôle, ce qui peut compromettre la qualité et la fiabilité des médicaments disponibles sur le marché local.

---

<sup>13</sup> Ministère de Santé, *Mauritania\_Plan-National-De-Développement-Sanitaire\_PNDS\_2021-2030* ([extranet.who.int/countryplanningcycles/sites/default/files/public\\_file\\_rep/MRT\\_Mauritania\\_Plan-National-De-D%C3%A9veloppement-Sanitaire\\_PNDS\\_2021-2030.pdf](https://extranet.who.int/countryplanningcycles/sites/default/files/public_file_rep/MRT_Mauritania_Plan-National-De-D%C3%A9veloppement-Sanitaire_PNDS_2021-2030.pdf), 2021) p.14-16

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.32: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **SANTÉ** (NBRE = 26)

SANTÉ	EPA	SN	SP	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>				<b>1</b>
Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou		x		
<b>Institution financière et organisme de couverture sociale</b>				<b>1</b>
Caisse Nationale de Solidarité en Santé Publique			x	
<b>Service public de santé</b>				<b>24</b>
Centre Hospitalier d'Aleg	x			
Centre Hospitalier de Kaédi	x			
Centre Hospitalier de Kiffa	x			
Centre Hospitalier de Néma	x			
Centre Hospitalier de Nouadhibou	x			
Centre Hospitalier de Rosso	x			
Centre Hospitalier de Sélibaby	x			
Centre Hospitalier de Tidjikja	x			
Centre Hospitalier d'Aïoun	x			
Centre Hospitalier d'Akjoujt	x			
Centre Hospitalier d'Atar	x			
Centre Hospitalier de Boghé	x			
Centre Hospitalier de Zoueratt	x			
Centre Hospitalier des Spécialités	x			
Centre Hospitalier Mère Enfant	x			
Centre Hospitalier National	x			
Centre National d'Oncologie	x			
Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle	x			
Centre National de Cardiologie	x			
Centre National de Transfusion Sanguine	x			
Centre National des Opérations d'Urgence en Santé Pub. (Meladh)	x			
Hôpital de Cheikh Zayed	x			
Hôpital de l'Amitié	x			
Institut National Hepato-Viral	x			
<b>Σ STATUT</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>26</b>

Les entreprises publiques opérant dans le secteur de la santé ont exclusivement un statut d'Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) et fonctionnent principalement grâce aux subventions accordées par l'État.

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur constituent -0,05% de la valeur ajoutée et 0,46% des résultats nets.

## Q. Services

Le secteur des services administratifs de l'État joue un rôle crucial dans l'économie en assurant le bon fonctionnement de l'appareil administratif du pays. Il englobe un ensemble d'activités liées à la gestion et à l'administration des affaires publiques, contribuant ainsi à la mise en œuvre des politiques gouvernementales et à la fourniture de services à la population.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.33: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **SERVICES** (NBRE = 11)

SERVICES	EPA	EPIC	SEM	SP	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>					<b>4</b>
Imprimerie Nationale		x			
Mauritanienne des Produit de l'Élevage		x			
Office du Complexe Olympique		x			
Société des Abattoirs de Nouakchott			x		
<b>Agence d'exécution et de suivi</b>					<b>1</b>
Agence pour le Développement Urbain				x	
<b>Organisme à caractère professionnel</b>					<b>1</b>
Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie				x	
<b>Service public d'éducation, formation et recherche</b>					<b>1</b>
Institut Pédagogique National	x				
<b>Services publics administratifs</b>					<b>4</b>
Agence de Promotion des Investissement en Mauritanie	x				
Agence des Palais de Congrès de Mauritanie		x			
Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique	x				
Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés				x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,035 % du PIB national. Ces EP constituent 0,19% du volume global du chiffre d'affaires, 0,09% de la valeur ajoutée, et 0,23% des résultats nets.

## R. Souveraineté

Le secteur de la souveraineté occupe une place prépondérante dans l'économie mauritanienne en englobant des activités essentielles liées à la sécurité et à la défense nationales, ainsi qu'à d'autres domaines stratégiques relevant de la souveraineté de l'État. Les entreprises publiques opérant dans ce secteur jouent un rôle crucial dans la protection et la préservation des intérêts nationaux, contribuant ainsi à la stabilité et à la sécurité du pays.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.34: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **SOUVERAINETE (NBRE = 3)**

SOUVERAINETE	EPA	EPIC	SP	Σ VOCATION
<b>Organisme de régulation</b>				<b>1</b>
Agence Nationale de l'Aviation Civile		x		
<b>Services publics administratifs</b>				<b>2</b>
Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire			x	
Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels	x			
<b>Σ STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 0,035 % du PIB national. Ces EP constituent 0,18% du volume global du chiffre d'affaires, 0,22% de la valeur ajoutée, et 0,23% des résultats nets.

## S. Télécommunications

Les télécommunications jouent un rôle crucial dans l'économie mauritanienne, offrant des services de connectivité et de communication à travers le pays.

Les entreprises de ce secteur, principalement détenues par des compagnies étrangères, contribuent de manière significative à l'infrastructure technologique et au développement numérique du pays. Un exemple notable est Mauritel, détenue majoritairement par le groupe Maroc Telecom, avec une participation de 43,2% pour l'État mauritanien et les employés détiennent 3%.

Selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2022, la valeur ajoutée réelle du sous-groupe des Transports, Information et Communication a augmenté de 0,2%, par rapport à une augmentation de 9,9% en 2021. En termes nominaux, le PIB des services du sous-groupe a atteint 20,8 m<sup>ds</sup> MRU en 2022, représentant ainsi 12,1% du PIB nominal du secteur tertiaire et 5,1% du PIB nominal global cette année-là.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.35: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **TELECOMMUNICATIONS** (NBRE = 3)

TÉLÉCOMMUNICATIONS	SEM	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>			<b>2</b>
Société Mauritanienne des Postes		x	
Société Mauritanienne des Télécommunications	x		
<b>Organisme de régulation</b>			<b>1</b>
Société pour le Développement des Infrastructures Numériques		x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent 1,63% du PIB national, en 2<sup>ème</sup> position en termes de contribution au PIB national, après le secteur des Mines et Énergie à 13,9%. Cette contribution témoigne de l'importance de ce secteur.

Ces EP constituent 8,68% du volume global du chiffre d'affaires, 11,74% de la valeur ajoutée, démontrant ainsi leur impact économique, et 12,85% des résultats nets, reflétant leur contribution à la génération de revenus.

## T. Tourisme

Le tourisme représente un secteur prometteur pour l'économie mauritanienne, offrant un potentiel considérable encore largement inexploité. Principalement axé sur le tourisme saharien, ce secteur présente également d'autres opportunités, telles que la pêche, la chasse et l'observation ornithologique, qui contribuent à diversifier l'offre touristique du pays.

L'exploitation optimale du potentiel touristique de la Mauritanie nécessite une stratégie globale de développement, impliquant une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés, ainsi qu'un investissement dans les infrastructures et la promotion touristique. En mettant en valeur ses ressources naturelles uniques et en offrant des expériences authentiques, la Mauritanie peut attirer davantage de touristes et stimuler la croissance économique à travers ce secteur clé.

Ce secteur est composé d'une seule entreprise. Celle-ci joue un rôle essentiel dans la promotion du tourisme, la gestion des infrastructures touristiques et la préservation des sites naturels,

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.36: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **TOURISME** (NBRE = 1)

TOURISME	EPA	Σ VOCATION
<b>Services publics administratifs</b>		<b>1</b>
Office National du Tourisme	x	
<b>Σ STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Ce secteur est représenté par un seul EPA, qui repose sur les subventions accordées par l'État pour soutenir l'activité.

## U. Transport et Infrastructure

L'amélioration de la connectivité entre les différentes régions du pays demeure un enjeu majeur pour l'économie mauritanienne. Malgré les progrès réalisés, le réseau routier reste encore insuffisamment développé, et son entretien représente un défi considérable en raison des tempêtes de sable fréquentes qui détériorent les infrastructures. Pour pallier cette situation, l'État a pris l'initiative, en 2020, de créer une entreprise publique dédiée exclusivement à l'entretien des routes.

Les entreprises publiques opérant dans le secteur des transports et des infrastructures jouent un rôle crucial dans le développement économique du pays. Leur contribution à l'amélioration des infrastructures de transport, notamment des routes et des voies ferrées, est essentielle pour faciliter la circulation des biens et des personnes à travers le pays.

De plus, ces entreprises contribuent à renforcer la connectivité régionale, favorisant ainsi l'intégration économique et le développement des zones reculées. Ce secteur joue un rôle significatif dans le tissu économique de la Mauritanie et continue de contribuer activement à son développement.

D'après le Rapport Annuel de la BCM pour 2022, la croissance réelle du sous-groupe des Transports, Information et Communication a été modeste, s'élevant à seulement 0,2%, comparativement à une croissance beaucoup plus significative de 9,9% en 2021. Cette légère augmentation est principalement attribuable à la croissance des services de transport, qui ont progressé de 1,8%. En termes nominaux, le PIB des services relevant de ce même sous-groupe a atteint la somme de MRU 20,8 m<sup>ds</sup> en 2022. Ces services représentent ainsi 12,1% du PIB nominal du secteur tertiaire et 5,1% du PIB nominal global pour 2022.

La répartition du secteur par vocation et par statut est détaillée dans la figure suivante.

†AB.37: EP OPERANT DANS LE SECTEUR : **TRANSPORT & INFRASTRUCTURES** (NBRE = 6)

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES	EPIC	SEM	SN	Σ VOCATION
<b>Activités commerciales</b>				<b>5</b>
Mauritanie Airlines		x		
Port Autonome de Nouadhibou	x			
Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »	x			
Société des Aéroports de Mauritanie		x		
Société des Bacs de Mauritanie			x	
<b>Organismes d'assistance sociale</b>				<b>1</b>
Société de Transport Public	x			
<b>Σ STATUT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

En 2022, les EPIC, SCP et assimilés opérant dans ce secteur représentent environ 0,98% du PIB national, en 3<sup>ème</sup> position après le secteur des Mines et Énergie en chef de file en termes de contribution au PIB national avec 13,9% et le secteur des Télécommunications en 2<sup>ème</sup>. Position avec 1,63%.

Ces EP constituent 5,24% du volume global du chiffre d'affaires, 3,91% de la valeur ajoutée, et 9,19% des résultats nets, témoignant de leur impact économique.

## Annexes

### i. Références juridiques

n°	Texte juridique
<b>1967</b>   039	Loi n° 67-039 du 03 Février 1967 portant : création de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ( <b>CNSS</b> ).
<b>1975</b>   332	Loi n° 75-332 du 26 décembre 1975, modifiée en 1973 (n° 73-118 du 30 mai) et en 1974 (n° 74-118 du 8 juin) portant : création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie ( <b>BCM</b> )
<b>1987</b>   104	Loi n° 78 104 du 15 avril 1978 portant : création de la Société Nationale Industrielle et Minière ( <b>SNIM</b> )
<b>1989</b>   012	Ordonnance n° 89-012 du 23 janvier 1989 portant : <b>règlement général de la comptabilité publique</b>
<b>1990</b>   09	Ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 portant : <b>statut des Établissements Publics et les Sociétés à Capitaux Publics</b> et régissant les relations de ces entités avec l'État
<b>1990</b>   118	Décret n° 90-118 du 19 août 1990 fixant : la composition, l'organisation et le fonctionnement des <b>organes délibérants</b> des Établissements Publics
<b>1991</b>   072	Décret n° 91-072 du 20 avril 1991 portant : approbation du ' <b>statut – type</b> ' des sociétés à capitaux publics
<b>2000</b>   04	Loi n° 2000-04 du 17/01/2000, portant : restructuration de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie ( <b>CCIAM</b> ).
<b>2013</b>   001	Loi n° 2013-001 portant création de la <b>Zone Franche de Nouadhibou</b> .
<b>2018</b>   034	Loi n°2018-034 du 08 août 2018 portant : Statuts de la Banque Centrale de Mauritanie ( <b>BCM</b> )
<b>2018</b>   039	Loi Organique N°2018-039 du 9 octobre 2018 relative aux <b>lois de finances</b>

## ii. Glossaire des soldes intermédiaires de gestion utilisés

Terme	Définition	Calcul
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montant global des ventes de marchandises et de la production vendue de biens et de services, quelle que soit l'activité à laquelle elles se réfèrent, mesuré au prix de cession, hors TVA</li> </ul>	<p>Ventes + Autres ventes</p>
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valeur des biens et des services créés par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle tient compte de : <ul style="list-style-type: none"> <li>– La production immobilisée est la production de l'entreprise pour son propre compte destinée à être immobilisée.</li> <li>– La production stockée est la différence entre les stocks de produits finis et d'en-cours de fin et de début d'exercice (stock final – stock initial), compte non tenu des provisions pour dépréciation. Ce solde peut être positif ou négatif. Le montant de la production stockée est calculé au coût de production</li> <li>– La production vendue est égale au montant des facturations de biens et de services au cours l'exercice</li> </ul> </li> </ul>	<p>Chiffres d'affaires + Variation de stock + Production immobilisée</p>
<b>CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elle correspond au total des achats de marchandises (auxquelles on ajoute la variation de stock correspondante), des achats de matières premières (plus la variation de stock correspondante) et des autres achats et charges externes.</li> </ul>	<p>Achats stockés + Services extérieurs</p>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elle mesure la création de la valeur par l'entreprise</li> </ul>	<p>Production de l'exercice – Consommation intermédiaire</p>
<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION ET D'EQUILIBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Subventions accordées par les pouvoirs publics et destinées à couvrir en partie une charge d'exploitation ou une minoration du prix des produits. Elles sont intégrées dans les produits d'exploitation de l'exercice</li> </ul>	

<b>ACTIF NET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il se calcul par la différence entre le total d'actif brute et le cumul d'amortissements et provisions.</li> </ul>	Actif brute – Total des amortissements & provisions
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il se calcul par la différence entre les dettes financières et les disponibilités et placements financiers.</li> </ul>	Dettes à CT + Dettes à LMT – Valeurs mobilières de placement – Trésorerie
<b>SITUATION NETTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elle est égale à la part de l'actif net revenant à l'entreprise</li> </ul>	Actif net – dettes – subventions d'équipement
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ils correspondent à la part des ressources (passif) d'une société qui appartiennent à ses actionnaires.</li> </ul> <p>Ils se composent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Capital social,</li> <li>– Réserves,</li> <li>– Report à nouveau,</li> <li>– Résultat net,</li> <li>– Subventions d'équipement et</li> <li>– Provisions pour risque.</li> </ul>	Capital social + Réserves + Report à nouveau + Résultat net + Subvention d'équipement + Provisions pour risques

### iii. Liste des EP, réparties par statut juridique

Statut	Sigle	Dénomination
EPA	<b>ADM</b>	Académie Diplomatique de Mauritanie
EPA	<b>ADPPC</b>	Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentale
SP	<b>ADU</b>	Agence pour le Développement Urbain
EPIC	<b>AMAM</b>	Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
EPA	<b>AMAQ-ES</b>	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur
EPA	<b>AMI</b>	Agence Mauritanienne d'Information
EPIC	<b>ANAC</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile
EPIC	<b>ANARPAM</b>	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier
EPIC	<b>ANESP</b>	Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets
EPA	<b>ANGMV</b>	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
SP	<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
EPA	<b>ANRSI</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
EPA	<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
EPIC	<b>APCM</b>	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie
EPA	<b>APIM</b>	Agence de Promotion des Investissement en Mauritanie
SP	<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle
SP	<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics
SP	<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers
SP	<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire
EPIC	<b>AWQAF</b>	Établissement National des Awqaf
EPA	<b>BN</b>	Bibliothèque Nationale
SN	<b>CAMEC</b>	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Équipements et Consommables Médicaux
EPA	<b>CARSECL</b>	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
SP	<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie
SP	<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement
EPA	<b>CFED</b>	Centre de Formation et d'Échange à Distance
EPA	<b>CFPF</b>	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine
EPA	<b>CFPM</b>	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
EPA	<b>CFPSESH</b>	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
EPA	<b>CH Aioun</b>	Centre Hospitalier d'Aioun
EPA	<b>CH Akjoujt</b>	Centre Hospitalier d'Akjoujt
EPA	<b>CH Aleg</b>	Centre Hospitalier d'Aleg
EPA	<b>CH Atar</b>	Centre Hospitalier d'Atar
EPA	<b>CH Boghé</b>	Centre Hospitalier de Boghé
EPA	<b>CH Kaédi</b>	Centre Hospitalier de Kaédi
EPA	<b>CH Kiffa</b>	Centre Hospitalier de Kiffa
EPA	<b>CH NDB</b>	Centre Hospitalier de Nouadhibou
EPA	<b>CH Nema</b>	Centre Hospitalier de Néma
EPA	<b>CH Rosso</b>	Centre Hospitalier de Rosso
EPA	<b>CH Sélibaby</b>	Centre Hospitalier de Sélibaby
EPA	<b>CH Tidjikja</b>	Centre Hospitalier de Tidjikja
EPA	<b>CH Zouerate</b>	Centre Hospitalier de Zouerate

EPA	<b>CHME</b>	Centre Hospitalier Mère Enfant
EPA	<b>CHN</b>	Centre Hospitalier National
EPA	<b>CHS</b>	Centre Hospitalier des Spécialités
SN	<b>CHS NDB</b>	Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou
SP	<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
SP	<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers
SP	<b>CNASS</b>	Caisse Nationale de Solidarité en Santé Publique
EPA	<b>CNC</b>	Centre National de Cardiologie
SP	<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures
EPA	<b>CNLAA</b>	Centre National de Lutte Anti Acridien
EPA	<b>CNO</b>	Centre National d'Oncologie
EPA	<b>CNORF</b>	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle
EPA	<b>CNOU</b>	Centre National des Œuvres Universitaires
EPA	<b>CNOUSP</b>	Centre National des Opérations d'Urgence en Santé Publique (Meladh)
EPA	<b>CNRADA</b>	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
EPA	<b>CNRE</b>	Centre National des Ressources en Eau
EPIC	<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
EPA	<b>CNTS</b>	Centre National de Transfusion Sanguine
EPA	<b>CPISE</b>	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants
SP	<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
EPA	<b>CSET</b>	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
EPA	<b>EETFP Aioun</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun
EPA	<b>EETFP Aleg</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg
EPA	<b>EETFP Atar</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar
EPA	<b>EETFP Boghé</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé
EPA	<b>EETFP Kaedi</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi
EPA	<b>EETFP Kiffa</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Kiffa
EPA	<b>EETFP NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou
EPA	<b>EETFP Néma</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma
EPA	<b>EETFP Rosso</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Rosso
EPA	<b>EETFP Sélibaby</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby
EPA	<b>EETFP Tidjikja</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja
EPA	<b>EETFP Zouerate</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate
EPA	<b>EETFP-BTP NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiments et Travaux Publics de Nouakchott
EPA	<b>EETFP-BTP-Riyadh</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle dans le Secteur du Bâtiment et Travaux Publics de Ryad à Nouakchott
EPA	<b>EETFP-TIC</b>	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott
EPA	<b>EETFP-TIC-NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et de la Communication de Nouadhibou
EPA	<b>EETFPC</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott
EPA	<b>EETFPI NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott
EPA	<b>EFP-MPG</b>	École de Formation Professionnelle des Mines, du Pétrole et du Gaz
EPA	<b>EHT</b>	École de l'Hôtellerie et du Tourisme
EPA	<b>ENAJM</b>	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature

EPA	<b>ENAS</b>	École Nationale pour l'Action Sociale
EPA	<b>ENFVA</b>	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
EPA	<b>ENI Aioun</b>	École Nationale des Instituteurs d'AIOUN
EPA	<b>ENI Akjoujt</b>	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt
EPA	<b>ENI Kaedi</b>	École Nationale des Instituteurs de Kaedi
EPA	<b>ENI NKTT</b>	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott
EPA	<b>ENS</b>	École Normale Supérieure
EPA	<b>ENSSS</b>	École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé
EPIC	<b>EPBR</b>	Établissement Portuaire de la Baie du Repos
EPA	<b>ESP Kiffa</b>	École de Santé Publique de Kiffa
EPA	<b>ESP Nema</b>	École de Santé Publique de Néma
EPA	<b>ESP Rosso</b>	École de Santé Publique de Rosso
EPA	<b>ESP Sélibaby</b>	École de Santé Publique de Sélibaby
EPIC	<b>ETER</b>	Établissement des Travaux d'Entretien Routier
EPIC	<b>ETR-ML</b>	Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
EPA	<b>FNSVA</b>	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes
EPA	<b>GMC</b>	Grande Mahadra Chinguittiya
EPA	<b>HA</b>	Hôpital de l'Amitié
SP	<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audio-visuel
EPA	<b>HCZ</b>	Hôpital de Cheikh Zayed
EPA	<b>IMR-FMP</b>	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine
EPA	<b>IMROP</b>	Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches
EPIC	<b>IN</b>	Imprimerie Nationale
EPA	<b>INA</b>	Institut National des Arts
EPA	<b>INAPFTP</b>	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
EPA	<b>INHV</b>	Institut National Hépatite-Viral
EPA	<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique
EPA	<b>IPN</b>	Institut Pédagogique National
EPA	<b>ISCAE</b>	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises
EPA	<b>ISERI</b>	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
EPA	<b>ISSET</b>	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
EPA	<b>ISJS</b>	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports
SN	<b>ISKAN</b>	Société nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière
EPA	<b>ISPLTI</b>	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat
EPA	<b>LNCQM</b>	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments
EPIC	<b>LNTP</b>	Laboratoire National des Travaux Publics
EPA	<b>LPBPD</b>	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier
EPIC	<b>MAADEN</b>	Société Nationale pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle
SN	<b>MAURIPOST</b>	Société Mauritanienne des Postes
EPIC	<b>MPE</b>	Mauritanienne des Produits de l'Élevage
EPIC	<b>MPN</b>	Marché au Poisson de Nouakchott
EPIC	<b>OCO</b>	Office du Complexe Olympique
EPA	<b>OGRAC</b>	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels
EPA	<b>ONACVG</b>	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
EPA	<b>ONARDEP</b>	Office National de Recherches et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme

EPIC	<b>ONAS</b>	Office National d'Assainissement
EPA	<b>ONISPA</b>	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture
EPA	<b>ONMét</b>	Office National de la Météorologie
EPIC	<b>ONMT</b>	Office National de la Médecine du Travail
EPA	<b>ONMusées</b>	Office National des musées
EPIC	<b>ONSER</b>	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
EPA	<b>ONT</b>	Office National du Tourisme
EPIC	<b>PAN</b>	Port Autonome de Nouadhibou
EPIC	<b>PANPA</b>	Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »
EPIC	<b>PN</b>	Port N'Diago
EPA	<b>PNA</b>	Parc National d'Awleiguatt
EPA	<b>PNBA</b>	Parc National du Banc d'Arguin
EPA	<b>PND</b>	Parc National de Diawling
EPIC	<b>PT</b>	Port de TANIT
SN	<b>RM</b>	Radio Mauritanie
SN	<b>SBM</b>	Société des Bacs de Mauritanie
SN	<b>SDIN</b>	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques
SN	<b>SMH</b>	Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier
SN	<b>SMPL</b>	Société Mauritanienne de Produits Laitiers
SN	<b>SNAAT</b>	Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux
SN	<b>SNDE</b>	Société Nationale des Eaux
EPIC	<b>SNDP</b>	Société Nationale de Distribution de Poisson
SN	<b>SNFP</b>	Société Nationale des Puits et Forages
SN	<b>SOMELEC</b>	Société Mauritanienne d'Électricité
EPIC	<b>SOMIR</b>	Société Mauritanienne des Industries de Raffinage
EPIC	<b>SONADER</b>	Société Nationale pour le Développement Rural
SN	<b>STM</b>	Société Toumour Mauritania
EPIC	<b>STP</b>	Société de Transport Public
EPA	<b>SupNum</b>	Institut Supérieur du Numérique
SN	<b>TDM</b>	Télédiffusion de Mauritanie
SP	<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l'Emploi
SN	<b>TVM</b>	Télévision de Mauritanie
EPA	<b>UNA</b>	Université de Nouakchott Al Aasriya
EPA	<b>USI Aioun</b>	Université des Sciences Islamiques d'Aioun
	<b>Total</b>	<b>174 EP</b>

